Rs 49454

EXERCICES SPIRITUELS DE S. IGNACE,

TRADUITS EN FRANÇAIS.

Par M. l'abbé CLEMENT, *abbé de Marcheroux, aumônier et prédicateur ordinaire du roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar; prédicateur du roi, et doyen de l'insigne église collégiale de Ligny.*

A TOULOUSE,
Chez Augustin MANAVIT, imprimeur du Roi, rue Saint-Rome.

1814.

PETIT SEMINAIRE DE TOULOUSE

49454

À MADAME
LA MARQUISE
DE L***



MADAME,

Je vous ai invitée à lire, à méditer les Exercices spirituels de S. Ignace, à en faire un usage fréquent et une étude toute particulière. En vous donnant cet avis, je doutais dès-lors que vous pussiez exactement le suivre, ne sachant s'ils étaient traduits littéralement en français. Je ne puis

coucevoir comment, en effet, ils ne l'ont point été. On a multiplié les retraites, les cours de méditations, suivant la méthode, dit-on, de saint Ignace; mais pour l'ouvrage même du saint, je ne crois pas qu'il ait jamais passé de la langue espagnole, tel qu'il a été composé, en aucune autre que la latine.

Je ne regarde pas en effet comme une traduction l'ouvrage imprimé sous ce titre : Les vrais Exercices spirituels du bienheureux père Ignace de Loyola.... suivant qu'ils sont ordinairement donnés par les RR. PP. de la même compagnie ; ensemble la guide, ou directoire, etc. *Je n'en ai en main que la seconde édition, qui est de* 1620.

1.° *L'auteur, dans son avertissement, avoue lui-même qu'il en a retranché tout ce qui regarde ceux qui donnent les exercices :* 2.° *croyant sans doute rendre l'ouvrage de son saint fondateur plus méthodique, et par là plus utile, il a fait des chan-*

gemens assez considérables dans l'ordre et l'arrangement des différens articles qui le composent : 3.° Il y a fait quantité d'augmentations. Plusieurs sujets de méditations sont ajoutés à ceux que propose saint Ignace. C'est donc, à proprement parler, un ouvrage composé sur celui du saint, plutôt que celui du saint même. Il est encore plus dénaturé, dans un autre livre qui parut sous le même titre ; et plus les livres de retraites et de méditations se sont multipliés dans la suite, plus l'ouvrage de saint Ignace a, pour ainsi dire, disparu. Je suis assurément bien éloigné de blâmer en rien aucun de ceux qui ont travaillé dans ce goût pour le public. Je rends également justice et au zèle des auteurs et à l'utilité de leurs ouvrages. Mais enfin leurs ouvrages ne sont point les exercices de saint Ignace ; et ce sont les exercices de saint Ignace que je vous ai conseillé et que je persiste à vous conseiller de lire.

Vous vous plaignez, MADAME,

que vous ne pouvez méditer. C'est la plainte ordinaire des personnes du monde, et même des personnes ecclésiastiques et religieuses. J'ose vous assurer que quand vous aurez saisi la méthode de saint Ignace, vous trouverez que rien n'est plus facile. Des personnes encore moins versées que vous dans l'art de méditer, m'en ont fait l'aveu après avoir lu quelques extraits de cet ouvrage. Si sa méthode vous plaît, surtout si vous jugez en retirer quelque profit solide, je pourrai m'hasarder à essayer ce que tant d'autres ont déjà fait, et m'enhardir à vous présenter dans quelque temps un cours de méditations suivant le véritable esprit de S. Ignace, dont il me semble (qu'il me soit permis de le dire,) qu'on s'est insensiblement un peu trop écarté.

Je n'entreprendrai point de faire ici l'éloge de ces Exercices spirituels. Presque personne n'ignore combien ils ont eu de censeurs d'une part, et d'approbateurs de l'autre ; combien ils ont essuyé de critiques,

combien de justifications les plus authentiques ils ont reçues : plus ils ont été examinés, plus ils ont été loués. Les souverains Pontifes ne se sont pas contentés de les approuver, ils ont exhorté les fidèles à en faire usage, et les y ont excités par les indulgences les plus étendues. Pour moi je crois qu'on ne peut mieux leur faire honneur qu'en les mettant sous les yeux du public, tels qu'ils sont, sans diminution, sans augmentation, sans aucun changement. Je me suis même fait un scrupule d'y ajouter quelques notes, comme je l'avais d'abord projeté. En un mot, MADAME, *c'est une traduction fidèle et littérale que je vous présente à présent, seulement pour en faciliter l'usage à toutes sortes de personnes. La table des titres est placée à la fin de ce volume. J'ai cru devoir placer à la tête de cet ouvrage une autre espèce de table, qui est comme un précis et une analise exacte de toute la doctrine spirituelle de saint Ignace.*

Un grand saint * *disait que cet ouvrage a fait plus de conversions qu'il ne contient de lettres. Plaise à l'Esprit Saint qu'il conserve dans notre langue l'efficace que la grâce a daigné y attacher! Et puissiez-vous vous-même*, MADAME, *profiter la première de la sagesse des règles qui y sont prescrites, et de la tendre onction qui y est répandue partout.*

* Saint François de Sales.

PRECIS

METHODIQUE

De toute la doctrine spirituelle de S. Ignace, dans ses exercices.

Ce que c'est qu'exercices spirituels : division analitique de tout l'ouvrage.

ON appelle *exercices spirituels*, une méthode de purifier sa conscience, de se former, avec le secours de la grâce, à la pratique des vertus, et de régler chrétiennement sa vie. La fin des exercices, comme on vient de le dire, est donc de parvenir à la rémission de nos péchés, d'en déraciner les habitudes, et de leur substituer l'habitude des vertus, suivant l'état dans lequel la volonté de Dieu nous a placés, ou auquel il nous appelle.

Les moyens qu'on emploie pour arriver à cette fin, sont les examens de conscience, les retours réfléchis que l'on fait sur son intérieur, les mortifications du corps ou pénitences, les méditations, les prières vocales. Mais le principal est la méditation ou oraison mentale. C'est aussi celui dont il est le plus question dans cet ouvrage. *Voyez pag.* 1 *et* 2.

Saint Ignace divise son cours d'exercices en quatre semaines, ou plutôt, comme il le dit lui-même, en quatre parties. *Voyez page* 4. Mais pour rendre plus facile l'usage de cet ouvrage, je crois devoir en faire une autre division. Il est, en effet, des règles générales que l'on doit suivre également pendant les quatre semaines, et d'autres particulières pour chaque semaine en particulier. C'est sous ce double point de vue que nous allons présenter l'abrégé de toute la doctrine spirituelle de saint Ignace. Nous

ajouterons un troisième chapitre, qui renfermera en particulier tout ce qui ne regarde que les directeurs qui donnent les exercices.

CHAPITRE PREMIER.

Règles générales qui conviennent à toutes les semaines.

LE principal exercice, dans toutes les semaines également, est la méditation ou oraison mentale : c'est le premier sans doute dont il faut tracer la méthode.

Le deuxième, est la prière vocale, dont saint Ignace donne des règles très-utiles et très-sages.

Le troisième, est l'examen particulier, dont l'usage est très-avantageux pour nous faire bien méditer et bien prier.

Le quatrième, est la mortification du corps, et du moins la simple tempérance.

Après avoir indiqué ce que saint Ignace dit de plus important concernant ces quatre exercices, nous marquerons, en cinquième lieu, ce qu'il y a d'essentiel sur la manière de les faire.

ARTICLE PREMIER.

De la méditation.

JE suis persuadé que les modèles de méditations que donne S. Ignace, apprendront beaucoup mieux à méditer que tout ce qu'on pourrait dire sur ce sujet. Qu'on lise avec attention les deux méditations sur le péché, *pages* 48 *et* 59; celle sur le règne de Jésus-Christ, *page* 87; celle sur l'incarnation, *page* 95; celle sur l'amour de Dieu, *page* 182. On y remarquera très-aisément tou-

tes les différentes manières dont on peut s'occuper dans la méditation.

Recueillons cependant en abrégé les règles éparses çà et là, pour ainsi dire, en cet ouvrage, pour bien faire la méditation. Elles regardent la préparation à la méditation, les différentes parties de la méditation, ce qu'il faut faire après la méditation, et enfin les répétitions.

§ PREMIER.

La préparation à la méditation.

Il ne faut jamais se mettre à la méditation, sans en avoir préparé le sujet. Les âmes les plus accoutumées à méditer, suivent toujours scrupuleusement cette règle. C'est tenter Dieu, en quelque sorte, d'aller se présenter devant lui sans avoir prévu ce qu'on veut lui dire. Il faut donc pour la méditation du matin, en lire le sujet dès la veille. Si l'on est dans l'habitude de ne

point se servir de livre, il faut s'en former le plan à soi-même.

Après s'être couché, et avant que de s'endormir, on doit se rappeler à la mémoire l'heure à laquelle on s'est proposé de se lever, et les principaux points qu'on doit méditer. Ce doit être aussi, en s'éveillant, la première pensée.

Saint Ignace propose différentes idées dont on peut s'occuper en se levant et en s'habillant. *Voyez page 75 et suiv.*

Par rapport aux méditations qu'on fait dans le cours de la journée, il faut de même, quelque temps avant de les commencer, s'en former exactement tout le plan. *Voyez p. 112.*

§ II.

Des différentes parties de la méditation.

Les parties de la méditation sont, l'oraison préparatoire et les préludes ; les points de la méditation qui en sont comme le corps, et le colloque, qui en est la conclusion.

1.° Pour l'oraison préparatoire, qui est toujours la même dans toutes les méditations, *voyez pages* 48, 51, 77, 84.

2.° Pour les préludes, qui varient dans chaque méditation, suivant les sujets, *voyez pag.* 48, 49, 50.

3.° Les points de méditation renferment les objets que l'on doit méditer. Il peut y en avoir plus ou moins, selon les sujets ; et si un seul point suffit, il faut s'y arrêter, sans passer aux autres. *Voyez page* 78.

4.° C'est dans les points de la méditation que se fait l'exercice de l'entendement et des sens : tant qu'il dure, on peut se tenir debout ou assis, en un mot, dans la posture où l'on espère de s'exciter davantage à la dévotion ; mais quand l'exercice du cœur commence par des affections, il faut prendre la posture la plus respectueuse que l'on pourra. *Voyez pag.* 78, 3, 4.

5.° L'exercice de l'entendement se fait par le raisonnement, en réfléchissant et discourant sur les objets de la méditation. S. Ignace conseille beaucoup l'exercice des sens, qui est en effet le plus facile et le plus propre à fixer l'attention, en occupant toujours l'imagination. Voyez-en des exemples dans la méditation de l'enfer, *page* 69, et la méthode générale, *page* 106.

6.° Le colloque se fait tout entier en affections : voyez-en la méthode générale, *pag.* 56, 57. On

en trouvera des modèles dans presque toutes les méditations. Il ne faut jamais omettre le colloque ; c'est la partie la plus importante, d'où dépend communément tout le fruit de la méditation.

7.° La méditation doit toujours finir par une prière vocale, relative autant qu'il se peut à l'objet du colloque, c'est-à-dire, qui s'adresse, soit à Dieu, soit à Jésus-Christ, soit à la sainte Vierge, ou à quelque saint.

§ III.

Ce qu'il faut faire après la méditation.

Saint Ignace veut qu'après la méditation on s'examine sur la manière dont on l'a faite ; cet examen est très-important, et doit se faire avec le plus grand soin : voyez-en la pratique, *page* 78.

§ IV.

Des répétitions.

Il est très-avantageux de répéter les méditations qu'on a déjà faites. Ces sortes de répétitions inculquent les sujets qu'on a médités, impriment vivement les réflexions qu'on a faites et les sentimens qu'on a eus ; par là même elles affermissent les résolutions qu'on a prises. Saint Ignace ordonne encore plusieurs répétitions d'une même méditation. De plus, quand on a médité plusieurs sujets qui ont quelque connexion l'un avec l'autre, le même saint conseille de les méditer ensuite tous conjointement : voyez la méthode de ces répétitions, *pag.* 65, 68.

ARTICLE II.

De la prière.

Saint Ignace enseigne trois manières de prier. La première est

elle-même une espèce de méditation ; ou plutôt, suivant la méthode qu'il en donne, c'est un examen de conscience en forme de prière. Elle a pour objet les commandemens de Dieu et les différentes espèces de péché. Aussi en conseille-t-il l'usage dans la première semaine, pendant laquelle on est occupé de sa confession ; et de plus, il restreint presque à ce seul exercice les personnes simples et grossières qui veulent employer quelque temps à penser sérieusement à leur salut.

Les deux autres manières de prier, surtout la troisième, ne sont presque que vocales. Elles sont d'usage pareillement pour les personnes qui ne peuvent méditer.

D'abord le saint veut que toute espèce de prière soit précédée d'une préparation, telle à peu près que celle qu'il prescrit pour la méditation.

La première manière de prier

consiste en réflexions sur les commandemens, qu'on examine l'un après l'autre ; sur les péchés, sur cinq organes de nos sens. Les réflexions sont terminées par un colloque.

La seconde manière de prier consiste à peser attentivement chaque parole d'une prière. On la commence par une oraison préparatoire relative à la personne à qui la prière est adressée, et on la finit en récitant couramment la prière qu'on vient de méditer.

La troisième n'est qu'une prononciation très-lente de certaines prières.

La méthode détaillée de ces trois manières de prier, est depuis la *page* 190 jusqu'à la *page* 201.

ARTICLE III.

De l'examen particulier.

IL peut avoir deux objets. Le premier est d'usage en tout temps. Si l'on

l'on veut se corriger de quelque défaut particulier, il faut en faire l'objet de son examen particulier; et il n'est guère possible qu'on ne réussisse par la méthode que saint Ignace en donne.

Mais pendant le cours des exercices, il veut qu'on prenne pour objet de l'examen particulier, la manière dont on s'en acquitte : c'est vraiment le plus sûr et le plus facile moyen de s'en bien acquitter.

La pratique de l'examen particulier est détaillée depuis la *page* 29 jusqu'à la *page* 34.

ARTICLE IV.

De la mortification du corps, et de la tempérance.

LA vertu de tempérance doit être pratiquée fidèlement dans tous les temps; elle doit être encore plus exacte dans le temps des exercices.

Il est très à propos d'y ajouter la mortification, surtout pendant la première semaine, jusqu'à ce que la confession soit faite. On peut en relâcher la rigueur dans la suite des exercices, et même pendant la quatrième semaine. Le saint conseille de s'en tenir à la simple vertu de tempérance.

Les règles qu'il donne sur la mortification sont très-sages. Elle doit s'étendre sur la nourriture, sur le sommeil, sur la chair même, en lui faisant souffrir quelque sensation de douleurs. *Voyez pages* 80 *jusqu'à* 86.

Les règles sur la tempérance sont à la *page* 170 *jusqu'à* 175.

ARTICLE V.

De la manière de faire les exercices.

LA manière de faire les exercices comprend les dispositions dans les-

quelles on doit être, soit en les commençant, soit en les faisant; et le temps que doivent durer et le cours entier des exercices, et chaque exercice en particulier.

§ PREMIER.

Dispositions pour bien faire les exercices.

1.° Et celui qui fait les exercices et celui qui les donne doivent d'abord se prémunir d'un principe très-important pour le succès qu'on en attend : c'est de prendre toujours en bonne part, autant qu'il est possible, tout ce que l'on entend. *Voyez page* 26.

2.° Il faut entreprendre les exercices avec un très-grand courage. *Voyez page* 6.

3.° Il faut faire chaque exercice sans s'informer du suivant; ceux d'une journée de même, et d'une semaine, sans penser à ce qu'on

fera la journée et la semaine suivante.

4.° Il est à propos d'avoir toujours sous les yeux, par écrit, chacun des exercices que l'on va faire, à mesure qu'on les fait. *Voyez page* 23.

5.° Il est d'une absolue nécessité de faire exactement tous les exercices dans leur ordre, comme ils sont marqués, sans y rien changer, sans en rien omettre. *Voyez page* 22.

6.° Il est essentiel pour ceux qui peuvent être libres d'affaires, de se retirer absolument du monde, et de ne conserver aucune communication avec qui que ce soit. Plus on sera dégagé de tous soins temporels et de toute espèce de commerce avec le monde, plus on retirera de fruit de ces exercices. *Voy. p.* 22, 23. Avantages de la solitude. *Voy. page* 23 *et suiv.*

7.° Cependant ceux mêmes qui

ont des affaires indispensables qui ne souffrent point d'interruption, peuvent faire ces exercices, du moins en partie, et d'une manière très-utile. *Voyez page* 20 *et suiv.*

8.° Les personnes mêmes les plus grossières peuvent les faire, et comment. *Voyez page* 19.

§ II.

Du nombre et de la durée des exercices.

1.° Saint Ignace prétend qu'on fera communément cinq exercices par jour. Temps auquel il faut les faire. *Voyez pages* 73, 74.

2.° Eu égard aux dispositions et à la complexion d'un chacun, on peut cependant en diminuer le nombre. *Voyez page* 164.

3.° Chacun des exercices particuliers doit être d'une heure. Il est très-important de ne point les abréger. *Voyez page* 10 *et suiv.*

*

4.° Il est cependant des circonstances où un directeur prudent peut le faire. Quelles sont-elles. *V. p.* 18.

§ III.

De l'étendue des semaines et du cours entier des exercices.

1.° Par le mot de semaine on n'entend pas ici un espace déterminé de sept jours. Quelques-unes de ces semaines peuvent être plus courtes, d'autres plus longues. Pour obtenir la rémission de ses péchés, qui est la fin de la première semaine, quelques-uns peuvent avoir besoin de beaucoup plus que sept à huit jours; pour d'autres il en faudrait beaucoup moins. Il faut donc prolonger ou abréger les semaines, suivant les besoins de ceux qui font les exercices. *Voyez pages* 4, 5, 6.

2.° Le cours des exercices en général doit être toujours de trente jours ou environ. *Voyez p.* 6.

C'est la pensée et la méthode de saint Ignace ; mais elle n'est presque plus connue. Me permettra-t-on de dire ici mon sentiment ? C'est peut-être là aussi la raison pour laquelle les retraites ne font plus, à beaucoup près, les fruits qu'elles produisaient autrefois. On a restreint les retraites à huit jours, dix jours au plus. Est-il possible que ce temps suffise pour purifier exactement sa conscience, s'attacher fermement et constamment à Jésus-Christ, former en soi l'habitude des vertus, distinguer tous les piéges de l'ennemi du salut et se prémunir contre eux, reconnaître tous les défauts de sa conduite, former un plan de réforme, prendre les moyens de l'exécuter, affermir ses résolutions, enfin commencer une vie toute nouvelle, et s'aguerrir suffisamment pour triompher de tous les obstacles qu'on y rencontrera ? On ne fait plus qu'ébaucher ce grand ouvrage dans nos retraites de huit jours, et cet ouvrage, très-souvent ébauché, ne s'achève jamais.

Cependant il n'est plus guère possible de réformer cet usage de nos retraites restreintes à huit ou dix jours. Il est très-peu d'âmes assez courageuses pour se renfermer pendant un mois entier dans la retraite. Presque personne ne croit plus avoir de santé pour cela. Ne pourrait-on pas du moins se rapprocher davantage de la méthode admirable de saint Ignace ? En huit ou dix jours faire tout le cours d'exercices prescrits pour un mois entier, c'est, ce me semble, chose presque impossible ; c'est cependant le plan de toutes nos retraites. J'oserai dire encore ici librement mon avis.

Je voudrais qu'au moins on accommodât les exercices aux dispositions et aux besoins d'un chacun. Tel, par exemple, fait une retraite pour se disposer à une bonne confession : il n'a besoin que des exercices de la première semaine. Tel autre veut se retirer quelque temps du monde pour faire choix d'un état

de vie, ou pour s'examiner sur son état et se réformer en conséquence : ce sont les exercices de la seconde semaine qui lui conviennent. Une âme pieuse est dans le trouble : ce sont ceux de la troisième qui peuvent la tranquilliser. Si l'on n'a besoin que de se purifier et de se perfectionner de plus en plus, après avoir repris quelques exercices choisis des trois premières semaines, ce sont ceux de la quatrième auxquels il faut s'attacher.

Un plus long détail de ce système me menerait trop loin. S'il était goûté, je pourrais dans la suite l'étendre davantage, et peut-être l'exécuter. Il faudrait pour cela un cours complet d'exercices dans le véritable esprit de saint Ignace, pour un mois entier.

Il serait facile d'y choisir ce qui conviendrait aux dispositions d'un chacun pour l'occuper très-utilement, selon ses désirs ou ses besoins, pendant huit ou dix jours. Du reste,

ce système me paraît très-conforme aux idées de saint Ignace lui-même, selon ce qu'il dit depuis *page* 18 *jusqu'à* 22.

CHAPITRE II.

Règles particulières pour chaque semaine en particulier.

ARTICLE PREMIER.

PREMIÈRE SEMAINE.

Par rapport à chaque semaine, il faut remarquer, 1.° les sujets des méditations qui doivent y occuper.

2°. La méthode particulière que chaque sujet particulier peut demander.

3.° La fin qu'on doit se proposer dans la semaine, et les moyens particuliers d'y parvenir.

§ PREMIER.

Sujets des méditations de la première semaine.

1.° Le fondement de tous les exercices, ou l'exercice fondamental par lequel il faut toujours commencer, c'est la fin de l'homme. Il est essentiel de s'en bien pénétrer. Projet de cette première méditation. *Voyez page* 27.

2.° Les méditations de cette semaine sont le péché. Plan d'une première méditation sur le péché. *Voy. p.* 48 *et suiv.* Plan d'une seconde méditation sur le péché. *Voy. p.* 59 *et suiv.*..... Plan de deux répétitions de ces exercices. *V. p.* 65 *et suiv.*

3.° Aux méditations sur le péché, doit succéder une méditation sur l'enfer. Plan de cette méditation. *Voyez page* 69 *et suiv.*

4.° On peut y ajouter (et il sera

bon de le faire,) des méditations sur la mort, sur le jugement, enfin sur toutes les grandes vérités de la religion. *Voyez page* 73. La méditation de l'enfer en pourra servir de modèle.

5.° Saint Ignace suppose que ces méditations rempliront toute la première semaine, jusqu'à ce que la confession soit faite.

6.° Cependant si ces méditations ne suffisent pas, on pourra, pour se disposer à la confession plus particulièrement encore, y ajouter des méditations sur les commandemens, sur les différentes sortes de péchés, suivant la méthode proposée, *p.* 190 *et suiv.* Ces méditations aideront beaucoup à l'examen dont on parlera dans la suite.

§ II.

Règles particulières qu'il faut suivre dans ces méditations de la première semaine.

1.° Eviter toutes les pensées qui peuvent causer de la joie, quelques pieuses qu'elles soient.

2.° Se priver, autant qu'il se peut, pendant la méditation, de la clarté du jour.

3.° S'abstenir de tout ris et de toutes paroles gaies.

4.° Ne regarder personne sans une indispensable nécessité. *Voy. pag.* 79, 80.

Voyez de plus pour cette semaine ainsi que pour toutes les autres, ce qu'on a dit dans le chapitre II, sur la manière de faire la méditation. On suppose dans ce second chapitre tout ce qu'on a dit à ce sujet dans le premier.

§ III.

Fin qu'on doit se proposer dans la première semaine, et les moyens d'y parvenir.

1.° Nous avons déjà dit que la fin de la première semaine était de purifier sa conscience, par la contrition et la confession de ses péchés.

2.° Tous les sujets de la méditation tendent à nous inspirer la contrition.

3.° Le moyen de parvenir à faire une bonne confession, c'est de s'y disposer par un examen exact et rigoureux.

4.° Saint Ignace donne deux méthodes d'examen, depuis *page* 34 *jusqu'à* 48.

5.° Il est très à propos de faire une confession générale; et pourquoi? Le temps de la faire est après les exercices de la première semaine. *Voy. pag.* 46, 47.

6.° Un excellent moyen de purifier sa conscience et de se corriger de ses péchés, est l'examen particulier. Voyez-en la méthode, *p.* 29 *et suiv.*

7.° Il sera très-utile de faire, surtout dans le cours de cette semaine, quelques pénitences ou mortifications extérieures. Voyez-en la pratique *pag.* 80, 81, 82; les avantages, *page* 83. Il est bon de les varier de temps en temps, en sorte qu'on se mortifie tantôt d'une manière et tantôt d'une autre. *Voyez pag.* 84, 85.

Mais comme il n'est presque pas possible qu'une âme pense sérieusement à se convertir, sans être aussitôt en butte aux suggestions du malin esprit, qui cherche à la dégoûter, et du moins à la troubler, tantôt par des tentations violentes, tantôt par des scrupules, et même quelquefois par des illusions, notre saint donne les règles les plus exactes et les plus sages sur les scrupules : elles

sont à la *page* 275 *et suiv.* De même, il prémunit admirablement contre tous les piéges du démon, par les règles qu'il donne sur le discernement des esprits, à la *page* 251, jusqu'à la *page* 263. Mais remarquez qu'il ne faut pas aller plus loin dans cette semaine; ce qui suit ne convient guère que dans la seconde; le saint en avertit expressément.

ARTICLE II.

SECONDE SEMAINE.

§ PREMIER.

Fin qu'on doit se proposer pendant la seconde semaine.

APRÈS avoir exactement purifié sa conscience par les exercices de la première semaine, il s'agit ensuite de commencer à régler sa vie. Pour la bien régler, c'est Jésus-Christ qu'il faut prendre pour modèle. Or Jésus-Christ nous donne deux modèles de

vie, l'un d'une vie simple et commune, dont tout le mérite consiste dans l'observation des commandemens de Dieu; l'autre d'une vie qui tend à la perfection évangélique.

Le premier de ces deux états nous est essentiel : il faut nous déterminer à l'embrasser absolument, et ensuite il faudra examiner si Dieu ne nous appelle pas au second état, et jusqu'à quel point il nous y appelle.

Cette semaine doit donc se diviser en deux parties. Dans les premiers jours, on prend la résolution de pratiquer fidèlement l'essentiel du christianisme, sur le modèle des trente années de la vie cachée de Jésus-Christ, qu'il passe toute entière dans l'obéissance et la soumission. Saint Ignace consacre les trois premiers jours seulement aux exercices relatifs à cette fin. *Voyez* depuis *page* 87 jusqu'à 117.

Le reste de la première semaine est employé à examiner ce que Dieu

exige de nous ; et conséquemment à nous choisir un état de vie, si nous n'en avons point encore de décidé, ou à nous réformer dans celui que nous avons embrassé, s'il est irrévocable. *Voyez* depuis *p.* 117 jusqu'à 156.

Saint Ignace donne les règles les plus sages pour se bien déterminer, et se déterminer sûrement à ce que Dieu exige de nous. *Voyez* depuis *page* 138 jusqu'à 153.

Si nous sommes dans un état que nous ne puissions changer, il ne s'agit que de nous déterminer à en remplir exactement tous les devoirs, selon ce que nous découvrirons que Dieu exige de nous. Pour y parvenir, ce sont les mêmes règles à suivre que pour choisir un état de vie quand on n'en a point encore. Voyez donc les mêmes endroits, et de plus, depuis *page* 153.

Les réflexions particulières que l'on fera sur ce sujet, il faut les

appuyer des exemples de J. C., dont on méditera les actions, comme on va le dire.

§ II.

Sujet des méditations.

La première est comme le fondement de toutes les autres. Pour déterminer à imiter l'obéissance de Jésus-Christ à toutes les volontés de son père et de ses parens mêmes selon la chair, nous commençons par nous convaincre que Jésus-Christ est notre roi, à qui seul nous devons nous attacher, *page* 87 *et suivantes.* Ensuite on médite sur l'incarnation, la naissance de Jésus-Christ, sa présentation au temple, sa fuite en Egypte et les autres mystères de sa vie cachée, dont les précis se trouvent depuis la *page* 202 jusqu'à 211.

Après s'être bien affermi dans la résolution d'observer fidèlement tous les préceptes, il faut examiner ce que Dieu peut nous demander de

plus, s'il ne nous appelle pas dans la carrière de la perfection évangélique, et à quel degré il nous appelle.

Saint Ignace fait commencer les exercices relatifs à cette fin, le quatrième jour. Mais qu'on se souvienne qu'on peut, suivant son goût ou son besoin, régler tout autrement l'étendue de chacune des parties des exercices.

La méditation fondamentale de toutes les autres est celle des deux étendards, l'un de Jésus-Christ notre roi, l'autre du démon son ennemi. *Voyez pages* 117 *et suiv.* Elle est suivie d'une autre, que je ne crois guère moins essentielle, sur les trois différentes choses dans lesquelles on peut réduire tous les hommes. *Voyez page* 126.

Ces deux méditations doivent se faire avec toute l'attention possible. Saint Ignace veut qu'elles occupent tout le quatrième jour par les répétitions qu'on en fera, selon ce qui a été dit au paragraphe des répétitions.

Le cinquième jour doit commencer par la méditation sur le baptême de Jésus-Christ, *page* 131. Ensuite le même jour on commence la matière des élections, et il faut la commencer par la méditation sur les trois espèces d'humilité, qui ne sont autre chose que trois manières différentes de s'attacher à Jésus-Christ. *Voyez page* 134 *et suiv.*

On ne peut donner assez d'attention à ce que saint Ignace dit sur la manière de faire un bon choix. On y peut employer tout le reste de la semaine; mais il faut en même temps méditer en détail tous les mystères de la vie publique de J. C. L'ordre dans lequel saint Ignace veut qu'on les médite, se trouve *p.* 132, 133. Les précis de ces méditations sont depuis la *page* 213, jusqu'à 228.

§ III.

Règles particulières pour les méditations de la troisième semaine.

1.° Dans tout le cours de cette semaine on ne doit penser à aucun mystère, autre que celui qu'on doit méditer pendant la journée. *Voyez page* 109.

2.° Il faut pendant le jour se rappeler souvent à la mémoire quelques traits de la vie de Jésus-Christ. *Voyez page* 111.

3.° Il convient dans cette semaine d'user également, soit de la lumière, soit de l'obscurité. *Voyez page* 111.

4.° Comme, entre les mystères de la vie de Jésus-Christ, les uns portent à la pénitence, les autres à d'autres vertus, il faudra s'étudier tous les jours à pratiquer principalement la vertu qui paraîtra plus conforme aux mystères que l'on médite. *Voyez page* 112.

5.° Il sera bon pendant cette semaine de lire de temps en temps, soit dans la vie de Jésus-Christ, soit dans celle des saints, ou dans le livre de l'Imitation. *V. p.* 94.

6.° Si les exercices de la première semaine ont affaibli la santé, on pourra, pendant celle-ci, prendre quelques adoucissemens. *Voyez page* 110.

Enfin, comme il est assez naturel que dans le cours de cette semaine, le démon redouble ses efforts pour arrêter nos progrès dans la vertu, saint Ignace donne de nouvelles règles qu'il dit convenir plus particulièrement à cette semaine, pour un discernement encore plus exact et plus parfait des différens esprits. *Voyez page* 263 *et suiv.*

ARTICLE III.

TROISIÈME SEMAINE.

1.° IL ne paraît pas qu'il y ait d'autre fin à se proposer dans cette semaine, que de se confirmer et de s'affermir dans les résolutions que l'on a prises dans la seconde, et d'achever en même temps de régler entièrement sa conduite, suivant l'état dans lequel on est, ou auquel on se croit appelé.

2.° Jésus-Christ est toujours le modèle que nous devons avoir devant les yeux. Pendant la seconde semaine on a médité les mystères de sa vie ; la troisième est employée à méditer ceux de sa passion et de sa mort. Ces objets encore plus intéressans et plus touchans sont sans doute les plus propres à nous confirmer dans les bonnes résolutions que la méditation des actions de la vie nous a fait perdre.

Toutes

Toutes les méditations de cette semaine roulent donc sur la passion de Jésus-Christ.

L'ordre de ces méditations est détaillé depuis *page* 156 jusqu'à 163, et depuis 166 jusqu'à 168.

3.° Mais comme il se peut faire que quelques-uns veuillent méditer la passion plus en détail, et d'autres plus succintement, saint Ignace enseigne comment on peut faire avec profit l'un et l'autre. *Voyez p.* 168, 169, 170.

La première méditation, *p.* 156, et la seconde, *page* 161, serviront de modèles pour faire toutes les autres, dont on trouvera des précis depuis *page* 232 jusqu'à 239.

4.° Dans tout le cours de cette semaine on doit s'étudier à se procurer des tristesses et des désolations intérieures, par le souvenir de ce que Jésus-Christ a souffert pour nous, et bannir absolument

de son esprit toute pensée consolante. *Voyez pag.* 164, 165.

5.° Nous avons dit que la fin de cette semaine est de bien s'affermir dans les bonnes résolutions que l'on a prises pendant la seconde ; il s'agit conséquemment d'achever ce que l'on n'a pu faire encore entièrement, de régler chrétiennement toute sa conduite. Trois objets essentiels pour la réforme qu'il faut faire : 1.° la manière de penser, 2.° le soin de son corps, 3.° les aumônes.

1.° Notre manière de penser, pour être vraiment saine, doit être conforme à ce que pense l'Eglise catholique. Saint Ignace donne, *page* 280 *et suiv.*, des règles pour être toujours d'accord avec elle.

2.° Les règles de tempérance que le saint prescrit, *page* 170, peuvent diriger sûrement nos résolutions sur le second objet.

3.° Il faut étudier et méditer soi-

gneusement ce qu'il enseigne sur la distribution des aumônes. *V. p.* 271.

ARTICLE IV.

QUATRIÈME SEMAINE.

LA première semaine a été employée à purifier la conscience par une bonne confession. La seconde, à s'exciter fortement et efficacement au désir, et à prendre les moyens les plus sûrs de s'attacher uniquement à Jésus-Christ. Le moyen général est de se choisir un état de vie, ou de se réformer dans celui qu'on a embrassé, selon la pure volonté du Seigneur. La troisième, à se confirmer et à s'affermir invariablement dans les résolutions que l'on a prises.

Relativement à ces trois fins qu'on doit s'être proposées dans les trois semaines, on a médité dans la première les grandes vérités de la religion ; dans la seconde, les mystères

de la vie de Jésus-Christ, comme vrai modèle de la vie chrétienne ; dans la troisième, les mystères de sa passion et de sa mort.

Les exercices de la première semaine sont ceux de la vie, que les maîtres de la vie spirituelle nomment *purgative ;* ceux de la seconde et de la troisième, sont ceux de la vie qu'ils appellent *illuminative.*

Dans la quatrième, il s'agit de mettre le comble et la perfection à l'ouvrage spirituel ; elle fait entrer dans les exercices de la vie *unitive.* C'est Jésus-Christ ressuscité qui en est le modèle ; aussi ce sont les mystères de Jésus ressuscité qu'on doit enfin méditer. L'ascension en est comme la consommation : elle fait le sujet de la dernière méditation.

Les précis de toutes ces méditations sont depuis *page* 240 jusqu'à 251. Elles doivent se faire toutes sur le modèle de celle qui se trouve *page* 175, qui est la première de la quatrième semaine.

Mais, de plus, comme l'union de l'âme à Dieu s'ébauche, s'avance et se consomme enfin par l'amour, l'exercice essentiel de la vie unitive est sans doute la *charité*. C'est donc à étendre, à épurer, à perfectionner la charité qu'on doit s'étudier sans cesse; c'est à cette fin qu'il faut rapporter tous les autres exercices. pour cela, il sera très-important de faire avec soin, et de répéter souvent la belle méditation sur l'amour de Dieu, qui se trouve *p.* 182 *et suiv.*

Voici les remarques particulières qu'on peut faire sur les exercices de cette semaine.

1.° On peut, si l'on se sent fatigué, se contenter de quatre exercices par jour. Il est plus convenable dans cette semaine que dans les autres de diminuer ainsi le nombre des exercices. D'ailleurs, saint Ignace suppose que pendant tout le cours de cette semaine on sera continuellement, ou plutôt habituellement, tout occupé de l'amour de Dieu.

*

2.° Dès qu'on s'éveille, il faut s'exciter à des sentimens de joie, par la pensée de celle que goûte J. C. ressuscité, avec sa très-sainte mère et ses apôtres.

3.° On doit chercher à se procurer toutes les pensées qui peuvent causer une joie spirituelle et sainte.

4.° Il est de même à propos de jouir de tous les agrémens innocens de la nature, qui excitent à rendre grâces au Créateur.

5.° On peut modérer ses austérités, et rentrer dans les bornes de la simple tempérance.

Toutes ces règles se trouvent à la *page* 179 *et suiv.*

CHAPITRE III.

Règles de conduite pour un directeur qui donne les exercices spirituels.

§ PREMIER.

Règles générales qu'il faut suivre à l'égard de tous ceux que l'on dirige.

1.° IL doit proposer très-succintement à celui qu'il dirige, les points de sa méditation, pour lui laisser la satisfaction de discourir et de raisonner par lui-même. Nous trouvons toujours plus de goût dans les réflexions que nous faisons nous-mêmes, que dans celles qui nous sont suggérées, et nous en retirons plus de profit. *Voyez pag.* 2, 3.

2.° Il ne doit proposer ses sujets que l'un après l'autre, et de jour en jour; en sorte que celui qu'il dirige ignore absolument, quand il fait

une méditation, quel sera le sujet de la suivante, et à plus forte raison, qu'il ne sache point ce qu'il doit faire d'une semaine à l'autre. *V. p.* 10.

3.° Un directeur ne doit jamais, pendant le cours des exercices, engager son pénitent à aucun état préférablement à aucun autre. Dans tout autre temps il peut conseiller ce qui tend davantage à la perfection; mais pendant les exercices il doit laisser le Créateur traiter seul avec sa créature, sans participation d'aucun tiers. Si cependant il remarque quelque affection déréglée qui porte l'âme à quelque état particulier, il doit, pour seconder l'opération de la grâce, faire tous ses efforts pour extirper cette inclination vicieuse, et mettre l'âme dans l'équilibre. *Voy. pag.* 13, 14, 15, 16.

4.° Il ne doit jamais chercher à connaître les pensées secrètes de celui qu'il dirige, qu'autant que lui-même il les lui découvre. Il serait à propos cependant qu'il fût instruit

des divers mouvemens qui s'excitent dans son âme par les différens esprits. *Voyez pag.* 16, 17.

5.° Il faut cependant qu'il s'instruise exactement du moins de ses dispositions générales, pour proportionner les exercices à son âge, à la capacité de son esprit, à son tempérament. *Voy. pag.* 17, 18.

6.° Il doit, autant qu'il est possible, prendre en bonne part ce qui lui est dit; s'il ne le peut absolument, prendre toutes les voies de ménagement et de douceur pour persuader celui qui le consulte. *Voy. pag.* 25, 26.

7.° Discrétion avec laquelle il doit parler des mystères de la prédestination et de la grâce, sur le libre arbitre, les bonnes œuvres et la foi. *Voyez page* 289 *et suiv.*

8.° Ménagement et prudence avec lesquels il faut parler des supérieurs ecclésiastiques et civils. *V. p.* 285.

9.° Un directeur sage doit se bien

pénétrer de toutes les règles que donne saint Ignace pour le discernement des esprits. *Voyez* depuis *page* 251 jusqu'à 271.

§ II.

Règles particulières suivant les différentes situations de ceux qu'on dirige.

1.° Si la personne qu'il dirige demeure dans une espèce d'insensibilité et d'apathie, sans éprouver ni consolations ni tristesses intérieures, il doit lui faire rendre un compte exact et détaillé de la façon dont il s'acquitte des exercices. *V. p.* 6, 7.

2.° Si cette âme se trouve dans la désolation ou dans des tentations violentes, il doit user de beaucoup de douceur. *Voy. page* 7.

3.° Si celui qui fait les exercices est sans expérience des choses spirituelles, il pourra être tourmenté de tentations grossières. Règles que le

directeur doit suivre. *Voy. p.* 8, 9, et surtout *pag.* 251 *et suiv.*

4.° Si le directeur remarque que celui qu'il dirige est tourmenté de tentations subtiles, par l'apparence du bien. Cela arrive à ceux qui ne se sont pas occupés assez soigneusement et assez long-temps à bien purifier leur conscience. *Voy. page* 9. Les règles qu'il doit suivre sont à la *page* 263.

5.° Si celui qui fait les exercices goûte de grandes consolations, le directeur doit bien prendre garde que dans quelque transport de dévotion il ne s'engage par aucun vœu. *Voyez page* 12 *et suiv.*

6.° Si quelqu'un ne veut que se mettre, par les exercices, dans une disposition qui tranquillise sa conscience. Voyez comment le directeur doit se conduire, *pag.* 18, 19.

7.° Si c'est un esprit grossier et simple qui fait les exercices; comment faut-il le diriger? *Voy. p.* 19.

8.° Si c'est une personne chargée d'affaires indispensables, qu'elle ne puisse interrompre tout-à-fait, et qui veuille cependant penser à son salut, que faut-il lui faire faire? *Voy. pag.* 20, 21, 22.

9.° Si l'on rencontre une âme scrupuleuse, il faut étudier avec soin les Règles de saint Ignace sur les scrupules, depuis *page* 275 jusqu'à 280.

OBSERVATIONS

Importantes pour l'intelligence parfaite des Exercices spirituels qui suivent ; et très-utiles, tant pour celui qui les dirige que pour celui qui les fait.

I. PAR le mot d'exercices spirituels on entend une méthode, quelle qu'elle soit, d'examiner sa conscience, de contempler, de méditer, de prier ; je dis prier, soit mentalement, soit vocalement, enfin de s'exercer à toutes les autres opérations spirituelles, comme on le dira dans la suite. Se promener, voyager, marcher, courir, ce sont des exercices du corps ; de même, préparer et disposer son âme à se dégager de toutes les affections déréglées, et, après qu'elles sont déracinées, à chercher et à découvrir

la volonté de Dieu relativement au règlement de sa vie et au salut de son âme, c'est ce qu'on appelle exercices de l'esprit.

II. Celui qui donne à un autre la méthode de méditer, doit lui raconter fidèlement le point d'histoire qui fait le sujet de la méditation, en parcourant brièvement les points principaux, sans y ajouter autre chose qu'une très-courte explication, afin que celui qui doit méditer puisse ensuite, sur ce simple fondement, discourir et raisonner par lui-même. Il arrivera par là que, quand il aura trouvé quelque chose qui lui donnera plus d'intelligence du sujet qu'il médite (soit que ce soit par son raisonnement qu'il y parvienne, soit que ce soit Dieu qui daigne le favoriser de quelque lumière particulière) il sentira beaucoup

plus de goût, et retirera bien plus de profit, que si son sujet lui avait été raconté et expliqué dans un long détail. Ce n'est pas l'étendue des connaissances et l'érudition, c'est le sentiment et le goût intérieur qui remplit le désir de l'âme.

III. Comme dans tous les exercices suivans on fait agir tantôt l'entendement, quand, par exemple, on raisonne sur le sujet proposé, tantôt la volonté, quand on se livre aux diverses affections qui peuvent s'y exciter ; il faut bien remarquer que dans les opérations qui appartiennent particulièrement à la volonté, telles que sont les colloques, soit avec le Seigneur, soit avec les saints, on doit se tenir dans un respect et intérieur et extérieur beaucoup plus grand que quand c'est l'entendement

seul qui agit pour se procurer l'intelligence de son sujet.

IV. On partage les exercices suivans en quatre parties, dont chacune est affectée à une semaine particulière. Il y a par conséquent quatre semaines comme quatre parties. Pendant la première semaine, on médite sur le péché ; dans la deuxième, sur la vie de Jésus-Christ jusqu'à son entrée dans le temple de Jérusalem le jour des palmes ; dans la troisième, sur la passion ; et dans la quatrième enfin, sur la résurrection et l'ascension de J.-C. Dans cette quatrième partie, on a ajouté trois différentes manières de prier. Voilà la division générale de tout l'ouvrage.

Ce n'est pas à dire cependant que chaque partie doive occuper une semaine entière. On n'entend pas ici par le mot de semaine,

dont on donne le nom à chaque partie, un espace exact de sept ou de huit jours.

Tous ne sont pas également prompts à arriver au but où ils aspirent. Les uns y arrivent plutôt ou plus tard que les autres. La fin de la première semaine, par exemple, est d'obtenir la contrition et la douleur de ses péchés. Il peut très-bien se faire qu'une semaine entière ne soit pas nécessaire à quelques-uns pour en venir là. De même tous n'éprouvent pas également les mouvemens divers des différens esprits. Il faut donc plus ou moins de temps aux uns qu'aux autres, pour parvenir au discernement juste des esprits, qui occupe une autre semaine.

De là il s'ensuit qu'il est à propos de prolonger ou d'abréger les semaines suivant les

besoins particuliers de ceux qui font ces exercices ; mais en général le cours des exercices doit toujours être de trente jours ou environ.

V. Il faut entrer dans ce cours d'exercices avec ferveur et avec courage. On trouvera une facilité merveilleuse à le remplir, si l'on offre sincèrement à Dieu toutes ses inclinations naturelles, prêt à faire tout ce qu'il ordonnera, et ne désirant autre chose que de connaître ce qu'il veut que nous fassions pour le servir.

VI. Si celui qui donne les exercices s'aperçoit que celui qu'il dirige, n'éprouve aucune affection spirituelle extraordinaire, telles que sont les consolations et les tristesses, que son âme ne ressent rien des mouvemens qu'excitent les différens esprits, il doit s'informer

exactement s'il fait les exercices dans les temps prescrits, et comment il les fait, s'il observe fidèlement tout ce qui est marqué dans les additions. Il faut exiger sur tout cela le compte le plus détaillé et le plus exact. On parlera dans la suite des consolations et des délaissemens de l'âme. On trouvera aussi les additions dans le cours de cet ouvrage.

VII. Si celui qui donne les exercices, voit celui qu'il dirige dans une grande désolation intérieure ou dans des tentations violentes, il doit bien prendre garde d'user envers lui d'aucune sévérité. Il doit au contraire se montrer en tout le plus complaisant et le plus doux qu'il lui sera possible. Il s'agit de l'encourager et de l'animer à poursuivre avec ferveur, et de lui découvrir habilement toutes

les ruses de l'ennemi du salut pour le disposer aux consolations qui suivront bientôt.

VIII. Pour ce qui regarde les consolations et les délaissemens spirituels qu'on éprouve dans la pratique de ces exercices, on pourra mettre en usage les règles sur le discernement des esprits. Elles conviennent surtout dans les deux premières semaines.

IX. Si celui qui fait les exercices est sans expérience des choses spirituelles, il pourra lui arriver, surtout dans la première semaine, d'être tourmenté violemment par des tentations grossières, et d'être arrêté dans cette carrière par des obstacles trop réels, tels que sont, soit l'ennui et le dégoût, soit la honte et la crainte, occasionnée par le respect humain. Dans ce cas, celui qui le dirige doit s'abs-

tenir de l'usage des règles qu'on donne pour la deuxième semaine sur le discernement des esprits; il suffit de celles qui sont pour la première. La matière qu'on traite dans la seconde est trop subtile et trop sublime, et passe de beaucoup la portée des personnes encore grossières. Ce qu'on y dit pourrait leur nuire autant qu'il peut servir à ceux qui commencent à être versés dans la spiritualité.

X. Si celui qui fait les exercices est tourmenté de tentations qui aient quelque apparence de bien, alors il faut le prémunir contre elles par les règles de la seconde semaine. L'ennemi du genre humain a coutume, en effet, de tenter, par une apparence de bien, ceux qui se sont déjà exercés dans les voies de la vie qu'on appelle *illumina-*

tive, qui répond aux exercices de la seconde semaine, surtout s'ils s'y sont plus exercés que dans la première voie, qu'on nomme *vie purgative* à laquelle se rapportent les exercices de la première semaine.

XI. Il convient que celui qui est dans les exercices de la première semaine ne sache point ce qu'il doit faire dans la seconde. Toute son attention, toute son application doivent être à trouver ce qu'il cherche alors, comme s'il n'avait rien autre chose à désirer et à se procurer dans la suite.

XII. On ne doit jamais employer moins d'une heure à chacun des exercices. Cela est essentiel; il faut avoir grand soin d'en avertir celui qui les fait; et pour qu'il n'ait là-dessus aucun scrupule, voici la règle qu'il con-

vient de lui donner et qu'il doit suivre : c'est d'y employer assez de temps pour qu'il puisse se rendre témoignage d'avoir plutôt passé l'heure que de ne l'avoir pas remplie. C'est, en effet, une des ruses les plus ordinaires du démon de nous faire abréger le temps que nous devons donner à la méditation et à la prière.

XIII. Autant le temps coule rapidement quand on goûte les consolations célestes, autant il paraît long à une âme plongée dans la désolation. Il est donc aussi facile dans le premier état, que difficile dans le second, de donner à la méditation l'heure toute entière. Dans les temps de tentation et de sécheresse, il faut combattre l'ennui et le dégoût avec courage ; et pour cela prolonger son exercice au-delà même d'une heure. C'est

le moyen non-seulement de résister à l'ennemi, mais d'en triompher.

XIV. Si l'on remarque une grande ferveur dans celui qui fait les exercices, s'il y goûte beaucoup de consolations spirituelles, il faut bien prendre garde que dans quelqu'un de ces transports d'une dévotion extraordinaire il ne se lie indiscrètement ou avec trop de précipitation, par quelque promesse ou quelque vœu. Il y faut faire d'autant plus d'attention qu'on remarquera plus de légèreté et d'inconstance dans l'esprit de cette personne. Il est vrai qu'en général, il est bon d'exciter, d'exhorter à entrer dans l'état religieux où l'on doit faire les trois vœux, de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Il est pareillement vrai qu'une

qu'une bonne œuvre faite en conséquence d'un vœu, a plus de mérite que si on la faisait sans y être obligé par vœu. Mais, malgré tout cela, il faut avoir égard à l'état et à la condition des personnes, et surtout examiner attentivement, peser et balancer long-temps les avantages et les inconvéniens qui peuvent résulter de l'exécution de ce qu'on aurait promis.

XV. Celui qui donne les exercices ne doit ni engager ni exciter celui qui les fait à embrasser ou à promettre d'embrasser l'état de pauvreté volontaire plutôt que l'état opposé, ni le porter d'aucune sorte à choisir aucun genre de vie préférablement à aucun autre. En tout autre temps que celui des exercices, non-seulement il est permis, mais il est bon et méritoire de conseiller

le célibat, l'état religieux et tout autre qui tend à la perfection évangélique, à tous ceux qu'on peut raisonnablement juger y être propres selon leurs dispositions et intérieures et extérieures. Mais dans le cours des exercices il est beaucoup plus convenable de ne faire là-dessus aucune tentative. Il faut simplement chercher la volonté de Dieu, et attendre qu'elle se manifeste. C'est au Créateur à se communiquer lui-même à l'âme qui s'attache à lui. Il l'attire, et en l'attirant, il la dispose peu à peu à ce qu'il sait convenir le mieux pour son service et pour sa gloire. Celui qui donne les exercices doit donc se tenir dans une espèce de parfait équilibre, et laisser le Créateur et la créature traiter seul à seul, et terminer, sans la participa-

tion d'aucun tiers, cette affaire importante.

XVI. Il faut cependant prendre une précaution très-nécessaire pour rendre plus sure et plus efficace l'opération de Dieu sur sa créature. Si l'on remarque dans une âme quelque affection, quelque inclination peu réglée, on doit faire toutes sortes d'efforts pour la retourner vers l'objet opposé. Par exemple, quelqu'un désire-t-il avec ardeur un emploi, un bénéfice, non pas pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais pour son intérêt et son avantage temporel ? Ce désir est déréglé ; il est essentiel de l'extirper du cœur. A cet effet, il faut que cette âme fasse des prières assidues, et toutes sortes de pieux exercices pour demander à Dieu qu'il daigne lui ôter par sa misé-

ricorde cette affection vicieuse, et lui inspirer des désirs tout contraires. Le moyen de l'obtenir sera de protester souvent à Dieu qu'on ne veut rien, ni charges, ni dignités, soit dans l'Eglise, soit dans le siècle ; qu'on le conjure de ne pas permetre qu'on en obtienne aucune, jusqu'à ce qu'on ait entièrement et parfaitement changé d'intention, et qu'on soit dans la plus sincère et la plus ferme résolution de n'en désirer, de n'en posséder effectivement aucune que pour son service et sa gloire.

XVII. Quoique celui qui donne les exercices ne doive point chercher à connaître les pensées secrettes et les péchés de celui qu'il dirige ; cependant il est très-à-propos qu'il soit instruit des mouvemens divers, que les divers esprits lui impri-

ment. Car, à mesure qu'il en sera instruit, les connaissances qu'il acquerra de ses progrès plus ou moins grands dans les voies du salut, le mettront en état de lui prescrire les méthodes les plus convenables aux besoins de son âme.

XVIII. L'usage de ces exercices doit toujours être exactement proportionné aux dispositions de celui qui les fait. Celui qui les donne doit donc prendre garde, et s'accommoder à la portée de l'âme qu'il dirige. De plus, il faut avoir égard à son âge, à la capacité de son esprit, à l'étendue de ses connaissances, à la force et à la faiblesse de son tempérament; en un mot, il ne faut rien négliger. On fera toujours plus de tort qu'on ne procurera d'avantage et de profit à toute âme qu'on voudra élever

au-dessus de sa capacité, quelle qu'elle soit. Un esprit grossier et faible est bien éloigné de pouvoir suivre tout ce cours d'exercices. De même il convient de ne point s'éloigner de l'intention qui engage à les faire. On doit s'attacher à prescrire simplement à chacun ceux qui peuvent le conduire à la fin qu'il se propose. Tel, par exemple, ne veut que s'instruire et se mettre dans une disposition qui tranquillise sûrement sa conscience. A celui-là, on peut se contenter de prescrire l'examen particulier, de la manière qui est expliquée à la page 29, et ensuite l'examen général suivant la méthode qui se trouve à la page 34. En même temps, il faudra le faire méditer tous les matins pendant une demi-heure sur les commandemens

de Dieu, et sur les péchés mortels, comme il est marqué dans la suite. On doit aussi lui conseiller, et l'engager à prendre la ferme résolution de se confesser toutes les semaines et de communier tous les quinze, même tous les huit jours, s'il en a la dévotion. Ce système d'exercices convient surtout aux esprits grossiers qui n'ont aucune teinture des lettres ni divines ni humaines. Mais il faudra de plus leur expliquer en détail chacun des commandemens de Dieu et de l'Eglise, les péchés mortels qui se commettent par les cinq organes de nos sens, et les œuvres de miséricorde. enfin, si celui qui donne les exercices s'aperçoit qu'il a affaire à un esprit si simple, et d'une intelligence si bornée, qu'il ne peut espérer presque

aucun fruit de ses soins, il vaudra mieux ne l'occuper que des exercices les plus faciles jusqu'à la confession de ses péchés ; et ensuite on lui donnera quelque méthode d'examen, et quelques règles à suivre pour s'approcher plus fréquemment du sacrement de pénitence, et conserver le fruit, quel qu'il soit, qu'il aura tiré de ces exercices. Il serait inutile de le pousser jusqu'aux règles de *l'élection*. Il ne faut donc l'occuper d'autres exercices que de ceux de la première semaine, surtout dans la circonstance où il se trouverait d'autres personnes plus en état de profiter de tous les exercices. Si le temps ne permet pas de les donner à tous, il n'est pas douteux qu'il ne faille préférer ceux auxquels ils seront plus utiles.

XIX. S'il se présente quelque

personne chargée d'affaires, soit publiques, soit autres, qui ne puissent être interrompues, et que cette personne veuille cependant rentrer en elle-même et penser à son salut, voici les exercices qu'il faudra lui prescrire, surtout, si elle a de l'esprit et des lettres. Une heure et demie d'exercices par jour peuvent lui suffire. Mais d'abord il faudra commencer par bien pénétrer cette âme de la fin de sa création. Ensuite on lui fera faire pendant une demi-heure l'examen particulier, puis l'examen général, accompagnés l'un et l'autre d'une méthode pour se bien disposer aux sacremens de pénitence et d'eucharistie. De plus, on lui fera faire tous les matins une heure de méditation; pendant les trois premiers jours, sur le premier, le second et le

troisième péché; ensuite, pendant trois autres jours, il fera le second exercice sur les péchés; trois autres jours seront employés à méditer sur les peines du péché.

Pendant le temps qu'il s'occupera de ces trois premiers exercices, il faudra lui dicter les dix additions qui y sont relatives.

On pourra lui faire méditer de même les mystères de Notre Seigneur Jesus-Christ, suivant la méthode expliquée au long dans le cours de ces exercices.

XX. Si quelqu'un est libre d'affaires, et veut tirer de ces exercices tout le fruit spirituel qu'il peut effectivement en retirer, il est nécessaire qu'il les fasse tous exactement dans l'ordre qu'ils sont ici marqués. Pour s'en acquitter plus régulièrement, sans y rien changer, sans en omettre rien, il est à

propos d'avoir par écrit sous les yeux les principaux points de chacun, à mesure qu'on les pratique. Sur quoi il est essentiel de remarquer que, selon l'expérience commune, on fera d'autant plus de progrès dans la vie spirituelle, qu'on se sera renfermé dans une retraite plus austère, éloigné de toutes ses connaissances, de tous ses amis, dégagé de tout soin, de toute sollicitude temporelle. Il conviendrait donc de quitter sa demeure ordinaire et de se retirer dans quelque maison à l'écart, d'où l'on put librement sortir pour assister à la messe et aux vêpres, quand on le voudrait, sans courir risque d'être rencontré et distrait par ses parens ou ses amis. Cette solitude procure trois avantages principaux, outre une infinité d'autres.

1.° En se séparant ainsi de ses amis et de ses proches, en renonçant pour un temps aux affaires qui ne se rapportent pas directement à Dieu, on attire sur soi une grande abondance de grâces.

2.° L'esprit étant moins distrait dans cette solitude, les pensées se concentrent et se fixent plus aisément sur l'unique objet nécessaire, le service de Dieu, le salut de son âme; par conséquent on a bien plus de force et de liberté pour chercher ce qu'on désire.

3.° Plus l'âme se trouve isolée, pour ainsi dire, et séparée des créatures, plus elle est en disposition et en état de chercher et de trouver son Créateur; et plus elle s'approche du Créateur, plus elle se dispose à recevoir les dons de sa bonté.



EXERCICES
SPIRITUELS,

Pour instruire l'homme à se vaincre soi-même, et à régler chrétiennement sa vie en se déprenant de toute affection vicieuse.

J'AVERTIS d'abord (et cet avis est de la plus grande importance, tant pour celui qui donne que pour celui qui reçoit les exercices), qu'il faut supposer que tout bon chrétien est toujours plus disposé à prendre en bonne part, qu'à condamner une

proposition obscure. Mais si cette proposition n'est susceptible d'aucun sens favorable, pour l'excuser, s'il est possible, il faut avoir recours à l'intention de celui qui l'a avancée. S'il paraît mal penser, qu'on le reprenne avec douceur, et si cela ne suffit pas, il faut essayer tous les moyens, prendre toutes les voies imaginables pour lui faire entendre raison et le préserver de l'erreur.

PREMIERE SEMAINE.

Principe ou fondement de tous les Exercices.

LA fin pour laquelle l'homme a été créé, est de louer et d'honorer le Seigneur son Dieu, et de se sauver en le servant. Toutes les autres créatures qui sont sur la terre, n'existent que pour l'homme même, afin de le conduire à la fin de sa création. Il s'ensuit que nous ne devons en user ou nous en abstenir, qu'autant qu'elles nous conduisent en effet à notre fin, ou qu'elles nous en détournent.

Quant aux choses qui ne nous sont point interdites, et dont l'usage est en quelque sorte à la discrétion

de notre libre arbitre, il faut, à leur égard, nous tenir dans une indifférence parfaite; en sorte que, par rapport à nous-mêmes, nous ne désirions pas plus la santé que la maladie, les richesses que la pauvreté, les honneurs et la gloire que le mépris, la vie même que la mort. L'ordre de la droite raison veut, qu'en toutes choses nous choisissions toujours, par préférence, ce qui nous mène plus sûrement à notre fin.



EXAMEN PARTICULIER

Qu'on doit faire tous les jours à trois temps différens, de la manière qui suit.

LE premier temps est celui du matin. Aussitôt qu'on est levé, il faut se rappeler à l'esprit le vice ou défaut qu'on doit combattre ; prendre devant Dieu une sincère et ferme résolution de veiller exactement sur soi-même.

Le second temps est l'après-midi. On commencera par demander à Dieu la grâce de se ressouvenir de toutes les fautes qu'on a faites sur le point particulier qu'on s'est proposé. On s'examinera ensuite, en se demandant compte à soi-même de la manière dont on se sera

comporté. Pour cela, on parcourra toutes les heures du jour, depuis celle à laquelle on s'est levé. Autant de fois on sera tombé, autant on marquera de points sur la première ligne d'une figure conforme à celle dont on donne ci-après le modèle. Cela fait, on se proposera de nouveau de se tenir plus soigneusement sur ses gardes pendant le reste de la journée.

Le troisième temps est celui du soir. Après le souper on fera un second examen, en parcourant de même toutes les heures de cette seconde partie de la journée. On remarquera toutes les fautes qu'on aura faites, et on marquera autant de points sur la seconde ligne du papier, dont on va donner la figure.

Quatre additions très-utiles pour parvenir plus aisément et plus promptement à extirper quelque vice que ce puisse être.

I. Chaque fois qu'on tombera dans le péché ou défaut qu'on s'est proposé de corriger, il faut, en mettant la main sur sa poitrine, marquer à Dieu le repentir qu'on a de sa faute. Cela peut se faire dans les compagnies mêmes, sans que personne s'en aperçoive.

II. Vers le temps de la nuit, après le second examen, on comparera les points des deux lignes, dont l'une a servi au premier examen et l'autre au second. Par ce moyen, on remarquera si du premier au second examen on s'est du moins un peu corrigé.

III. Il faudra pareillement comparer les examens du second jour à ceux du premier, et ainsi des autres, en considérant quel progrès on aura fait.

IV. De même encore, on comparera semaine à semaine, et l'on se demandera à soi-même un compte exact du profit, quel qu'il soit, qu'on aura retiré.

Il faut aussi remarquer que dans la figure ci-jointe, les lignes du premier jour sont plus longues, et que de jour en jour elles diminuent; parce qu'il est bien juste que le nombre des fautes diminue en effet de jour en jour.

DIMANCHE.

LUNDI.

MARDI.

MERCREDI.

JEUDI.

VENDREDI.

SAMEDI.

Examen général de conscience, très-utile pour purifier son âme et faire une confession exacte de ses péchés.

IL est certain que les pensées qui occupent notre esprit sont de trois sortes. La première sorte est de celles qui viennent de notre propre fond. Les deux autres nous sont suggérées, soit par le bon, soit par le mauvais esprit.

DE LA PENSÉE.

Les mauvaises pensées, en matière de péché mortel, dont il s'agit ici, peuvent de deux manières nous être des occasions de mérite. 1.°, Lorsqu'une pensée criminelle nous étant venue à l'esprit, nous l'étouffons

aussitôt par une prompte résistance. 2.°, Lorsque ces sortes de pensées ne cessent de revenir toujours à l'esprit, quoique toujours désavouées et rejetées, et qu'on ne cesse d'y résister à mesure qu'elles reviennent, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement dissipées et vaincues. Il est évident que cette seconde victoire l'emporte beaucoup sur la première.

Or on pèche légèrement dans ces occasions, lorqu'on s'arrête quelque instant à écouter, pour ainsi dire, la pensée criminelle, mais sans y consentir, ni l'approuver, lorsque les sens y prennent quelque part, par une délectation seulement momentanée. Une légère négligence à la rejeter, rend aussi légèrement coupable.

Mais on pèche mortellement par

la pensée en deux manières. 1.°, Lorsque l'on consent, de quelque manière que ce soit. 2.°, Lorsque l'action extérieure suit le consentement de la volonté. On conçoit aisément que ce second péché est beaucoup plus grief, et cela pour trois raisons. Il dure plus longtemps, il est plus réfléchi, et cause bien plus de préjudice à l'âme.

DE LA PAROLE.

Dieu est offensé d'une infinité de manières par la parole : d'abord par les blasphèmes et les juremens. Car on ne doit jamais jurer, ni par le Créateur, ni par les créatures, sinon dans le concours de ces trois circonstances ; que le jurement soit vrai, nécessaire, et fait avec révérence.

Il ne faut pas croire qu'il y ait nécessité

nécessité d'affirmer toute vérité; mais seulement celle qui peut avoir une influence considérable sur le bien spirituel, corporel ou temporel de notre prochain. Pour la révérence qui doit accompagner le jurement, elle consiste à faire toujours une singulière attention à rendre au Créateur l'honneur qui lui est dû, lorsqu'on prend son saint nom à témoin.

Il est bien vrai qu'un jurement fait témérairement ou inutilement, est un péché bien plus grief quand il est fait au nom du Créateur, que quand il l'est par celui de la créature. Cependant il me paraît qu'il est plus dangereux de pécher en jurant par la créature que par le créateur, parce qu'il est plus difficile d'observer les règles que

nous venons de prescrire : voici comment et pourquoi.

1.° , Le nom des créatures ne nous rend pas certainement aussi attentifs que celui du Créateur , à prendre garde de ne jurer qu'avec vérité et par nécessité.

2.° , L'idée de la créature , quelle qu'elle soit , nous excite et nous porte bien moins que celle du Créateur , à rendre à Dieu l'honneur , et à lui porter le respect qu'il mérite. C'est pourquoi je pense encore qu'il y a moins de danger pour les hommes spirituels et parfaits , que pour les personnes simples et grossières , à jurer par les créatures ; parce que les lumières , dont le fréquent usage de la méditation éclaire les parfaits , leur procurent cet avantage de saisir plus promptement le rapport que le Créateur

à essentiellement à sa créature, de l'y découvrir, de l'y contempler lui-même, et de l'y voir, pour ainsi dire, de plus près. Ils sont donc bien plus disposés que ceux qui ne sont point arrivés à ce degré de perfection, ne peuvent l'être, à lui rendre, en jurant, l'honneur et la révérence qui lui sont dus.

3.° , L'habitude qu'on pourrait contracter de prendre le nom des créatures à témoin des vérités que l'on affirme, pourrait induire peu à peu à l'idolâtrie ; danger bien moins à craindre certainement pour les parfaits que pour les imparfaits; mais j'ajoute danger contre lequel et les uns et les autres doivent toujours se tenir en garde.

Entre les péchés de la langue, il faut faire une attention singulière sur les paroles oiseuses. Les paroles

oiseuses, ce sont proprement celles qui ne se rapportent, soit réellement et par elles-mêmes, soit du moins dans l'intention de celui qui les profère, ni à sa propre utilité ni à celle du prochain. On ne doit donc pas regarder comme parole oiseuse tout ce qu'on dit, ou ce qu'on a du moins intention de dire, en vue d'un avantage légitime et solide, quel qu'il soit, qui peut en revenir, ou à soi-même ou à quelque autre pour le corps ainsi que pour l'âme, et même pour la fortune temporelle ainsi que pour la santé. Ce principe s'étend jusqu'aux discours que nous pourrions tenir sur des sujets même éloignés de notre profession et de notre état; comme quand un religieux parlerait de guerre et de commerce.

Il est encore d'autres péchés de

parole. Tels sont le mensonge, le faux témoignage, la calomnie. Il ne faut, en effet, médire de personne, murmurer et s'élever par impatience ou par colère contre personne. Par rapport à la médisance, voici une remarque importante à faire. Découvrir un péché mortel de quelqu'un, c'est un péché mortel, lorsque le péché n'est point public, et que la révélation s'en fait avec une mauvaise intention, et cause un tort considérable à la réputation de celui dont on parle. Révéler une faute vénielle, ce n'est qu'un péché véniel. Ajoutons à cela, que toutes les fois que nous découvrons un vice ou défaut du prochain, nous décélons nous-mêmes nos propres vices, ce qui ne peut être jamais sans péché, à raison du scandale. Cependant lorsque

l'intention est bonne, il y a deux circonstances où l'on peut parler des défauts du prochain :

1.° Quand le péché est public, tel qu'est celui des personnes honteusement prostituées, ou lorsqu'il a été condamné par la justice ; ou enfin lorsqu'il est pernicieux, s'il tend par exemple à corrompre les mœurs ou la foi du prochain.

2.° Quand on découvre un crime secret, mais à quelqu'un par le moyen duquel on puisse espérer raisonnablement que le coupable se corrigera. Faites attention qu'il faut, comme je le dis, que l'espérance qu'on a de la correction, soit fondée sur une raison très-probable, ou du moins sur une forte conjecture.

On peut aussi mettre au nombre des péchés de la langue, les moque-

ries, les injures, les railleries piquantes et quantité d'autres semblables, dont celui qui donne les exercices pourra faire un plus long détail, s'il le juge à propos.

DES PÉCHÉS D'ACTIONS.

Il faut se rappeler et se mettre sous les yeux chacun des dix commandemens de Dieu et des préceptes de l'Eglise, et ensuite par ordre, les ordres et ordonnances de ses supérieurs. On doit estimer péché toute contravention faite, soit aux uns soit aux autres. Mais le péché est plus ou moins grief à proportion du plus ou moins de malice dans l'action, de mauvaise disposition dans celui qui la fait, et de griéveté même dans la matière.

Entre les ordonnances des supérieurs, il faut placer les indults et

diplômes que les souverains Pontifes ont coutume d'accorder, dans l'intention d'obtenir de Dieu le triomphe de l'Eglise sur les infidèles, et la paix entre les peuples chrétiens. Un des moyens, ou plutôt le principal moyen qu'ils emploient à cet effet, et d'inviter tous les fidèles à la confession de leurs péchés et à la réception de la sainte Eucharistie. C'est pécher très-grièvement de mépriser et de transgresser des règlemens si pieux et si sages des premiers pasteurs de l'Eglise.

Méthode d'examen général partagé en cinq points.

LE premier point est une action de grâces au Seigneur pour les bienfaits que nous en avons reçus.

Le deuxième, une prière pour obtenir la grâce de connaître ses fautes et de les corriger.

Le troisième, une discussion exacte des péchés qu'on a commis pendant le jour. On exigera de son âme un compte rigoureux de tout ce qu'on a pensé, dit et fait d'heure en heure, depuis qu'on est levé. On suivra le même ordre et la même méthode que nous avons déjà donnés pour l'examen particulier.

Le quatrième, de demander pardon à Dieu des péchés dans lesquels on sera tombé.

Le cinquième, de se proposer de se corriger avec la grâce de Dieu, et l'on finira par réciter l'oraison dominicale.

De l'usage de la Confession générale et de la Communion.

ENTRE les avantages considérables que l'on retire de la confession générale, en voici trois principaux.

1.° Quelque vrai qu'il soit qu'un chrétien qui se confesse exactement, du moins une fois chaque année, n'est point obligé rigoureusement à faire une confession générale pendant les exercices spirituels; il n'est pas moins vrai qu'il y a beaucoup d'utilité et de mérite à la faire, parce que la vue détaillée du désordre et de tous les péchés de la vie passée, excite à une contrition plus vive.

2.° La pratique de ces exercices donnant une connaissance plus claire et plus distincte qu'on ne l'avait

encore jamais eue de la nature et de la malice du péché : on se confessera sûrement beaucoup mieux, avec plus de mérite et plus de fruit.

3.° Il est tout naturel qu'ensuite, après s'être bien confessé, on soit beaucoup mieux disposé à la communion, et qu'en effet on communie avec plus de ferveur. Or rien n'est plus utile que la communion pour nous faire éviter le péché, pour conserver et augmenter en nous la grâce que nous avons eu le bonheur de recevoir.

Si l'on fait une confession générale, il convient de la faire après les exercices de la première semaine.

PREMIER EXERCICE.

Méditation par les trois puissances de l'âme sur trois sortes de péchés.

Elle consiste en une oraison préparatoire, deux préludes, trois points principaux terminés par un colloque.

L'ORAISON préparatoire consiste à demander à Dieu la grâce de rapporter sincèrement à sa gloire et à son culte, toutes les forces et toutes les opérations de notre âme.

Le premier prélude est une imagination ou représentation vive de certain lieu. Pour mieux entendre ceci, il faut remarquer que toute méditation roule toujours sur un objet ou corporel ou spirituel. Si le sujet de la méditation est une chose

chose corporelle et sensible, par exemple, quelque action de Jésus-Christ, il faut imaginer un lieu qui représente sensiblement ce que nous voulons méditer, comme un temple, une montagne où nous trouvons Jésus-Christ, Marie sa très-sainte mère, en un mot, tout ce qui a quelque rapport au sujet de notre méditation. Mais si le sujet ne tombe point par lui-même sous les sens, comme la considération des péchés qu'on propose maintenant à méditer; la construction du lieu, qui est cependant essentielle pour toute méditation, pourra se faire ainsi : j'imaginerai voir mon âme renfermée dans ce corps mortel, comme dans une prison; je me représenterai l'homme lui-même comme exilé dans cette vallée de misères, où il est condamné à vivre

dans la compagnie de tous les animaux les plus stupides.

Le second prélude doit être toujours de demander à Dieu ce que je désire relativement au sujet de la méditation proposée. Par exemple, si je dois méditer sur la résurrection de Jésus-Christ, il faudra demander un sentiment de joie spirituelle qui me fasse réjouir avec Jésus-Christ de son triomphe. Au contraire, si c'est sa passion qui fait le sujet de ma méditation, je demanderai la tristesse, les larmes pour compatir à ses douleurs. Par rapport à la méditation présente, ce que je dois demander, c'est la confusion, la honte, le regret, en voyant que tant de milliers d'hommes sont damnés pour un seul péché mortel. Combien de fois, moi, qui ai péché mortelle-

ment tant de fois, n'ai-je donc pas mérité l'enfer !

Il faut observer que toute méditation doit être précédée d'une oraison préparatoire et de deux préludes. Mais l'oraison préparatoire est toujours la même : pour les préludes, ils sont différens suivant la différence des sujets.

I.er POINT.

Dans ce premier point, il faut commencer par exercer ma mémoire sur le premier de tous les péchés; c'est celui des anges. Aussitôt après j'exercerai mon entendement et ma volonté, en m'excitant moi-même à considérer attentivement, à pénétrer exactement toutes les circonstances de ce péché, pour me couvrir ensuite de honte et de confusion, en comparant ce péché unique

des anges avec la multitude de ceux que j'ai commis. J'en conclurai combien de fois j'ai mérité l'enfer, puisque les anges y ont été condamnés pour un seul crime.

Nous disons donc qu'il faut nous rappeler à la mémoire : 1.° comment les anges furent créés d'abord dans l'état de grâce, mais avec le libre arbitre, de l'usage duquel dépendait la consommation de leur béatitude : 2.° comment ils refusèrent de rendre à leur créateur le respect et l'obéissance qu'ils lui devaient : 3.° quel affreux changement se fit en eux, aussitôt après leur révolte; dépouillés de la grâce, confirmés dans leur malice, ils furent précipités du ciel dans l'enfer.

L'entendement s'occupera ensuite à examiner dans le plus grand détail toutes les circonstances, à discou-

rir, à raisonner sur chacune ; enfin il faudra surtout insister à produire dans la volonté toutes les affections relatives aux réflexions que l'entendement aura faites.

II.e POINT.

Ce que nous appelons ici le second péché, c'est celui de nos premiers parens. Sur celui-ci, nous exercerons, comme sur l'autre, les trois puissances de notre âme. Il faudra surtout appliquer notre mémoire à se rappeler quelle longue et dure pénitence ils ont faite pour ce péché; en conséquence de ce péché, quelle affreuse corruption s'est emparée de tout le genre humain, et combien de millions d'hommes ont été précipités dans les enfers.

Je commencerai donc par me représenter comme Adam ayant été formé du limon de la terre, fut

placé dans le Paradis terrestre ; comment Eve fut formée d'une de ses côtes, comment Dieu leur défendit de toucher au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal ; comment ils en mangèrent cependant ; aussitôt après leur péché, je les verrai chassés du Paradis, privés de la justice originelle, couverts de peaux d'animaux. Dans quels travaux, dans quelles misères, surtout dans quel repentir, dans quel regret passent-ils le reste de leur vie !

Sur tout cela j'appliquerai le raisonnement de mon entendement et les affections de ma volonté, comme dans le premier point.

III.e POINT.

Il consistera à nous exercer de la même manière sur quelque péché

mortel en particulier. Nous nous en représenterons quelqu'un, il n'importe quel il soit (c'est ce que nous appelons le troisième péché, pour le distinguer de deux autres que nous avons déjà médités.)

Nous considérerons donc que pour ce péché particulier, que nous venons d'imaginer, commis même une seule fois, peut-être une infinité d'hommes sont damnés. De plus, combien en est-il qui, pour des péchés, et bien moins griefs et bien moins nombreux que les miens, souffrent à présent les peines éternelles de l'enfer !

Conséquemment à ces premières réflexions, j'exercerai ma mémoire à me rappeler tout ce que je sais sur la griéveté et la malice du péché, qui offense un Dieu créateur et maître souverain de tout ce qui

existe. Je raisonnerai aussi, pour me convaincre que le péché mérite véritablement un supplice éternel, puisqu'il est commis contre une majesté et une bonté infinies.

Enfin, il faudra exciter comme auparavant les affections de la volonté.

COLLOQUE.

Le colloque se fera en me représentant Jésus-Chsist en croix, et l'imaginant devant moi. Cet objet frappant sous les yeux, je me demanderai à moi-même, j'examinerai, je peserai quelle raison a engagé le Créateur à se faire homme, à prendre la forme de créature et d'esclave; comment, possédant par son essence une vie éternelle, il a daigné se réduire à cet état de mort, souffrir réellement la mort.

Là-dessus je m'accuserai, je me confondrai moi-même, en me demandant ce que j'ai fait jusqu'à présent pour Jésus-Christ. Puis-je dire avoir fait vraiment quelque chose ? Que ferai-je donc du moins désormais ! que dois-je faire ?

Fixant mes yeux sur mon Jésus ainsi crucifié, je lui dirai tout ce que me suggéreront mon esprit et mon cœur.

Le propre du colloque est d'être une espèce d'entretien, comme d'un ami avec son ami, ou d'un serviteur avec son maître. Il se fait, tantôt en demandant quelque grâce, tantôt en s'accusant de quelque faute, quelquefois aussi en exposant ses idées, ses sentimens, ou quelque chose de particulier qu'on projette ou qui trouble, sur quoi

l'on demande ou des conseils ou du secours.

On récite, après la méditation, l'oraison dominicale.

SECOND EXERCICE.

Autre méditation sur le péché.

Cet exercice contient, outre l'oraison préparatoire et deux préludes, cinq articles ou points, avec un colloque à la fin.

L'ORAISON préparatoire est la même que dans la première méditation.

Le premier prélude pareillement est le même pour l'imagination du lieu où l'on se place.

Le second prélude se fera en demandant à Dieu ce qu'on désire de se procurer, une vive douleur de ses péchés et une grande abondance de larmes.

I.er POINT.

Dans ce premier point, je tâcherai de rappeler à ma mémoire tous mes péchés, en parcourant successivement tous les différens temps et toutes les années de ma vie.

Dans cette discussion l'on pourra s'aider efficacement de la considération des lieux qu'on a habités, des connaissances que l'on a faites et de la manière dont on s'est comporté avec elles, des affaires qu'on a eu et des emplois qu'on a remplis.

II.e POINT.

J'examinerai ensuite mes péchés en eux-mêmes, je tâcherai de me bien pénétrer de la laideur et de la malice de chacun d'eux; combien mes actions ont été criminelles

de

de leur nature, quand même elles n'eussent point été défendues.

III.e POINT.

Je me considérerai moi-même : Qui suis-je ? que suis-je ?..... Je m'aiderai de quelques comparaisons pour prendre de moi l'idée juste que je dois en avoir, et apprendre à me mépriser autant que je le mérite.

Par exemple, 1.° que suis-je en comparaison de la multitude de tous les hommes ?..... 2.° Qu'est-ce que la multitude même de tous les hommes, en comparaison des anges et de tous les bienheureux ?..... 3.° Que sont toutes les créatures réunies ensemble, en comparaison de Dieu leur créateur ?.... Eh bien ! maintenant quelle idée puis-je avoir de moi-même ? Moi en particulier,

moi seul, que suis-je dans l'univers ?..... Enfin, je considérerai l'affreuse corruption qui est en moi, qui m'infecte, en quelque sorte, tout entier, et mon âme et mon corps. Ne puis-je pas bien justement me regarder comme un ulcère, un abcès qui fait horreur, d'où est sortie l'affreuse infection de tant de vices et de tant de péchés?

IV.e POINT.

Maintenant je contemplerai ce que c'est que Dieu, ce Dieu que j'ai si souvent et si grièvement offensé. Je détaillerai ses perfections essentielles, je les comparerai aux imperfections, aux vices qui sont en moi : sa toute-puissance, sa sagesse, sa bonté, sa justice, je les comparerai avec ma faiblesse,

mon ignorance, ma méchanceté, mon injustice.

V.e POINT.

Je conclurai de tout cela, en m'écriant du plus profond de mon cœur, dans le plus vif sentiment d'admiration..... Comment toutes les créatures (je les parcourrai toutes dans le détail) ont-elles pu me souffrir si long-temps et me laisser ainsi sur la terre !..... Comment les anges, qui portent le glaive de la divine justice, m'ont-ils supporté ! Comment, au lieu de me frapper, comme ils semblaient assurément le devoir faire, ont-ils daigné me garder, veiller sur moi et m'aider de leurs suffrages !..... Comment tous les saints ont-ils bien voulu intercéder encore pour moi !..... Comment le ciel, le soleil, la lune,

les astres, les élémens et tous les animaux, toutes les plantes qui couvrent la terre, au lieu de venger leur créateur des outrages que j'ai osé lui faire, ont-ils tous concouru à me conserver et à me servir !.... Comment enfin la terre même n'a-t-elle pas ouvert mille enfers sous mes pas, comment ne m'a-t-elle pas englouti dans ses vastes abîmes, pour y recevoir le juste châtiment de mes iniquités !

Il faudra terminer cette méditation par un colloque, en louant, en bénissant l'infinie bonté de notre Dieu, surtout en lui rendant les plus vives, les plus tendres, les plus respectueuses actions de grâces, de ce qu'il a daigné me prolonger la vie jusqu'à présent. Je ferai donc une ferme résolution de me corriger au plutôt, et je réciterai l'oraison dominicale.

TROISIEME EXERCICE.

Ce troisième exercice ne sera autre chose que la répétition du premier et du second, auxquels on ajoutera trois colloques.

APRÈS l'oraison préparatoire et les deux préludes comme ci-dessus, il faudra répéter les deux exercices précédens, en marquant soigneusement les points et les endroits, où l'on a eu des sentimens plus vifs de consolation, de douleur ou de quelqu'autre affection que ce puisse être. Il faudra s'arrêter sur ces endroits et les méditer avec un redoublement d'attention. Ensuite, dès que nous sentirons l'attrait de la grâce qui nous y porte, il faudra passer aux colloques suivans.

I.er COLLOQUE.

Il s'adressera à notre auguste Dame, mère de Jésus-Christ : nous lui demanderons son intercession auprès de son fils, pour qu'elle nous obtienne l'onction de sa grâce, qui nous est nécessaire à trois diverses intentions. La première, pour que nous connaissions clairement et que nous détestions vivement tous nos crimes. La seconde, afin que reconnaissant et abhorrant, comme nous le devons, la perversité de nos œuvres passées, nous nous corrigions et nous réglions pour la suite notre vie, selon l'ordre de la volonté de Dieu. La troisième, afin qu'ayant bien connu la corruption du monde, réprouvant et détestant sa méchanceté, nous renoncions absolument à toutes les vanités mondaines. Ce

colloque se terminera par un *Ave Maria*.

II.e COLLOQUE.

Il s'adressera de la même manière à Jésus-Christ Notre Seigneur et notre médiateur, en lui demandant qu'il nous obtienne les mêmes grâces du Père éternel. On ajoutera à la fin de ce second colloque, la prière qui commence par ces mots : *Ame de Jésus-Christ*.

III.e COLLOQUE.

Il se fera pareillement encore et dans la même intention, en demandant à Dieu le père lui-même, qu'il daigne nous accorder ces trois mêmes grâces. On récitera à la fin le *Pater*.

QUATRIEME EXERCICE.

Répétition du troisième.

Ces sortes de répétitions doivent être une espèce de retour réfléchi sur ce qu'on a médité dans les exercices précédens, afin que l'esprit se les rappelant promptement et sans peine, puisse aussitôt s'y fixer et s'en occuper avec moins de dissipation.

Il faudra répéter aussi les mêmes colloques.

CINQUIEME EXERCICE.

Méditation sur l'enfer,

Qui consiste en cinq points et un colloque, outre l'oraison préparatoire et deux préludes.

L'ORAISON préparatoire ne diffère en rien de la précédente.

Le premier prélude, qui est à l'ordinaire une espèce de construction de lieu, représentera ici, comme aux yeux de notre imagination, la longueur, la largeur et la profondeur de l'enfer.

Le deuxième prélude consistera à demander à Dieu une forte appréhension des peines que les réprouvés souffrent en enfer, afin que si j'avais le malheur de perdre le sentiment

du divin amour et le souvenir des bontés de mon Dieu, du moins la crainte du supplice me détourne du péché.

Le premier point est de considérer, de voir pour ainsi dire, par l'imagination, l'horrible embrasement de l'enfer. J'y verrai, j'y considérerai attentivement des âmes renfermées dans des corps tout de feu comme dans leur éternelle prison.

Le deuxième, d'écouter pareillement, par l'imagination, les gémissemens, les plaintes, les cris perçans dont retentit ce funeste lieu, et les blasphèmes qu'on ne cesse d'y vomir contre Jésus-Christ et ses saints.

Le troisième, imaginer de même sentir par l'odorat la fumée, le

soufre, la poix, en un mot, l'affreuse odeur que doit exhaler la plus horrible sentine de toute sorte de pourriture.

Le quatrième, goûter encore tout ce qu'il y a de plus amer. Tâcher de se rendre ainsi sensibles les larmes que versent sans cesse les réprouvés, les remords, ce ver de conscience qui les déchire.

Le cinquième, toucher en quelque sorte ces feux, dont l'impression brûle vraiment les âmes, c'est-à-dire, leur imprime toute la plus vive sensation de douleur que peut causer le feu le plus ardent.

COLLOQUE.

Il se fera avec Jésus-Christ; et on y procédéra de cette sorte. D'abord on se représentera, en se les rappelant nommément et en détail à la

mémoire, tous ceux qu'on sait avoir été condamnés aux supplices de l'enfer, les uns pour n'avoir point cru en Jésus-Christ, les autres pour n'avoir point conformé leur vie et leur conduite à leur foi, et cela, soit avant la naissance de Jésus-Christ, soit pendant le temps qu'il a vécu sur la terre, soit depuis son retour au ciel.

Ensuite je m'exciterai à rendre les plus ferventes actions de grâces à cet aimable Sauveur, de ce qu'il n'a pas permis que je tombasse dans le même malheur, de ce qu'il a daigné me conserver jusqu'ici, et me combler sans cesse de tant de grâces pour me le faire éviter.

On finira en récitant le *Pater*.

Si celui qui donne les exercices juge à propos, pour le bien de ceux qui les font, d'ajouter d'autres méditations à celles-ci, sur la mort, par exemple, sur les autres peines du péché, sur le jugement, etc.; qu'il ne croie pas ne le devoir faire, parce qu'elles ne sont point marquées ici.

Voici l'ordre qu'il convient de garder dans la distribution des exercices. Le premier devrait se faire vers le milieu de la nuit; le second, dès le matin, sitôt qu'on est levé; le troisième, avant ou après la messe, mais toujours avant le dîner; le quatrième, vers l'heure de vêpres, et le cinquième enfin, avant le souper. Cette distribution de temps est la même pour les quatre semaines. On pourra cependant changer l'heure, et même augmenter ou

diminuer le nombre des exercices, suivant que l'âge, la santé, les forces, les dispositions, tant de l'esprit que du corps, et la complexion paraîtront l'exiger.

Additions très-utiles pour tirer plus de profit des Exercices, et parvenir plus promptement et plus facilement à ce que l'on désire.

I. Après m'être couché, et avant que de m'endormir, j'emploirai quelques instans (le temps, par exemple, à peu près, qu'il faut pour réciter la salutation angélique), à me rappeler à la mémoire l'heure à laquelle je dois me lever, et les points principaux de la méditation que je dois faire.

II. Etant éveillé, j'éloignerai d'abord de mon esprit toute autre pensée, pour donner toute mon attention au sujet de mon premier exercice. Et pour commencer à me couvrir d'une sainte et salutaire

confusion, je me proposerai à moi-même cet exemple :

Comment un soldat paraîtrait-il devant son roi, au milieu de sa cour ; quelles seraient ses inquiétudes et sa honte, si, après avoir reçu de ce prince aimable et magnifique toutes sortes de biens, il était convaincu de l'avoir grièvement offensé ?

De même, avant mon second exercice, pensant à la multitude et à la griéveté de mes péchés, j'imaginerai que je suis enchaîné pour être présenté dans le moment au souverain juge, dans le même état où se trouve un criminel digne de mort, lorqu'on le conduit chargé de fers au tribunal qui doit le juger.

Pénétré de ces pensées ou d'autres semblables, toujours relatives au

sujet de la méditation, je m'habillerai.

III. Avant que de commencer ma méditation, encore éloigné d'un pas ou deux de l'endroit où je me propose de la faire, je me tiendrai debout quelques momens, le temps par exemple de réciter l'oraison dominicale. J'éleverai mon esprit à Dieu, et je me représenterai mon Seigneur Jésus comme présent et regardant ce que je vais faire. Je lui témoignerai aussitôt mon respect par quelque acte extérieur d'adoration.

IV. Je commencerai ma méditation, ou prosterné contre terre, ou debout, ou assis, enfin dans la posture, quelle qu'elle soit, où j'espérerai de m'exciter plus aisément aux sentimens et aux affections que je désire de produire dans

mon cœur. Sur quoi il faut remarquer deux choses : 1.° que si j'obtiens ce que je souhaite, soit à genoux, soit dans quelqu'autre posture, il faut m'y tenir et ne point chercher d'autre situation. 2.° Il faut m'arrêter de même au point de méditation dans lequel je trouverai les sentimens de dévotion que je désire, jusqu'à ce que mon cœur soit entièrement satisfait, sans avoir la curiosité de parcourir le reste du sujet.

V. Mon exercice étant achevé, j'emploierai encore un quart d'heure environ, soit en me promenant, soit debout, à me rendre compte à moi-même de la manière dont s'est passée ma méditation : si elle n'a pas réussi, j'en rechercherai les causes avec douleur ; si c'est par ma faute, je me repentirai, je pro-

mettrai de me corriger. Si j'ai sujet d'être satisfait, j'en remercierai le Seigneur, et je proposerai de suivre toujours la même méthode et de me comporter de la même manière.

VI. J'éviterai toutes les pensées qui peuvent causer de la joie, quelques pieuses qu'elles puissent être, telle que serait la pensée de la glorieuse résurrection de Jésus-Christ; parce que ces sortes de pensées empêchent la douleur et les larmes qu'il faut chercher uniquement pendant tout le cours de cette première semaine. Il faut plutôt s'occuper de la mort et des jugemens de Dieu.

VII. Pour la même raison, je me priverai, autant qu'il sera possible, de la clarté du jour. A cet effet, je tiendrai mes portes et mes fenêtres fermées pendant tout le

temps que je serai occupé de ces sujets, et je ne prendrai du jour qu'autant qu'il m'en faudra pour lire et faire les autres choses nécessaires.

VIII. Je m'abstiendrai de tout ris et de toutes paroles qui peuvent provoquer à rire.

IX. Je ne regarderai personne, à moins qu'il ne soit nécessaire de saluer quelqu'un, ou de lui dire adieu.

X. J'ajouterai quelque pénitence en satisfaction pour mes péchés. La pénitence est de deux sortes; l'une est intérieure, l'autre extérieure: la pénitence intérieure est une douleur vive de ses péchés, accompagnée d'une ferme et sincère résolution d'éviter non-seulement les péchés qu'on a commis, mais tous les autres, quels qu'ils puissent être.

La pénitence extérieure est le fruit de l'intérieure. C'est une peine qu'on s'inflige à soi-même pour les péchés qu'on a commis. Elle peut se pratiquer de trois manières.

1.° Dans la nourriture, en se retranchant, je ne dis pas le superflu (c'est vertu de tempérance non pas de pénitence), mais une partie du nécessaire. Plus on lui donne d'étendue, plus elle est *méritoire*. Il faut cependant prendre garde de l'étendre jusqu'à ruiner entièrement ses forces, ou même à altérer considérablement sa santé.

2.° Dans le sommeil, en se privant non-seulement de ce qui sent les délices et la molesse, mais des commodités mêmes, toujours cependant sans exposer sa vie ni sa santé. Il ne faut donc rien retrancher du

sommeil nécessaire, ou du moins n'en retrancher que très-peu, pour vaincre l'habitude qu'on pourrait avoir contractée de dormir trop.

3.° Dans sa chair même, en lui faisant souffrir quelques sentimens de douleur par l'usage, soit des cilices, soit des ceintures et des chaînettes de fer, soit des disciplines, soit enfin de quelqu'autre instrument de pénitence. Or dans tout cela il est à propos de faire en sorte que le sentiment de douleur soit seulement dans la chair et ne pénètre point jusqu'aux os, crainte de s'incommoder considérablement. C'est pour cela que nous conseillons d'user de disciplines faites de petites cordes qui affligent les parties extérieures, et non pas les intérieures au point de causer quelque maladie.

Par rapport à la pénitence dont nous venons de parler, faisons encore quatre réflexions.

1.° La pénitence extérieure a trois effets principaux ; elle satisfait pour le péché ; elle nous fait triompher de nous-mêmes, en soumettant la partie inférieure, qu'on appelle *sensualité*, à la partie supérieure, qui est *la raison ;* enfin elle nous obtient plus promptement de Dieu ce que nous désirons, savoir, la componction du cœur, la douleur de nos péchés, l'abondance des larmes, soit sur nous-mêmes pour les fautes que nous avons commises, soit sur Jésus-Christ, pour les douleurs et les ignominies de sa passion, et pareillement nous obtient la décision des doutes qui pourraient nous inquiéter et nous troubler.

2.° Les deux premières additions

ne conviennent qu'aux exercices de la nuit et du point du jour. La quatrième ne doit jamais avoir lieu dans l'église, ou en présence d'autres personnes, mais seulement à la maison, et dans le secret le plus particulier.

3.° Lorsque celui qui fait les exercices ne parvient pas à ressentir les affections qu'il désire, soit de consolation, soit de douleur, il convient qu'il change l'espèce de sa pénitence et dans le sommeil et dans le manger, et dans les autres austérités qu'il pratique : en sorte que ce qu'il a fait pendant trois jours, par exemple, il l'interrompe pendant deux ou trois autres jours, selon que l'état de son âme exige plus ou moins de macérations.

De plus, ce changement de mortifications extérieures a un autre avantage,

avantage, que voici. Il arrive souvent que les uns, d'une part, ne font aucunes pénitences par un amour déréglé de la chair, ou par un jugement erroné, croyant faussement que leur complexion ne pourrait les supporter sans une altération considérable de leur santé; et les autres, au contraire, comptant trop sur leurs forces, passent les bornes de la discrétion. Or en changeant, comme on vient de le dire, l'espèce de ces pénitences, pratiquant et laissant ensuite tour à tour, tantôt les unes et tantôt les autres, il arrive ordinairement que notre Dieu, toujours plein de miséricorde, qui connaît parfaitement le fond de notre nature, daigne faire connaître à chacun ce qui lui convient.

3.° L'examen particulier doit se

diriger à l'intention de corriger les fautes et les négligences qu'on a coutume de commettre, soit dans la pratique des exercices, soit dans l'observation des additions. On doit faire la même chose pendant les trois autres Semaines.

Fin de la première Semaine.

SECONDE SEMAINE.

MEDITATION

SUR LE RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST,

Par comparaison à un roi de la terre, qui convoque tous ses sujets pour les conduire à la guerre.

L'ORAISON préparatoire se fera de la manière ordinaire.

Le premier prélude, qui consiste toujours à fixer l'imagination par la représentation de quelque lieu, se fera ici, en considérant, comme si en effet on les voyait, les synagogues, les bourgs, les villages et les autres lieux que parcourait Jésus-Christ en prêchant son évangile.

Le deuxième prélude est toujours une prière pour demander quelque grâce relative au sujet de la méditation. La grâce qu'on demandera dans celle-ci, est de ne point nous rendre sourds à la voix de Jésus-Christ qui nous appelle, mais d'être fidèles et prompts à le suivre et à lui obéir.

PREMIERE PARTIE.

I.er POINT.

J'imaginerai et je me mettrai devant les yeux un homme que le choix de Dieu même a placé sur le trône, et à qui tous les princes et tous les peuples chrétiens doivent le respect et l'obéissance.

II.e POINT.

J'imaginerai entendre ce roi parlant à tous ses sujets, et leur adres-

sant ces paroles : J'ai dessein de soumettre à mon empire toutes les régions des infidèles. Quiconque voudra me suivre, je l'avertis qu'il doit être disposé à n'avoir d'autre vêtement, d'autre aliment que ceux que j'aurai moi-même, en un mot, à vivre en tout de la même manière que moi. Qu'il s'attende aussi à essuyer les mêmes travaux, à supporter les mêmes veilles, à courir les mêmes risques que moi. A ces conditions, ayant part à ma victoire, il participera à ma gloire et à mon bonheur, et chacun sera plus ou moins récompensé, selon qu'il aura marqué plus de zèle et plus de courage à me suivre dans les travaux et les dangers.

III.e POINT.

Je considérerai ce que de fidèles

sujets devraient répondre à ce roi si aimable et si libéral ; avec quelle promptitude ils devraient tous s'offrir à seconder ses intentions et à suivre ses ordres. Si quelqu'un refusait de l'accompagner et de lui obéir, de quelle honte ne se couvrirait-il pas devant les hommes mêmes ? quel mépris sa lâcheté ne lui attirerait-elle pas ?

SECONDE PARTIE.

La seconde partie de cet exercice doit être une comparaison de similitude entre ce roi et Jésus-Christ notre Seigneur. Cette comparaison aura trois points.

1.° Nous ferons ainsi l'application de l'exemple proposé : Si ce roi de la terre, invitant, comme nous l'avons dit, ses sujets à la guerre, mérite toute leur attention et leur

obéissance ; combien plus Jésus-Christ notre roi, le roi des rois, roi du monde entier et de tous les siècles, mérite-t-il que nous l'écoutions avec la détermination la plus ferme de nous soumettre aussitôt à ses ordres ? Or, voici les paroles qu'il nous adresse :

Je veux (et rien de plus juste que ce désir que j'ai et ce commandement que je fais), je veux m'assujettir le monde entier, dompter tous mes ennemis, et entrer ainsi dans la gloire de mon père. Que quiconque veut me suivre s'attende à combattre et à travailler avec moi pour l'exécution de mon projet. La récompense sera proportionnée au travail de chacun.

2.° Nous nous convaincrons par le raisonnement, qu'il n'y a personne de sensé qui ne s'offre avec

zèle à servir ainsi Jésus-Christ, et qui ne s'attache inviolablement à son service.

3.° Nous formerons ce jugement : que tous ceux qui croient devoir s'attacher au service de Jésus-Christ, ne doivent pas seulement être eux-mêmes dans la disposition de souffrir toutes sortes de travaux ; ils doivent être dans une disposition encore plus généreuse et plus étendue. Ils ont à combattre des ennemis puissans, et qui, quoique vaincus mille fois, ne cessent de se révolter toujours ; ce sont les sens, la chair, l'amour-propre, l'amour du monde ; il faut les dompter.

On répondra donc à l'invitation de Jésus-Christ, en ces termes ou en d'autres semblables.

Me voici prosterné devant vous,

adorable roi, monarque souverain, maître absolu de tout ce qui existe. Comptant sur le secours de votre grâce, quoique personne, hélas! n'en soit plus indigne que moi, je m'offre à vous, je m'offre tout entier et sans aucune réserve; tout ce que j'ai, tout ce que je possède, je le soumets absolument à votre très-sainte volonté. Je proteste en conséquence, aux pieds de votre majesté suprême, en présence de la glorieuse Vierge votre auguste mère, et de toute la cour céleste, que mon intention, mon désir, ma ferme et invariable détermination est de vous suivre de plus près qu'il me sera possible (pour votre gloire et mon propre salut). Je veux vous imiter dans votre patience à souffrir les outrages et les injures, et dans votre courage à supporter toutes

sortes d'adversités. Je me soumets de plus à passer toute ma vie dans la pauvreté d'esprit et de cœur, et même dans une indigence réelle et effective, si cependant il plaît à votre très-sainte majesté de me choisir pour cet état, et de daigner m'y appeler.

Cet exercice se fera deux fois dans la journée : la première, sitôt qu'on sera levé ; la seconde, une heure avant le dîner ou le souper.

Pendant cette seconde semaine et les suivantes, il sera bon de lire de temps en temps quelque chose de l'évangile, ou de quelqu'autre livre, comme de l'Imitation de Jésus-Christ, de la Vie des Saints, etc.

PREMIERE MEDITATION

DU PREMIER JOUR,

SUR L'INCARNATION DU VERBE.

Elle consiste en une oraison préparatoire, trois préludes, trois points et un colloque.

L'ORAISON préparatoire est toujours la même.

Le premier prélude consiste à se mettre en quelque sorte sous les yeux toute la suite historique de ce mystère : comment les trois personnes divines considèrent toute la face de la terre couverte d'hommes, qui se précipitent en foule dans les enfers. Touchée de compassion, l'auguste Trinité décide dans son

conseil éternel, que la seconde personne, le Verbe, pour sauver le genre humain, se fera homme. En conséquence de ce décret, le temps qu'il fixait étant arrivé, l'archange Gabriel est envoyé à la bienheureuse vierge Marie, comme on le dira plus bas, page 97.

Le deuxième prélude est l'imagination vive d'un lieu qu'on se représente, qu'on voit en quelque sorte : ici, par exemple, l'immense étendue de l'univers habité par tant de nations diverses ; dans un coin de cet univers, dans la province de Galilée, à Nazareth, une petite maison où demeure la sainte Vierge.

Le troisième est pour demander la grâce de connaître comment le fils de Dieu s'est fait homme pour moi, afin que cette connaissance enflamme de plus en plus mon amour de

et me fixe plus particulièrement à son service.

Il faut observer ici que l'oraison préparatoire et les trois préludes se font de la même manière pendant toute cette semaine et les suivantes. Les préludes changent seulement suivant la diversité des sujets.

I.er POINT.

Je considérerai en détail toutes les personnes dont il est ici question. 1.° Les hommes qui habitent la terre ; la diversité de leurs mœurs, de leur conduite, de leur figure même ; les uns blancs, les autres noirs ; les uns jouissant de la paix, les autres en guerre ; les uns qui pleurent, les autres qui se livrent à une folle joie ; les uns en santé, les autres en maladie ; plusieurs qui naissent, plusieurs qui meurent.

Toutes les différences presque à l'infini, qui se rencontrent entre les hommes, peuvent ici m'occuper quelque temps.

2° Je contemplerai les trois personnes divines, qui, du haut du trône de leur Majesté, considèrent cette innombrable multitude d'hommes si différens en tant de manières, et qui tous ne s'accordent presque qu'en un seul point, de vivre en aveugles, de mourir en stupides, et de se précipiter dans l'enfer en insensés.

Ensuite je considérerai la sainte Vierge avec l'ange qui la salue.

De tout cela, je chercherai à retirer quelque profit par les retours différens que j'en prendrai occasion de faire sur moi-même.

II.e POINT.

Je m'appliquerai à écouter, en quelque manière, les propos divers que tiennent toutes ces personnes diverses. Quels sont les discours des hommes? Ici j'en entends qui blasphêment; là, d'autres se déchirent de reproches et d'invectives.

J'écouterai les trois personnes divines, d'une part, qui confèrent dans le ciel sur la rédemption de l'homme; et de l'autre, l'ange, qui dans la chambre de la sainte Vierge, en traite avec elle, et lui en explique le mystère.

Je m'appliquerai à moi-même toutes les réflexions que je ferai sur ces différens objets, pour y trouver de quoi m'édifier et m'instruire.

III.e POINT.

En suivant la même méthode, j'examinerai encore les différentes actions de ces différentes personnes : comment les hommes se tourmentent, se persécutent, se détruisent les uns les autres, et s'entraînent mutuellement dans les enfers ; comment la très-sainte Trinité opère le grand mystère de l'incarnation ; comment l'ange s'acquitte de la commission qu'il a reçue ; enfin, avec quelle humilité la sainte Vierge se comporte, et quelles actions de grâces elle rend à la divine Majesté.

Toutes ces considérations diverses, j'aurai soin surtout de les rapporter à mon profit spirituel.

Pour le colloque, je m'étudierai à trouver les termes les plus affectueux et les plus tendres. Je m'a-

dresserai successivement aux trois personnes divines, au Verbe incarné et à son auguste mère. Selon l'affection que je sentirai alors dans mon cœur, je demanderai tout ce qui peut contribuer à me faire imiter plus parfaitement Jésus-Christ mon Seigneur, comme si le mystère de l'incarnation venait de s'opérer à l'instant même.

On finira en récitant le *Pater*.

DEUXIEME MEDITATION,

SUR LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

L'ORAISON préparatoire comme ci-dessus.

Premier prélude : c'est la représentation exacte de tout ce trait d'histoire, depuis que Marie est

*

sortie de sa ville de Nazareth. Je me représenterai donc Marie dans le neuvième mois de sa grossesse, partant pour Bethléem, montée, comme on peut pieusement le croire, sur une ânesse, accompagnée de Joseph et d'une servante qui conduit un bœuf : ils vont payer le tribut imposé par César.

Deuxième prélude. J'imaginerai la route où ils marchent, la longueur, la difficulté, les détours du chemin. Ensuite je me représenterai le lieu où Jésus-Christ doit naître ; je me formerai l'idée telle qu'il me plaira de ses dimensions et de ce qui pouvait s'y rencontrer.

Le troisième sera tel que dans la méditation précédente.

I.er POINT.

Je considérerai, j'examinerai avec

attention les personnes, savoir, la très-sainte Vierge mère de Dieu, Joseph son époux, leur servante, et enfin Jésus-Christ mon Seigneur qui vient de naître. Je me transporterai par l'imagination au milieu d'eux, je m'y placerai comme un vil et très-indigne serviteur qui les regarde, les contemple, et voudrait pouvoir leur rendre, en effet, quelqu'un des services dont ils ont besoin. Je verrai ensuite quel fruit je peux tirer de ce spectacle.

II.e POINT.

J'écouterai ce qu'ils se disent l'un à l'autre. Je tâcherai de ne rien perdre de leurs paroles, et de les rapporter en même temps à mon utilité particulière.

III.e POINT.

Je considérerai ce qu'ils font. Je m'occuperai des peines de leur voyage, des maux que leur pauvreté leur fait souffrir. Je rechercherai surtout les causes pour lesquelles le souverain Maître et seigneur de toutes choses a voulu naître dans la plus affreuse indigence ; indigence dans laquelle il doit passer toute sa vie ; et après avoir souffert tous les travaux, toutes les incommodités auxquelles notre nature peut être sujette, la faim, la soif, le chaud, le froid, etc, il doit enfin mourir sur une croix ; tout cela pour moi.

De chacun de ces points, je m'étudierai à tirer quelque profit pour mon âme. Je finirai par un colloque à l'ordinaire, terminé par l'oraison dominicale.

TROISIEME MEDITATION.

Pour troisième exercice, on répète les deux méditations précédentes. Même oraison préparatoire, mêmes préludes. On aura soin seulement de remarquer et de méditer plus profondément les endroits qui nous auront procuré quelques lumières, quelque consolation, ou une plus vive componction. On finira de même par le même colloque, après lequel on récitera l'oraison dominicale.

Il faut remarquer que dans cette semaine et les suivantes, l'ordre et la méthode des répétitions sont les mêmes que dans la première semaine. Il n'y a que la matière de changée, la forme reste partout la même.

QUATRIEME MEDITATION.

CE n'est qu'une nouvelle répétition de la première et de la seconde méditations ; répétition conforme entièrement à la précédente.

CINQUIEME MEDITATION.

Application des sens aux Méditations précédentes.

APRÈS l'oraison préparatoire et les trois préludes comme ci-devant, il sera très-utile d'appliquer par l'imagination, les cinq sens de notre âme aux mêmes méditations.

Voici comment on pourra faire cet exercice, en appliquant la mé-

thode générale aux circonstances particulières du sujet.

I.er POINT.

On imaginera voir toutes les personnes dont il est fait mention dans les méditations précédentes. On remarquera tout ce qui concerne chacune d'elles, en tâchant de tirer quelque profit de chaque circonstance.

II.e POINT.

On écoutera, on croira entendre ce qu'elles disent entr'elles, du moins ce qu'on croit qu'elles doivent dire, s'appliquant à soi-même, pour son usage particulier, chacune de leurs paroles.

III.e POINT.

On s'efforcera de sentir, de

goûter en quelque sorte l'ineffable suavité, l'inconcevable douceur de la divinité de notre adorable Sauveur, de son âme, de son corps même et de toutes ses vertus. On fera la même chose à l'égard de sa très-sainte mère, et des autres personnes qu'on pourrait considérer, toujours en s'appliquant à soi-même ce qui pourrait être de quelque utilité.

IV.e POINT.

Il faudra toucher, manier pour ainsi dire, baiser avec respect tout ce qui appartient à ces mêmes personnes, leurs vêtemens, les lieux où ils sont, les traces de leurs pas; tout cela, pour exciter en nous quelque sentiment de dévotion plus tendre, et surtout pour en tirer quelque bien

bien spirituel, de quelque espèce qu'il puisse être.

On terminera cette méditation, comme les autres, par un colloque spirituel, après lequel on récitera le *Pater*.

Cinq remarques essentielles à faire.

1.° TANT dans cette semaine que dans les autres, je ne dois lire aucun mystère, penser à aucun mystère, autre que celui que je dois méditer alors même, ou pendant la journée, crainte qu'un sujet ne distraie de l'autre.

2.° Le premier exercice, qui est sur l'Incarnation, doit se faire pendant la nuit; le second se fera le matin, le troisième vers le temps de la messe, le quatrième à l'heure de vêpres, le cinquième avant sou-

per. Chaque exercice doit être d'une heure. Il faut désormais suivre cet ordre très-régulièrement.

3.° Si cependant celui qui fait les exercices est âgé ou infirme, ou si la première semaine a trop abattu ses forces, il convient que de temps en temps il s'abstienne de se lever la nuit. En ce cas, voici l'ordre qu'il pourra suivre. Ses trois méditations du matin se feront, l'une à son lever, l'autre vers l'heure de la messe, la troisième avant dîner. L'après-midi, il ajoutera une répétition vers le temps de vêpres, et l'application des sens avant souper.

4.° Pendant cette semaine, il y a quelque changement à faire dans les avis qu'on a donnés sous le nom d'additions, pour la première semaine. Ces changemens sont dans les additions première, sixième, septième et dixième.

Dans la première, voici le changement à faire. D'abord en m'éveillant je dois me rappeler à l'esprit le sujet de la méditation que je vais faire, et exciter en moi un grand désir de connaître plus particulièrement le mystère du Verbe incarné, afin de le servir et de m'attacher d'autant plus fortement à lui, que je me pénétrerai davantage de son inconcevable miséricorde à mon égard.

Dans la sixième, j'observerai ceci : que je dois me rappeler souvent à la mémoire quelques traits de la vie de Jésus-Christ, depuis le temps de son incarnation jusqu'au mystère que je dois méditer alors.

Par rapport à la septième : il convient à présent d'user également, soit de la lumière, soit de l'obscurité, profiter tantôt de la sérénité du ciel, tantôt des nuées qui le

couvrent, pour arriver plus sûrement au but que je me propose; c'est-à-dire, suivant que les unes et les autres me paraîtront plus favorables, pour exciter en moi les sentimens et les affections que j'ai dessein de produire en mon cœur.

Pour ce qui est de la dixième : je dois ici me conduire de la manière que semblera exiger le mystère que je médite. Car entre les mystères, les uns doivent porter à la pénitence, d'autres à d'autres vertus. Il faudra donc se servir des dix additions avec discrétion.

5.° La dernière remarque à faire, c'est que pour les exercices, autres que ceux qui se font pendant la nuit et au point du jour, il faudra se déterminer à une pratique qui équivale à la deuxième et à la troisième addition. Par exemple, sitôt que

je penserai que l'heure de ma méditation approche, avant que de me rendre au lieu où je dois la faire, je considérerai de loin où je vais, devant qui je vais paraître; et ayant parcouru comme à la hâte quelque partie de mon exercice, je commencerai sur-le-champ ma méditation.

SECOND JOUR.

PENDANT ce second jour, le sujet de la première et de la seconde méditations sera la présentation de Jésus-Christ au temple, et sa fuite en Egypte.

Sur ces deux méditations, on fera deux répétitions et l'application des sens, suivant la méthode prescrite plus haut.

Remarquez qu'il est quelquefois

à propos que celui qui fait les exercices, quoique robuste et fervent, omette quelque partie des exercices prescrits dans cette seconde semaine et les suivantes : il n'en arrivera que plus aisément au but où il aspire. Il pourra se contenter, par exemple, de faire une méditation le matin, une seconde ensuite vers le temps de la messe. Il fera la répétition de l'une et de l'autre, à l'heure de vêpres ; et avant souper, l'exercice des cinq sens de l'imagination sur les mêmes sujets.

TROISIEME JOUR.

ON méditera comment Jésus, enfant à Nazareth, était soumis à ses parens ; comment ils le trouvèrent dans le temple. Ensuite on fera les

deux répétitions et l'application des sens à l'ordinaire.

Prélude essentiel, pour considérer et méditer avec fruit les différens états et genres de vie.

JÉSUS-CHRIST nous a d'abord donné l'exemple d'un premier état ou genre de vie, dont le devoir consiste dans l'observation fidèle des commandemens de Dieu. Ce premier état est la vie commune, dont Jésus-Christ nous offre le modèle pendant tout le temps de sa vie cachée, qu'il passe dans la soumission et l'obéissance à ses parens. Notre admirable maître nous présente ensuite un second état qui tend à la perfection évangélique; c'est lorsque abandonnant son père

adoptif et sa sainte mère, il va dans le temple pour commencer à s'y dévouer à l'œuvre de la rédemption du monde, dont son père céleste l'avait chargé. Il est donc à propos qu'en méditant la vie de Jésus-Christ, nous examinions devant Dieu, et nous lui demandions la grâce de nous faire connaître quel est le genre de vie propre et particulier dans lequel il veut que nous le servions.

Pour parvenir à cette connaissance importante, les exercices du jour suivant pourront nous servir d'une espèce d'introduction, par la comparaison qu'ils nous feront faire des intentions de Jésus-Christ, et de celles de son ennemi. Nous y apprendrons en même temps dans quelle disposition nous devons être, pour nous rendre parfaits dans l'état,

quel qu'il soit, que la divine bonté nous inspirera de choisir.

QUATRIEME JOUR.

Méditation sur les deux étendards; l'un de Jésus-Christ, notre bon et adorable Roi; l'autre du démon, l'ennemi capital du genre humain.

L'ORAISON préparatoire toujours à l'ordinaire.

Le premier prélude est de considérer, comme historiquement, Jésus-Christ d'une part et Lucifer de l'autre, qui tous deux appellent les hommes, et les invitent à venir se ranger sous leurs étendards.

Le deuxième prélude est d'ima-

giner un lieu ; par exemple, d'un côté, une vaste campagne proche de Jérusalem, où se tient Jésus-Christ, chef de tous les hommes vertueux ; d'autre côté, une autre campagne dans la Babylonie, où Lucifer se met à la tête de tous les pécheurs.

On fera un troisième prélude, pour demander à Dieu le secours de sa grâce, qui, d'une part, nous découvre les fraudes et les ruses du chef des méchans, et nous donne la force de les éviter ; et qui, d'autre part, nous fasse connaître le caractère doux et aimable de notre adorable souverain, Jésus-Christ, et nous inspire en même temps le sincère désir d'imiter ses vertus.

PREMIERE PARTIE.

I.er POINT.

J'imaginerai donc, comme si je le voyais de mes propres yeux dans les campagnes de Babylone, le chef des impies, assis sur un trône de feu, environné d'une noire et épaisse fumée ; je me le représenterai lui-même avec une figure hideuse et un visage terrible.

II.e POINT.

Il rassemble autour de lui une multitude innombrable de démons ; il les envoie par toute la terre, en leur ordonnant de tromper et de séduire tous les hommes, sans épargner ni villes, ni lieux, ni état, ni âge, ni sexe.

III.e POINT.

J'écouterai l'espèce de harangue qu'il fait à ses ministres. Il les exhorte à surprendre les hommes dans leurs lacs artificieux, à les charger de chaînes, et à leur inspirer d'abord (c'est sa méthode ordinaire) le désir des richesses, pour les attirer ensuite et les conduire comme peu à peu à l'ambition, et de là les précipiter dans le gouffre de l'orgueil.

Il y a en effet trois espèces de degrés de tentation : ce sont les richesses, les honneurs et la vaine gloire ; trois degrés successifs, qui mènent immanquablement à toutes les autres sortes de vices.

SECONDE PARTIE.

En suivant le même ordre et la même

même méthode, je considérerai maintenant Jésus-Christ mon aimable chef, mon adorable roi.

I.er POINT.

Je regarderai attentivement Jésus-Christ dans une riante campagne, aux environs de Jérusalem, sans pompe, sans faste, modestement et simplement assis, mais plein de grâces et de charmes, se conciliant par son seul aspect l'amour de tous ceux qui le voient.

II.e POINT.

J'examinerai comment ce souverain maître de l'univers envoie ses apôtres, ses disciples et tous ses ministres, pour enseigner à tous les hommes sa sainte et salutaire doctrine.

III.e POINT.

J'écouterai le discours qu'il adresse à ses serviteurs et à ses amis, destinés à cette œuvre divine pour laquelle il les envoie.

Le premier ordre qu'il leur donne, est de s'attacher singulièrement à aider, à soulager autant qu'ils le pourront, tous les hommes.

Ensuite il leur commande de faire tous leurs efforts pour inspirer aux hommes l'amour de la pauvreté d'esprit, et même de la pauvreté réelle et effective, s'il plaît à la bonté divine de les choisir pour cet état et de les y appeler pour son service. L'amour de la pauvreté conduit au désir des humiliations et du mépris; de ce désir naît la vertu d'humilité.

Ainsi, il y a trois degrés de la

perfection évangélique, la pauvreté, l'abjection et l'humilité, trois degrés diamétralement opposés à ceux par lesquels le tentateur cherche à nous faire passer pour nous perdre; savoir, l'amour des richesses, l'amour des honneurs et l'orgueil; et comme ces trois-ci conduisent à tous les vices, les trois autres mènent à toutes les vertus.

COLLOQUES.

Le premier s'adressera d'abord à la très-sainte Vierge : il se fera en implorant son intercession auprès de son fils, pour en obtenir la grâce d'être admis, et de demeurer sous son étendard; et cela, 1.° par la pratique exacte de la pauvreté conforme à notre état; c'est-à-dire, du moins d'un détachement sincère de tous les biens du monde, et

même, si c'est la volonté de Dieu, et si sa grâce nous appelle à cet état de perfection, par un dépouillement réel de toute propriété; 2.° en souffrant toutes sortes d'ignominies et d'opprobres, afin de lui être plus conforme. Prions cependant que ce soit sans que personne en devienne coupable. A Dieu ne plaise que le mépris où nous pourrions tomber, porte préjudice à personne, et de quelque manière que ce puisse être, soit une offense de Dieu. Ce premier colloque se terminera par un *Ave*.

Le second s'adressera à l'humanité de Jésus-Christ, pour qu'elle nous obtienne cette même grâce de Dieu son père. A la fin on récitera la prière : *Ame de Jésus-Christ*.

Dans le troisième colloque, on suppliera le Père éternel de daigner

nous accorder cette même demande que nous lui faisons par la médiation de son fils. On dira ensuite l'oraison dominicale.

Cet exercice se fera une première fois pendant la nuit, et une seconde au lever du soleil.

On en fera deux répétitions, l'une vers le temps de la messe, et l'autre vers celui de vêpres, en ajoutant à la fin de l'une et de l'autre les trois colloques. L'exercice suivant se fera avant souper.

MEDITATION

Des trois différentes classes, dans lesquelles il paraît qu'on peut réduire tous les hommes. Dans laquelle de ces trois classes voudrons-nous nous ranger? Il s'agit de nous déterminer au parti le plus sage.

L'ORAISON préparatoire est toujours la même.

Pour premier prélude, il faut nous proposer comme une parabole de trois différentes classes d'hommes, qui tous auraient gagné légitimement dix mille écus, mais par tout autre intérêt que celui de la gloire et du service de Dieu. Maintenant ils veulent tous appaiser le

Seigneur et se sauver, en se déprenant, de manière ou d'autre, de toute l'affection criminelle qu'ils pourraient avoir au bien qu'ils ont acquis, affection qu'ils reconnaissent pour un véritable obstacle au salut.

Pour le second prélude, j'imaginerai un lieu où je me représenterai moi-même à moi-même en présence de Dieu et de tous ses saints, leur offrant le désir sincère que j'ai de faire tout ce qui pourra me rendre plus agréable au Seigneur.

Le troisième prélude sera une prière pour demander la grâce de choisir ce qui sera en effet plus agréable à Dieu et plus avantageux à moi-même.

La première classe des trois que nous avons d'abord imaginées, veut

bien se déprendre de toute affection criminelle au bien qu'elle a gagné, elle veut en effet se réconcilier avec Dieu ; mais elle diffère, et diffère jusqu'à la mort, à prendre pour cela les moyens nécessaires.

La seconde classe veut bien de même se dépouiller de toute affection désordonnée, mais elle veut aussi retenir et conserver ce qu'elle possède ; en sorte qu'elle veut plutôt attirer la volonté de Dieu à ce qu'elle désire, que se plier elle-même à la volonté de Dieu. Elle veut donc se sauver, mais elle veut se sauver en tel état, sans examiner si cet état n'est pas un obstacle à son salut, et si Dieu ne la veut pas dans un autre.

La troisième classe enfin, dans

une détermination sincère de ne conserver aucune affection ni criminelle ni dangereuse, est également prête à retenir ce qu'elle possède, ou à s'en dépouiller. Pour se décider, elle n'attend autre chose, sinon que l'inspiration divine où la conviction de la raison lui fasse sentir ce qui sera le plus convenable au service de Dieu. En attendant elle se comporte comme n'ayant plus aucun attachement à rien. Elle se met dans la disposition de ne pas plus désirer une chose que l'autre, dans un état d'indifférence et une espèce d'équilibre, dont la seule volonté de Dieu et l'intérêt de son service puissent la tirer. Pour abandonner ou pour conserver ce qu'elle possède, rien ne la décidera donc que la raison pure, éclairée par le désir sincère qu'elle a de servir Dieu

le mieux qu'il lui sera possible.

On fera ensuite trois colloques, comme dans la méditation des trois étendards.

Il faut remarquer ici que si nous sentons une forte répugnance à la pauvreté parfaite, qui consiste à se dépouiller, non-seulement de tout attachement aux richesses, mais des richesses mêmes ; si le mouvement de notre cœur nous porte violemment à garder la jouissance de nos biens, il est à propos de calmer ce mouvement et de diminuer cette répugnance ; or, pour y réussir, il servira beaucoup de demander à Dieu la grâce de nous appeler, malgré toutes nos répugnances, à l'état de pauvreté. Qu'on prenne garde cependant de conserver sa liberté, et de ne point se

lier alors par aucun vœu ni aucune promesse. Tout ce qu'on doit faire, c'est de se mettre et de se tenir fixement dans la disposition de choisir dans la suite le parti qui sera plus convenable au service de Dieu.

CINQUIEME JOUR.

On méditera sur le passage de Jésus-Christ de Nazareth au fleuve du Jourdain, et sur son baptême.

Cet exercice se fera tant à minuit que le matin. On le répétera deux fois, vers le temps de la messe, et vers celui de vêpres. Avant le souper, on fera l'application des sens.

Chacun de ces cinq exercices sera

précédé de l'oraison préparatoire et de trois préludes, comme on l'a marqué dans les méditations sur l'Incarnation et la Nativité. On ajoutera trois colloques pareils à ceux qu'on a marqués pour la méditation des trois classes, ou conformément à la note qui les suit.

L'examen particulier, qui se fait ordinairement après le dîner et le souper, se fera maintenant et les jours suivans, sur les fautes et négligences qu'on a commises dans les exercices du jour, et dans la pratique des additions qui leur sont propres.

SIXIEME JOUR.

LE sujet des méditations du sixième jour, sera : comment Jésus-Christ alla

alla du Jourdain dans le désert, et ce qu'il y fit. On suivra pour cet exercice la même méthode que pour celui du cinquième jour.

Voici les sujets des méditations suivantes.

VII.e *Jour.* Comment S. André et les autres apôtres s'attachèrent successivement à Jésus-Christ.

VIII.e *Jour.* Le discours de Jésus-Christ sur la montagne, dans lequel il détaille les huit espèces de béatitudes.

IX.e *Jour.* Comment il se montra à ses disciples, marchant sur les eaux de la mer.

X.e *Jour.* Comment il enseignait dans le temple.

XI.e *Jour.* La résurrection de Lazare.

XII.e *Jour.* Ce qui se fit le jour des Palmes.

Sur tout cela, il faut faire les trois remarques suivantes :

1.° Dans cette seconde semaine, suivant qu'on le jugera plus à propos, eu égard au plus grand avancement de celui qui fait les exercices, et même à proportion du temps qu'il pourra donner à la méditation, on pourra retrancher quelques-unes des méditations précédentes, ou en ajouter d'autres ; par exemple, sur la visite que la sainte Vierge rend à sa cousine Elisabeth, sur l'adoration des bergers et des mages, sur la circoncision, etc. On ne donne de toutes ces méditations qu'un précis très-court, pour que l'esprit se puisse former de lui-même à la contemplation. On trouvera ce précis dans la suite. *Voyez la table.*

2.° Il ne faut commencer la matière des élections qu'on traitera

dans la suite, qu'après la méditation qui se fait le cinquième jour sur le départ de Jésus-Christ, pour aller de Nazareth sur le Jourdain.

3.° Avant que de la commencer, cette matière, pour se disposer à bien prendre l'esprit de la doctrine de Jésus-Christ, il sera très à propos de considérer, et de repasser même plusieurs fois le jour dans son esprit, les trois espèces suivantes d'humilité, et de répéter souvent les trois colloques dont on va parler.

Le premier degré d'humilité est absolument nécessaire pour le salut. Il consiste à me soumettre en tout et absolument à la volonté de Dieu; en sorte que quand on m'offrirait, d'un côté, l'empire du monde, et que, de l'autre, on me menacerait de toutes les disgrâces, de la mort même, je ne voudrais pas violer,

de propos délibéré, une loi, soit divine, soit humaine, dont la transgression me rendît coupable d'un péché mortel.

Le second degré est plus parfait. On y est arrivé, lorsque considérant attentivement les richesses et la pauvreté, l'honneur et l'opprobre, la santé, la maladie, on ne se sent pas plus d'inclination ni d'attachement à l'un qu'à l'autre de ces états, supposé qu'ils puissent tous également servir à la gloire de Dieu et à notre salut ; de sorte qu'aucune félicité non plus qu'aucune disgrâce temporelle, la mort même, ne puisse nous faire commettre aucune faute même vénielle.

Le troisième degré est la vraie perfection de l'humilité; et le voici : Après avoir passé les deux premiers degrès, ma détermination doit être

telle, que la facilité de mon salut, la gloire de Dieu étant égales des deux côtés, le seul désir d'imiter Jésus-Christ et de lui être plus ressemblant, m'engage à préférer la pauvreté, l'opprobre et le mépris, aux richesses, aux honneurs et à la réputation.

Pour arriver à ce degré sublime d'humilité, il sera très-utile de faire un fréquent usage des trois colloques qui précèdent dans la méditation des deux étendards. Nous y supplierons ardemment la divine bonté de daigner, par sa grâce, nous inspirer ce choix, et nous placer dans cet état d'humiliation, pourvu que nous puissions ou plus ou même également l'y servir et procurer sa gloire.

---

*

Prélude pour se préparer à faire un bon choix.

Pour faire un bon choix, de quelque sorte et en quelque matière que ce puisse être, notre premier devoir est de commencer à bien méditer, avec une intention droite, pure et simple, la fin pour laquelle nous avons été créés. Nous savons que c'est pour la gloire de Dieu et notre salut. Ainsi notre choix ne doit tomber jamais que sur ce qui peut contribuer davantage à nous conduire à cette fin ; car il est évident que les moyens doivent toujours être subordonnés à la fin, et non pas la fin aux moyens.

Ceux-là se trompent donc, qui commencent par se proposer un état qu'ils veulent embrasser, tels que

pourraient être, soit le mariage, soit un emploi ou un bénéfice ecclésiastique, et qui en conséquence forment ensuite la résolution d'y servir Dieu fidèlement. C'est là renverser l'ordre, prendre le moyen pour fin et la fin pour moyen ; c'est ne tendre à Dieu qu'obliquement, pour ainsi dire, et prétendre attirer la volonté de Dieu à la nôtre, au lieu de fléchir et de plier la nôtre à celle de Dieu.

Il faut faire tout le contraire : d'abord se proposer pour fin ce qui est en effet notre véritable fin, le service de Dieu ; ensuite, relativement à cette fin qu'on se propose, choisir tel ou tel état, comme le mariage, ou les ordres sacrés, ou tout autre état quel qu'il soit, et ne se déterminer dans son choix, que par le pur motif d'arriver plus sûrement

à sa fin. En un mot, rien ne doit nous décider à telle chose préférablement à telle autre, que le rapport que l'une et l'autre peuvent avoir à la gloire de Dieu et à notre salut.

INTRODUCTION A L'ELECTION.

Connaissance exacte des choses entre lesquelles il faut choisir.

Quatre points à examiner sur ce sujet, avec une remarque importante.

I.er POINT.

Tout ce qui fait la matière de l'élection, doit nécessairement être bon, ou du moins n'être pas mauvais en soi-même, et être conforme aux principes, aux maximes et aux lois de notre sainte mère l'Eglise orthodoxe.

II.e POINT.

Il y a deux espèces de choses qui peuvent être la matière et l'objet de l'élection. Les unes sont telles, que le choix une fois fait est invariable : tels sont le sacerdoce et le mariage. Il en est d'autres sur lesquels on peut changer : tels sont les revenus soit ecclésiastiques soit séculiers. Après s'être déterminé à les recevoir, on peut les abandonner ensuite.

III.e POINT.

Lorsqu'on a déjà fait un choix, qui n'est point sujet au changement, il ne reste plus d'élection à faire. Mais si quelqu'un a fait imprudemment, ou par quelque affection déréglée, un choix qu'il ne lui est pas permis de rétracter, le parti qui lui reste à prendre, quand il commence à

s'en repentir, c'est de réparer la faute qu'il a faite; la réparer, dis-je, par un redoublement d'attention sur toute sa conduite, pour remplir fidèlement tous ses devoirs. Il ne s'agit donc pas ici de changer; le changement n'est plus permis, quoique l'élection faite imprudemment et par un motif pervers, ne puisse jamais passer pour une vocation divine. Non, je le répète, ce ne peut être vocation divine qu'une élection mal faite. Plusieurs cependant se font illusion sur ce point; mais c'est se tromper étrangement. La vocation divine se reconnaît aisément à la pureté du motif qui détermine. Jamais aucune affection charnelle ni inclination déréglée ne l'altère.

IV.e POINT.

Au contraire, si quelqu'un a fait avec discrétion et sagesse, et sans aucune affection vicieuse, le choix d'un état qu'il puisse quitter, il ne doit certainement pas changer; mais après s'être confirmé dans son choix, et s'être assuré tout de nouveau de la vocation de Dieu, il doit porter toute son attention à se perfectionner de plus en plus dans cet état.

La remarque qu'il faut faire ici, c'est que si l'élection qu'on a faite d'un état qu'on peut quitter, paraît n'avoir pas été assez sage et assez chrétienne, il ne faut pas manquer de la corriger de quelque manière que ce soit, afin de se rendre plus agréable à Dieu, et d'assurer davantage son salut.

Des trois temps propres à faire un bon choix.

LE premier temps est lorsque la grâce fait une telle impression sur la volonté, qu'on n'a, qu'on ne peut même avoir aucun doute de la vocation divine. Ainsi, lisons-nous dans les saintes écritures, qu'il est arrivé à saint Paul, à saint Mathieu et à quelques autres qui étaient appelés par Jésus-Christ.

Le deuxième temps est lorsque la volonté de Dieu se déclare suffisamment, quoique sans donner une entière et parfaite certitude. Un certain attrait de consolation, ou quelqu'autre sentiment que l'on éprouve, de quelque espèce qu'il soit, mais qu'on sent venir vraiment de Dieu, nous manifeste sa volonté

volonté de cette seconde manière.

Le troisième temps est un état de calme et de tranquillité, où notre âme rendue tout-à-fait à elle-même, examine et considère mûrement la fin pour laquelle elle a été créée (cette fin, c'est la gloire de Dieu et notre salut); bien pénétrée de cette fin, elle choisit alors un certain genre de vie approuvé par l'Eglise, qu'elle juge être le moyen par lequel elle peut arriver plus sûrement et plus commodément à sa fin.

Le point essentiel est de savoir quand on peut se répondre d'être dans cet état de calme et de tranquillité, toujours absolument nécessaire pour faire une bonne élection. Or voici la marque pour le reconnaître; c'est lorsque notre âme n'étant point agitée par le combat

orageux des différens esprits qui peuvent l'émouvoir, exerce librement ses facultés, et use de ses forces naturelles. Or, à moins qu'on n'ait le bonheur de se trouver dans l'une ou l'autre des deux premières circonstances, il faut attendre le moment de la troisième pour faire une bonne élection. Voici deux différentes manières de la faire alors.

Première méthode pour faire une bonne et sage élection.

Cette méthode consiste en six points.

I.er POINT.

Se représenter l'affaire dont il s'agit de délibérer. Par exemple, tel emploi, ou tel bénéfice, faut-il l'accepter? faut-il le refuser? Ainsi

de toutes les autres choses qui peuvent être l'objet d'une élection, et dont le choix est sujet à la variation.

II.e POINT.

Se mettre devant les yeux la fin de sa création, et s'en bien pénétrer. Elle consiste à se sauver par les moyens les plus propres à procurer la gloire de Dieu. Ensuite se mettre et se tenir dans un parfait équilibre, sans pencher plus d'un côté que de l'autre, également prêt à rejeter ou à adopter la chose proposée, et dans la disposition de se décider à l'instant pour le parti qu'on reconnaîtra le plus avantageux pour la gloire de Dieu et pour son propre salut.

III.e POINT.

Supplier la bonté de Dieu d'éclai-

rer notre esprit et d'inciter, de pousser lui-même notre volonté du côté que nous devons choisir. Cependant, après cette prière même fervente et sincère, consulter notre raison, lui donner tout le temps de discourir pour chercher et tâcher de reconnaître la volonté de Dieu, qui doit décider notre choix. Pour cela :

IV.e POINT.

Peser exactement et le pour et le contre : quels avantages, quels secours tel emploi, tel état me fourniront pour arriver à ma fin ; quels dangers au contraire, quels obstacles m'y menacent. De plus, examiner pareillement ensuite l'état opposé : quels moyens, quels obstacles, quelle facilité, quelle difficulté je dois m'attendre à y rencontrer.

V.e POINT.

Laisser à la raison toute liberté, écouter tout ce qu'elle dictera de part et d'autre, imposer silence à la cupidité, renoncer à toute affection charnelle, et conclure en faveur de ce que la pure raison décidera.

VI.e POINT.

L'élection faite, recourir aussitôt à la prière, se prosterner devant Dieu, lui offrir la résolution qu'on a prise, le suppliant de la recevoir si elle lui est agréable, de l'affermir et de la conduire à son exécution.

Seconde méthode pour faire un bon choix.

Celle-ci consiste en quatre règles, et une observation pour conclure.

I.re RÈGLE.

Comme toute élection doit se faire par une affection pure et vraiment céleste de l'amour de Dieu, il faut que celui qui a un choix à faire, commence à rentrer au-dedans de lui-même, à sonder profondément son cœur, pour examiner tout ce qu'il y a, soit peu, soit beaucoup, d'attrait et d'inclination à l'égard de la chose sur laquelle roule la délibération. Il est essentiel de reconnaître d'abord si l'attrait qu'il ressent vient d'amour pour Dieu.

II.e RÈGLE.

Si quelqu'un de mes plus intimes amis, en qui je désirerais toutes sortes de perfections, avait le même choix à faire, et que ne sachant à quoi se déterminer, il vînt me consulter, que lui conseillerais-je pour la plus grande gloire de Dieu et la plus grande perfection de son âme? Ce que je lui conseillerais, il n'est pas douteux que ce ne soit ce à quoi je dois me déterminer moi-même.

III.e RÈGLE.

Si j'étais à l'article de la mort, de quelle manière voudrais-je m'être comporté dans la délibération présente? C'est, sans contredit, la manière dont je dois à présent me comporter.

IV.e RÈGLE.

Lorsque je serai cité au tribunal de Dieu, pour y être jugé, comment voudrais-je m'être déterminé sur cette affaire ? Il est évident que c'est la détermination que je dois prendre aujourd'hui.

Remarquez enfin, qu'après avoir suivi exactement ces quatre règles, pour la plus grande assurance de mon salut éternel et la sécurité de ma conscience, je dois, suivant le dernier point de la méthode précédente, faire mon élection et l'offrir à Dieu, en le suppliant de l'agréer et de la confirmer.

De la réforme que chacun doit faire de sa vie, selon l'état qu'il a embrassé.

Sur cet article, voici ce qu'il est plus à propos de considérer et de méditer attentivement. Si quelqu'un est engagé dans le mariage, ou lié par quelque office et dignité ecclésiastique, dont il ne puisse ou ne veuille point se dégager, et qu'ainsi tout ce qu'on a dit sur l'élection, qui ne concerne que les choses sur lesquelles on peut varier et changer, ne convienne point à son état ou à ses dispositions, il est à propos de lui donner une méthode, au moyen de laquelle il puisse réformer et régler sa conduite, suivant l'état dans lequel il est engagé. Du reste, quels que soient ses reve-

nus, qu'ils soient considérables ou non, cela n'importe.

Quiconque se trouve donc dans la situation dont je viens de parler, pour se mettre sûrement en état d'arriver à la fin de la création, et de régler conséquemment sa vie et sa conduite, il doit suivre toute la méthode que nous avons détaillée dans les articles précédens, sur l'élection, faire précisément les mêmes exercices, seulement leur donner un autre objet, et en tirer d'autres conclusions, que voici :

Quelle doit être sa maison, quel train, quel nombre de domestiques il doit avoir, comment il doit se gouverner dans l'administration de ses biens et de ses affaires; quelles instructions, quels exemples il doit donner à ses domestiques; quelle partie de ses revenus il convient à

son état qu'il emploie pour son usage et celui de sa maison, quelle autre partie il en doit donner aux pauvres et consacrer à de bonnes œuvres, sans chercher, sans désirer autre chose que la gloire de Dieu et son propre salut.

Que chacun en effet se pénètre bien de ce principe, qu'il n'aura avancé dans les voies du salut, qu'autant qu'il se sera détaché de tout amour-propre et de toute affection aux choses temporelles.



TROISIEME SEMAINE.

La première méditation qui doit se faire pendant la nuit, sera sur le départ de Jésus-Christ Notre-Seigneur, de Béthanie pour Jérusalem, et sur ce qu'il fit jusqu'à la dernière cène inclusivement.

Elle renferme l'oraison préparatoire, trois préludes, six points et un colloque.

L'ORAISON préparatoire est toujours la même.

Le premier prélude est tiré de l'histoire. Jésus-Christ envoie de Béthanie à Jérusalem, deux de ses disciples pour préparer la cène. Il part ensuite lui-même avec les autres

tres apôtres. Après avoir mangé l'agneau pascal et terminé la cène légale, il leur lave les pieds, et leur donne son corps et son sang. Enfin, Judas s'étant retiré pour aller le vendre aux juifs, il fait un admirable discours.

Le deuxième prélude est la disposition du lieu à l'ordinaire. En me représentant le chemin par lequel il marche, soit uni, soit raboteux, ou long ou court, en un mot, toutes les circonstances de ce petit trajet; ensuite en me représentant le lieu où se fait la cène, vaste ou étroit, simple ou orné, et les autres circonstances pareilles.

Le troisième prélude se fait, en demandant à Dieu les sentimens qu'on souhaite exciter dans son cœur, le regret, la douleur, la confusion et l'indignation contre

soi-même à la vue des tourmens auxquels le souverain maître de toutes choses s'expose pour mes péchés.

Le premier point sera de considérer Jésus-Christ à table avec ses apôtres, et de faire, en les considérant, quelques réflexions pour mon usage.

Le deuxième point, d'écouter ce qu'ils disent, et de le rapporter pareillement à mon utilité particuculière.

Le troisième point, de faire attention à tout ce qu'ils font, et de tirer mon profit de toutes leurs moindres actions.

Le quatrième, de considérer ce que Jésus-Christ Notre-Seigneur souffre déjà ou désire de souffrir dans son humanité (ici l'on choisira

quelque point particulier de ses souffrances pour s'en occuper) : je commencerai aussitôt à faire tous mes efforts pour m'exciter à la douleur, à la tristesse et aux larmes ; ce que je ferai pareillement dans le points suivans.

Dans le cinquième, je méditerai comment la divinité de Jésus-Christ se cache pour ainsi dire, et épargne en quelque sorte ses ennemis qu'elle pouvait perdre, et comment elle laisse souffrir des peines si cruelles à son humanité.

Dans le sixième, je penserai ce que je dois moi-même faire et souffrir pour un Dieu qui souffre ainsi pour mes péchés.

Le colloque s'adressera à Jésus-Christ, et se terminera par le *Pater*.

Par rapport aux colloques, il faut remarquer, comme nous l'avons déjà

dit en partie, qu'il convient de nous comporter et de faire nos prières suivant les circonstances et les dispositions où nous nous trouvons. Par exemple, suivant que je ressens dans mon âme du trouble ou de la consolation, suivant que je désire telle ou telle vertu, suivant que j'ai dessein de prendre un certain parti ou un certain autre, suivant que je veux ou m'affliger ou me réjouir sur le sujet que je médite, il faut toujours demander ce qui convient le mieux, et se rapporte le plus directement au désir déterminé que j'ai pour lors. On pourra faire un seul colloque adressé à Jésus-Christ, ou si la dévotion y porte, en faire trois, l'un à la très-sainte Vierge, l'autre à son divin fils, et le troisième au Père éternel, comme on l'a marqué dans la mé-

ditation de la seconde semaine sur les trois classes, en observant ce qui est marqué dans la remarque suivante.

DEUXIEME MEDITATION,

POUR LE MATIN,

Sur ce qui se passe après la cène, et dans le jardin de Gethsemani.

L'ORAISON préparatoire, toujours la même.

Le premier prélude tiré de l'histoire. Je me représenterai comment Jésus-Christ, accompagné de ses onze apôtres, descend de la montagne de Sion où s'était faite la cène; comment il passe dans la vallée de Josaphat : il y laisse huit de ses disciples, il se fait accompagner de

trois autres, et entre avec eux dans le jardin, où il les laisse encore pour se retirer lui-même plus à l'écart. Là il se prosterne, il prie, il fait une sueur de sang, et répète par trois différentes fois la même prière à son père. Ensuite, ayant éveillé ses disciples, il va à la rencontre de ses ennemis, qui ont Judas à leur tête; d'une seule parole il les renverse; il guérit l'oreille de Malchus, que Pierre lui avait coupée; enfin, il est pris et garotté comme un scélérat et un voleur, et conduit par le même chemin à la maison du pontife Anne.

Pour second prélude, je me représenterai le chemin, ensuite le jardin, dont je me formerai une idée telle que mon imagination voudra me la donner.

Le troisième prélude, qui est

toujours une prière pour obtenir ce qu'on désire, sera ici de demander à Dieu la tristesse, l'anxiété, le trouble, les larmes et les autres peines intérieures de cette espèce, afin de pouvoir souffrir avec Jésus-Christ souffrant pour nous.

Quatre remarques à faire.

1.° Après l'oraison préparatoire et les préludes, je suivrai dans ce second exercice la même méthode que dans le précédent, tant par rapport aux points qu'au colloque. Il faudra ajouter deux répétitions de l'un et l'autre, vers le temps de la messe et des vêpres. Avant souper on fera l'application des sens, toujours en commençant par l'oraison préparatoire et les trois préludes,

le tout relatif au sujet de la méditation. En un mot, on suivra toujours la même méthode, telle qu'elle a été développée auparavant.

2.° Eu égard à l'âge, à la complexion et aux dispositions de chacun, on fera chaque jour plus ou moins d'exercices, quoiqu'il convienne en général d'en faire toujours cinq.

3°. Dans cette troisième semaine, il faut changer en partie la deuxième addition et la sixième. Quant à la seconde, voici ce qu'il faut observer. Sitôt que je serai éveillé, je penserai à ce que je vais faire, et je me rappellerai le précis de ma méditation; mais ensuite en m'habillant, je ferai tous mes efforts pour m'exciter à la tristesse et à la douleur sur les peines et les tourmens que souffre mon Sauveur. Par rapport à la

sixième, observez que bien loin de chercher à vous procurer des pensées agréables et consolantes, et de vous y livrer, quelques utiles que d'ailleurs elles puissent être, telles que seraient celles de la résurrection de Jésus-Christ et de sa gloire, vous devez les éloigner et vous en distraire. A leur place, tant que vous méditerez la passion, vous ne vous attacherez qu'à vous procurer des peines, des tristesses et des désolations intérieures, par le fréquent souvenir de tout ce que notre divin Sauveur a souffert depuis le moment de sa naissance jusqu'à celui de sa mort.

4.° L'examen particulier se fera pendant cette semaine comme pendant la précédente, sur la manière dont on s'est acquitté des exercices, et dont on a suivi les additions.

Le deuxième jour de cette semaine on méditera, pendant la nuit, sur ce qui se passa dans la maison du pontife Anne ; le matin, sur ce qui suivit dans celle de Caïphe ; ensuite les répétitions et l'application des sens se feront à l'ordinaire.

Le troisième jour, les sujets de méditation seront, pour la nuit : comment Jésus-Christ fut conduit chez Pilate, et ce qui s'y passa. Pour le matin, ce qui se fit quand il fut renvoyé à Hérode. Les répétitions et l'exercice des sens, toujours à l'ordinaire.

Le quatrième jour, dans la méditation de la nuit, on considérera la moitié de ce qui se fit ensuite chez Pilate, et l'autre partie dans

la méditation du matin. Les autres méditations du jour sont à l'ordinaire les répétitions des deux premières et l'application des sens aux sujets médités.

Le cinquième jour, nous méditerons la suite de la passion. Pendant la nuit, depuis la sentence de Pilate jusqu'au crucifiement. Le matin, depuis l'élévation de la croix jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Les répétitions et l'exercice des sens, comme ci-dessus.

Le sixième jour, on considérera pendant la nuit, comment Jésus-Christ est mort, comment il fut descendu de la croix et inhumé; le matin, ce qui suivit sa sépulture, jusqu'à ce que sa très-sainte mère se retira dans quelque maison.

Le septième jour, nous repasserons, tant la nuit que le matin, toute l'histoire de la passion. Ensuite, à la place des répétitions et de l'application des sens, nous considérerons, le plus fréquemment que nous pourrons, pendant tout le jour, comment le saint et adorable corps de Jésus-Christ demeura séparé de son âme, comment et où il fut enterré. De plus, nous nous occuperons à méditer quelle fut la tristesse et la désolation de la très-sainte Vierge sa mère, et combien vive fut aussi la douleur de ses disciples.

Il faut observer ici, que si quelqu'un veut méditer plus à loisir la passion de Jésus-Christ, il peut renfermer dans chaque méditation moins de mystères. Par exemple, employer

employer un exercice entier à considérer la cène ; en consacrer un autre au lavement des pieds ; un troisième à l'institution de la sainte Eucharistie ; un quatrième au discours que Jésus fit ensuite ; ainsi des autres.

De plus, après avoir ainsi médité en détail toute la passion, on pourra le lendemain en répéter la moitié, et l'autre moitié le surlendemain ; enfin, la reprendre toute entière le troisième jour.

Au contraire, si quelqu'un voulait y employer moins de temps, qu'il médite, par exemple, pendant la nuit, la cène du Seigneur ; le matin, ce qui se passe au jardin ; vers le temps de la messe, Jésus-Christ chez le pontife Anne ; avant vêpres, chez Caïphe, et le soir, au prétoire de Pilate. Ainsi, de jour en jour,

omettant les répétitions et l'exercice des sens, il remplira en méditations nouvelles les cinq exercices. Cependant, après avoir ainsi parcouru en détail toute la passion, il est à propos de la repasser toute entière en un seul jour, soit par un seul exercice, soir par plusieurs, selon qu'on croira devoir en retirer plus d'avantage.

Règles sur la tempérance.

1.° ON doit s'abstenir et se restreindre, moins sur le pain que sur les autres alimens, parce que le pain ne flatte pas tant le goût, et nous rend moins sujets à la tentation.

2.° Il faut avoir bien plus d'attention et de circonspection sur le vin: observez avec soin la mesure qui

vous convient pour en faire usage. Tout ce qui serait nuisible ou même superflu, il faut le retrancher.

3.° C'est par rapport aux autres alimens surtout que l'abstinence doit avoir lieu. Ils irritent en effet beaucoup plus la concupiscence, et fournissent à l'ennemi du salut plus d'occasions de nous tenter. Dans leur usage, il faut éviter toute espèce d'excès, ce qui se fait de deux manières : en ne vivant que des alimens les plus grossiers, et en usant très-peu de ceux qui sont plus délicats.

4.° Plus on se retranchera de nourriture (sans cependant risquer sa santé) plus on reconnaîtra promptement et sûrement la juste mesure de nourriture et de boisson qui convient ; et voici pourquoi : 1.° se disposant ainsi beaucoup mieux, et

tendant avec plus d'ardeur à la perfection, on se sentira de temps en temps l'esprit éclairé des rayons de la divine lumière, et le cœur rempli de la douceur des divines consolations. Or, dans ces momens où Dieu se communique à l'âme, il lui est bien plus facile de découvrir ce qui convient précisément pour soutenir le corps et en entretenir les forces. 2.° Si quelqu'un, en s'imposant une abstinence rigoureuse, vient à s'apercevoir qu'il n'a plus assez de forces pour remplir commodément tous les exercices, il pourra, par quelques épreuves différentes de son tempérament, conclure enfin quelle est la juste mesure d'alimens que sa nature exige.

5.° Il serait à propos, pendant qu'on prend ses repas, de s'imaginer voir Jésus-Christ Notre-Seigneur

vivant avec ses disciples, d'observer la manière dont il se comporte en tout, et de le prendre pour modèle. Il arrivera de là, que l'esprit étant ainsi occupé de ces pieux objets plus que de la nourriture corporelle, on aura bien plus de facilité à se modérer.

6.° Il sera bon aussi de varier ces espèces de petites méditations. On pourra s'occuper, tantôt de la vie des saints, tantôt de quelque point de morale, tantôt de quelque affaire spirituelle que l'on projette. L'esprit occupé distrait les sens, et rend moins vif le plaisir que peut causer la nourriture.

7.° Il faut surtout prendre garde que l'âme ne se livre pour ainsi dire à la réfection que l'on donne au corps. Qu'on ne mange point avec avidité ; dominons toujours notre

*

appétit, afin d'exercer en même temps, de deux manières, la tempérance, et quant à la mesure de la nourriture, et quant à la manière de la prendre.

8.° Pour se précautionner contre tout excès, et dans le boire et dans le manger, il sera très-utile qu'avant le dîner et le souper, à quelque heure que ce soit, où l'on ne sentira point encore l'appétit, on règle d'avance la mesure de ce qu'on veut prendre de nourriture; qu'ensuite aucune considération, quelle qu'elle puisse être, ni notre propre avidité, ni les suggestions de l'ennemi du salut ne nous fassent excéder cette mesure : pour mieux triompher et de notre ennemi et de nous-mêmes, retranchons-en plutôt encore quelque chose.

QUATRIEME SEMAINE.

PREMIERE MEDITATION.

Comment J. C. Notre-Seigneur, après sa résurrection, apparut à sa très-sainte mère.

L'ORAISON préparatoire, à l'ordinaire.

Le premier prélude est tiré de l'histoire. Comment, après que le Seigneur eut rendu le dernier soupir, son âme, séparée de son corps, mais toujours unie à la divinité, à laquelle son corps même restait pareillement toujours uni, descendit dans les enfers. En ayant délivré les âmes des justes, elle revint au

sépulcre, d'où elle tira son corps, après s'y être réunie. Ainsi, vraiment ressuscité, notre adorable maître, plein de vie, apparut d'abord à sa très-sainte mère, comme on doit pieusement le croire.

Le deuxième prélude sera de se représenter le sépulcre et le domicile de la sainte Vierge, desquels on imaginera, comme on voudra, toutes les dispositions.

Pour troisième prélude, on demandera la grâce de participer à la joie de Jésus-Christ et à celle de sa sainte mère.

Le premier, le second et le troisième points seront les mêmes que dans la méditation de la cène; c'est-à-dire, qu'on examinera toutes les personnes, ce qu'elles disent, ce qu'elles font.

Dans le quatrième point, on considérera comment la divinité de Jésus-Christ, qui se tenait pour ainsi dire cachée pendant tout le temps de sa passion et à sa mort, se manifeste à sa résurrection, et se déclare ensuite par toutes sortes de prodiges.

Pour le cinquième point, on méditera avec quelle attention, quelle bonté et quelle effusion de Cœur Jésus-Christ daigne consoler les siens. Pour en prendre quelque idée, on se servira de la similitude de l'ami le plus tendre qui console son ami.

La méditation se terminera par un colloque ou par plusieurs, proportionnés au sujet et aux réflexions qu'on aura faites.

Il faut remarquer que dans les exercices suivans il faudra parcourir

successivement et par ordre tous les mystères de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur, ainsi que ceux qui sont entre l'une et l'autre, en suivant toujours la même méthode, comme on a fait pendant toute la semaine, où l'on a médité les mystères de la passion. Toutes les méditations suivantes doivent donc se faire sur le modèle de la précédente, tant par rapport aux préludes, qui seront cependant toujours relatifs aux événemens, que par rapport aux cinq points et à chaque addition. On procédera de la même manière, quant aux répétitions et aux opérations des sens. Pour ce qui est du nombre des exercices sur les mystères, on pourra l'augmenter ou le diminuer, en suivant ce que nous avons dit

dans la semaine précédente au sujet des mystères de la passion.

Il faut observer encore, qu'il convient plus dans cette semaine que dans la précédente, de ne faire que quatre exercices, l'un dès le matin, après le lever; l'autre vers le temps de la messe, ou un peu avant le dîner, en répétition du premier; le troisième à l'heure de vêpres, pour seconde répétition; le quatrième avant souper, en appliquant les sens au même sujet, pour imprimer plus fortement dans l'âme les trois méditations que l'on a faites ce jour-là. Dans cette intention, il faudra remarquer attentivement, tâcher de pénétrer davantage et goûter à loisir les endroits qui ont excité en nous des mouvemens plus forts, des sentimens plus vifs, et où l'on a ressenti plus de goût spirituel.

Observez, 3.° que quoique chaque méditation soit ici renfermée dans un certain nombre de points, comme de trois, de quatre ou de cinq, il est libre cependant à chacun d'en faire plus ou moins, et de partager son sujet comme il voudra, pour sa plus grande commodité. Mais il faut toujours, avant que de commencer l'exercice, se rappeler le sujet et fixer le nombre des points qu'on voudra méditer.

4.° Enfin, il faut remarquer que pendant le cours de cette semaine, il faut changer les additions deuxième, sixième, septième et dixième. Voici les changemens à y faire : dans la deuxième, dès que je m'éveille, en me rappelant le sujet de ma méditation, je dois tâcher de me réjouir de la joie que le Seigneur ressuscité goûte avec ses fidèles

fidèles disciples. Quant à la sixième, je dois à présent me procurer toutes les pensées qui peuvent exciter en moi une joie spirituelle et sainte. Par rapport à la septième, je ne dois plus me priver d'aucun des agrémens innocens de la nature. Je jouirai de la beauté de la lumière et du ciel autant que je le pourrai. Pendant le printemps, je me procurerai le doux et agréable spectacle des gazons, des fleurs, des ombrages verts et des campagnes, la douce chaleur du soleil ou du feu pendant l'hiver; en un mot, tous les innocens plaisirs de l'âme et du corps même, qui peuvent m'exciter à rendre grâces à mon Créateur, mon Rédempteur, et à me réjouir avec lui. Pour ce qui est de la dixième, je m'abstiendrai maintenant des austérités de la pénitence; je ferai

ma vertu de la simple tempérance, à moins qu'il n'y ait quelque abstinence et quelque jeûne prescrits par l'Eglise, dont il faut toujours et en tout temps observer les préceptes, si quelque raison légitime n'en empêche.

MEDITATION

Pour s'exciter à l'amour de Dieu.

Commencez par remarquer deux choses. La première, que l'amour dépend bien plus des œuvres que des paroles. La deuxième, qu'il consiste essentiellement dans une espèce de communication, que deux personnes qui s'aiment, se font mutuellement l'une à l'autre, ou cherchent à se faire, de tout ce qu'elles peuvent, de tout ce qu'elles possè-

dent, de leur science, par exemple, de leurs richesses, de leur honneur, en un mot, de tout ce qu'elles peuvent avoir de bien.

L'oraison préparatoire se fait à l'ordinaire.

I.er *prélude.* M'imaginer être en présence de Dieu, des anges et des saints, surtout en particulier de ceux que je révère et que j'aime davantage, et que je crois avoir plus de bonté pour moi.

II.e *prélude.* Demander à Dieu avec instance la grâce de me rappeler vivement tous ses bienfaits, d'en connaître l'étendue, et de m'exciter, par ce souvenir et cette connaissance, à me consacrer tout entier à son service, à son culte et à son amour.

I.er POINT.

La matière du premier point, est de me représenter les bienfaits de la création et de la rédemption; ensuite, à ces bienfaits généraux, il faut ajouter les particuliers, me rappeler dans le détail le plus exact que je pourrai, tous les dons singuliers que mon Dieu m'a faits. Examiner avec toute l'attention dont mon esprit et toute l'affection dont mon cœur sont capables, tout ce que mon adorable Sauveur a fait, tout ce qu'il a souffert pour moi, avec quelle libéralité il m'a fait part de ses trésors, et me persuader fortement que dans l'ordre de ses décrets, suivant sa volonté et bon plaisir, il veut très-sincèrement se donner à moi, autant que la divinité peut se communiquer à l'homme.

Après avoir attentivement considéré tous ces traits de la bonté divine en ma faveur, je tournerai toute mon attention sur moi-même, je me demanderai quelles sont mes obligations, ce qu'il convient que j'offre à la divine majesté en reconnaissance de ses bienfaits. Il n'est pas douteux que je ne doive lui offrir tout ce que j'ai, tout ce que je suis. Je le ferai donc de toute l'affection de mon cœur, en ces termes ou en d'autres semblables :

O Seigneur ! daignez agréer l'offrande, ou plutôt le sacrifice que je vous fais de ma liberté, de ma mémoire, de mon entendement, de ma volonté, de toutes les facultés de mon âme. Tout ce que j'ai, tout ce que je possède au-dedans comme au-dehors de moi, vous me l'avez donné, je vous le remets de plein

gré et de tout mon cœur ; je l'abandonne à votre providence, pour que vous en disposiez absolument selon votre volonté. Je ne vous demande qu'une seule chose, c'est la grâce de vous aimer. Ayant votre amour je suis assez riche, je n'ai plus rien à désirer ; je ne désire en effet, je ne demande plus rien.

II.e POINT.

Il faut dans ce point considérer Dieu existant dans toutes ses créatures : dans les élémens, pour leur donner l'existence ; dans les plantes, pour leur donner la végétation et la vie ; dans les animaux, pour leur donner le sentiment ; dans l'homme enfin, pour lui donner l'intelligence.

Je considérerai moi-même ensuite au milieu de toutes ces créatures,

ce que chacune en particulier a reçu : moi j'en ai reçu l'assemblage, l'existence, la vie, le sentiment, l'intelligence. Oui, tous ces dons ensemble, je les tiens de la bonté de mon Dieu. Il a fait encore plus pour moi.

Il a voulu se faire de moi un temple où il habitât. Dans cette vue de miséricorde, il m'a créé à son image et à sa ressemblance.

J'admirerai tant de faveurs dont mon Dieu m'a comblé, et revenant sur moi-même, je conclurai comme dans le premier point ; je tâcherai d'exciter encore plus vivement ma reconnaissance, et je m'animerai à faire, avec encore plus d'affection, l'offrande et le sacrifice de tout moi-même. Il faudra, dans les autres points, suivre la même méthode.

III.e POINT.

Je considérerai mon Seigneur et mon Dieu, que je viens de voir agissant dans toutes ses créatures; je le considérerai, dis-je, tout occupé de moi, n'agissant que pour moi : dans les cieux, dans les élémens, dans les plantes, dans les fruits, dans tous les animaux, partout c'est mon avantage et mon bonheur qu'il a en vue. Il leur donne, il leur conserve ce qu'ils sont, ce qu'ils ont, ce qu'ils peuvent, ce qu'ils font, toujours relativement à moi. Cette nouvelle réflexion, il faudra, comme ci-dessus, la retourner pratiquement sur moi-même.

IV.e POINT.

Je m'occuperai à considérer com-

ment tout ce qu'il y a de beau et de bon sur la terre n'est qu'une émanation de l'essence divine. Tous les biens, tous les talens, toutes les qualités estimables sont des dons que le Créateur a faits à ceux qui les possèdent. La justice, par exemple, la science, la bonté, dans quelque degré qu'elles soient, découlent pour ainsi dire de ce trésor infini qui renferme toute espèce de bien, de même que la lumière dérive du soleil et le ruisseau de sa source.

J'ajouterai encore ici la même réflexion que j'ai faite plus haut, et j'en tirerai la même conclusion pour m'exciter au même sentiment.

Le colloque se fera à la fin, selon la méthode ordinaire, et la méditation se terminera pareillement en récitant l'oraison dominicale.

Trois manières de prier.

LA première manière de prier consiste en réflexions sur les commandemens de Dieu, sur les sept péchés capitaux, sur les trois puissances de l'âme et les cinq sens. Aussi c'est, à proprement parler, moins une prière qu'un exercice spirituel, très-utile et très-propre à rendre nos prières plus agréables à Dieu. Avant que de commencer cette prière, j'observerai donc une pratique qui équivaut à la troisième addition : je me promenerai quelque temps, ou me tiendrai assis, suivant que je croirai pouvoir plus aisément mettre mon âme dans une assiette tranquille. Pendant ce temps je réfléchirai au-dedans de moi-même sur ce que je vais faire. Cette

pratique doit toujours précéder toute espèce de prière.

Pour oraison préparatoire, je demanderai la grâce de bien connaître dans le détail tous les péchés que j'ai commis contre les préceptes du Décalogue, et celle de me corriger pour la suite. La connaissance plus exacte que j'aurai des commandemens de Dieu, doit assurément réveiller ma vigilance à les observer plus fidèlement pour la gloire de Dieu et le salut de mon âme.

1.° Donc j'examinerai tous les préceptes les uns après les autres, en réfléchissant sur chacun, comment je l'ai observé, et quelles transgressions j'y ai faites. Je demanderai pardon des péchés dont je me rappellerai le souvenir, en récitant une fois le *Pater*. Au reste, il peut suffire en général d'employer à la

discussion de chaque précepte le temps à peu près qu'il faudrait pour réciter trois fois l'oraison dominicale. Sur quoi il faut cependant observer qu'il n'est pas nécessaire de s'arrêter beaucoup sur les préceptes qu'on ne transgresse que très-rarement, ou point du tout ; mais il faut insister sur ceux dont la transgression est plus fréquente ; et plus l'habitude est forte, plus la discussion doit être longue. La même règle doit s'observer à l'égard des péchés capitaux.

Après avoir ainsi parcouru tous les préceptes, je m'accuserai, je me confondrai moi-même, j'implorerai le secours de la grâce pour les observer dans la suite avec plus de vigilance et de fidélité. Je finirai par un colloque que j'adresserai à Dieu, conformément à l'état et aux dispositions

dispositions où je me trouverai.

2.° On suivra la même méthode pour méditer sur toutes les différentes espèces de péchés. L'addition, l'oraison préparatoire seront les mêmes que dans les méditations sur les préceptes ; car dans les unes et les autres il n'y a rien de différent que la matière. Comme il faut pratiquer les préceptes, il faut éviter les péchés. La méthode pour se déterminer, soit à l'un soit à l'autre, est parfaitement la même. On fera aussi un colloque de la même manière.

Il est bon d'observer que la connaissance des péchés et des vices s'acquiert bien plus facilement par la considération des actes et des habitudes qui leur sont contraires. Il faudra donc, avec le secours de la grâce, faire quelques pieux exer-

cices pour acquérir les vertus opposées aux sept péchés capitaux.

3.° Sur les trois puissances de l'âme l'exercice se fera de la même manière. Pour l'addition, l'oraison préparatoire, l'examen et la discussion de chacune, et le colloque, on suivra le même plan et les mêmes règles.

4.° Par rapport aux cinq sens corporels, il n'est encore point d'autre changement que celui de la matière : la forme de la méditation est toujours exactement la même. Sur quoi il faut observer que si quelqu'un veut imiter Jésus-Christ dans l'usage qu'il a fait de ses sens, il doit, à l'oraison préparatoire, en demander la grâce ; et à mesure qu'il parcourt, en s'examinant, chacun de ses sens, réciter l'oraison dominicale. Si quelqu'autre se proposait

la sainte Vierge pour modèle, il doit se recommander spécialement à elle, pour qu'elle lui obtienne cette grâce de son fils, et réciter de temps en temps la salutation angélique pendant le cours de son examen.

Seconde manière de prier, en pesant et méditant le sens de chaque parole d'une prière.

On commencera par observer la pratique prescrite au commencement de l'article précédent.

L'oraison préparatoire sera relative à la personne à qui la prière qu'on va faire est adressée.

Ensuite on priera de la manière qui suit : assis, ou à genoux, selon que la santé le permettra, ou que la dévotion l'inspirera ; les yeux

fermés, ou fixement arrêtés sur un objet, sans les promener çà et là, nous réciterons l'oraison dominicale; par exemple, en commençant par les premières paroles, nous nous arrêterons sur le premier mot *Père;* tant que nous y trouverons de quoi nous occuper, nous tâcherons d'en approfondir tous les sens; nous nous aiderons de toutes sortes de similitudes, insistant toujours, tant que nous y trouverons du goût, et que notre cœur se sentira touché. On fera la même chose successivement sur chaque mot de la même prière ou de toute autre.

Trois règles à observer dans cette manière de prier.

1.° Il faut toujours employer une heure de suite. L'heure finie, on

récitera, comme on a coutume de le faire, soit mentalement, soit vocalement, la salutation angélique, le symbole des apôtres, la prière qui commence, *âme de Jésus-Christ*, et le *salve Regina*.

2.° S'il arrive qu'une ou deux paroles de la prière qu'on médite fournisse une abondance de réflexions et de sentimens, suffisante pour nous occuper, fût-ce pendant l'heure toute entière, il faudra nous y arrêter, sans nous mettre en peine de méditer la suite. L'heure écoulée, on se contentera de réciter couramment le reste de la prière.

3.° Quand cela sera arrivé, que deux ou trois paroles auront rempli l'heure entière de notre méditation, il faudra le lendemain commencer par réciter simplement ce qu'on a médité la veille, et con-

tinuer ensuite à examiner ce qui suit.

Après avoir ainsi considéré toute l'oraison dominicale, on passera à la salutation angélique, ensuite à telle autre prière qu'on jugera à propos ; en sorte que l'on continue pendant quelque temps cet exercice sans aucune interruption.

Il convient de plus de terminer chacune de ces méditations par un petit colloque, à la personne à qui s'adressait la prière, pour lui demander quelque vertu particulière, ou quelque grâce dont nous sentons avoir plus de besoin.

Troisième manière de prier par une prononciation lente, qui mette entre chaque parole un intervalle de temps réglé.

LA pratique prescrite pour les deux autres manières de prier, s'observera encore dans celle-ci : l'oraison préparatoire sera la même.

Cette troisième manière de prier consiste, à prononcer chaque parole de l'oraison dominicale ou de toute autre prière, de telle sorte qu'entre chaque mot nous mettions l'intervalle de chacune de nos respirations, et que pendant cet intervalle, nous ne nous occupions à considérer que le sens du mot qu'on a prononcé, ou l'excellence et la dignité de la personne à qui la prière s'adresse, ou notre bassesse et la différence qui se rencontre entre elle et nous.

On suivra cette méthode pour chaque parole, et à la fin on ajoutera les mêmes oraisons que nous venons d'indiquer, l'*ave*, le *credo*, etc.

Deux règles à observer à ce sujet.

1.° Qu'après avoir ainsi récité l'oraison dominicale, on récite pareillement à d'autres heures, ou d'autres jours, la salutation angélique et les autres prières auxquelles on est accoutumé.

2.° Si quelqu'un veut faire un fréquent usage de cette manière de prier, il pourra l'appliquer non-seulement en général à toutes les prières dont nous venons de parler, mais en particulier à chaque partie de chacune, en gardant toujours, comme nous l'avons dit, les mêmes intervalles mesurés sur chacune de ses respirations.

MYSTERES

DE LA VIE

DE NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

IL faut d'abord remarquer que dans toutes les méditations suivantes sur les mystères de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, toutes les paroles qui sont renfermées dans une parenthèse, sont les propres paroles de l'évangile, et non pas les autres qui ne sont point en parenthèse.

De plus, chaque mystère sera toujours, ou presque toujours divisé en trois points, afin que la méditation soit d'autant plus facile qu'elle sera plus distincte.

I.re MEDITATION.

L'incarnation annoncée à la bienheureuse vierge Marie. Luc. 1.

I.er *Point.* Comment l'ange Gabriel salue la bienheureuse Vierge, et lui annonce la conception du Verbe de Dieu. L'ange étant entré, lui dit : (Je vous salue pleine de grâce, et vous concevrez dans votre sein, et vous mettrez au monde un fils, etc.)

II.e *Point.* L'ange confirme le mystère qu'il vient d'annoncer, par l'exemple de la conception miraculeuse de saint Jean-Baptiste. (Elisabeth votre cousine vient elle-même de concevoir un fils dans sa vieillesse, etc.)

III.e *Point.* La sainte Vierge répond à l'ange : (Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.)

II.e MEDITATION.

De la visite que Marie rend à sa cousine Elisabeth. Luc. 1.

I.er *Point.* Comment Marie va trouver Elisabeth. Quelle impression l'approche de Marie et sa voix firent sur saint Jean : il en tressaillit dans le sein de sa mère. (Sitôt qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie, son enfant tressaillit dans son sein. Elle-même fut remplie du Saint-Esprit, et s'écria : (Vous êtes bénite par-dessus toutes les femmes, et le fruit de vos entrailles est béni.)

II.e *Point.* La sainte Vierge, saisie d'un transport divin de joie, prononça ce cantique : (Mon âme glorifie le Seigneur.)

III.e *Point.* (Marie demeura trois mois environ chez Elisabeth, et retourna ensuite dans sa maison.)

III.e MEDITATION.

De la naissance de J. C. Luc. 2.

I.er *Point.* La bienheureuse vierge Marie part de Nazareth avec saint Joseph son époux, pour aller à Bethléem. (Joseph se rend de Galilée à Bethléem .... pour s'y faire inscrire sur les regîtres publics, avec Marie son épouse qui était enceinte.)

II.e *Point.* (Marie mit au monde son premier né; elle l'emmaillota et le coucha dans une crêche.)

III.e *Point.* (Alors un chœur nombreux de la milice céleste se joignit à l'ange, *qui venait d'annoncer la naissance de Jésus-Christ aux bergers*, pour louer Dieu, en disant: (Gloire à Dieu au plus haut des cieux, etc.)

IV.e MEDITATION.

Sur les bergers. Luc. 2.

I.er *Point.* Un ange révèle aux bergers la naissance de Jésus-Christ. (Je vous annonce le sujet d'une grande joie, etc., qu'il vous est né aujourd'hui un Sauveur.)

II.e *Point.* Les bergers se hâtent de se rendre à Bethléem. (Ils vinrent aussitôt, et ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'enfant couché dans une crêche.)

III.e *Point.* (Les bergers retournèrent à leurs troupeaux en louant et glorifiant le Seigneur, etc.)

V.e MEDITATION.

De la circoncision. Luc. 2.

I.er *Point.* L'enfant est circoncis.

II.e *Point.* (On lui donne le nom de Jésus, comme l'ange l'avait dit avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.)

III.e *Point.* L'enfant, après sa circoncision, est remis entre les bras de sa mère. Sentimens de douleur et de compassion dans le cœur de Marie, en voyant couler le sang de son divin fils.

VI.e MEDITATION.

Des trois rois mages. Math. 2.

I.er *Point.* Trois rois mages, avertis et guidés par une étoile, viennent adorer Jésus-Christ. Voici comment ils s'expriment : (Nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer.)

II.e *Point.* (Se prosternant aux

pieds de l'enfant, ils l'adorèrent ; et ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent de l'or, de l'encens et de la myrrhe.)

III.e *Point.* (Ayant été avertis pendant leur sommeil de ne point retourner à la cour d'Hérode, ils se rendirent dans leur pays par un autre chemin.)

VII.e MEDITATION.

De la purification de la sainte Vierge, et de la présentation de l'enfant Jésus au temple. Luc. 2.

I.er *Point.* Marie et Joseph portèrent Jésus au temple de Jérusalem pour le présenter à Dieu, comme étant leur premier né ; et pour le racheter, ils firent l'offrande prescrite par la loi (deux tourterelles ou deux jeunes colombes.)

II.e *Point.* Siméon étant alors entré dans le temple (prit l'enfant entre ses bras, et bénit le Seigneur en s'écriant : Maintenant, Seigneur, vous dégagez la parole que vous m'avez donnée, etc.)

III.e *Point.* (Anne survint en même temps : elle rendit témoignage au Seigneur en parlant de lui à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israël.)

VIII.e MEDITATION.

De la fuite en Egypte. Math. 2.

I.er *Point.* Hérode voulant se défaire de l'enfant Jésus, fait massacrer tous les enfans des environs de Bethléem. Mais un ange auparavant avait averti Joseph de se retirer en Egypte. (Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Egypte.)

II.e *Point.* Joseph se met en marche vers l'Egypte (se levant à l'instant pendant la nuit, et il se retira en Egypte.)

III.e *Point.* (Il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode.)

IX.e MEDITATION.

Du retour d'Egypte. Math. 2.

I.er *Point.* Un ange avertit Joseph de retourner sur les terres d'Israël : (Levez-vous, prenez l'enfant et sa mère, et allez dans la terre d'Israël.)

II.e *Point.* Joseph à l'instant (se lève, et revient dans la Judée.)

III.e *Point.* Archélaüs, fils d'Hérode, régnait alors dans la Judée, ce qui engagea Joseph à se retirer à Nazareth.

*

X.e MEDITATION.

De la vie de Notre-Seigneur, depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de trente. Luc. 2.

I.er *Point.* Il était soumis et obéissant à Joseph et à Marie.

II.e *Point.* (Il avançait en âge, et en même temps croissait en grâce et en sagesse.)

III.e *Point.* Il paraît qu'il exerça lui-même la profession d'artisan, puisqu'il est rapporté dans S. Marc, chap. 6, que les juifs disaient de lui : (N'est-ce point là un artisan?)

XI.e MEDITATION.

Du voyage que Jésus-Christ fit au temple de Jérusalem, à l'âge de douze ans. Luc. 2.

I.er *Point.* Jésus ayant atteint l'âge de douze ans, alla de Nazareth à Jérusalem.

II.e *Point.* Il resta dans la ville de Jérusalem, sans que Joseph et Marie s'en aperçussent.

III.e *Point.* L'ayant cherché pendant trois jours, ils le trouvèrent dans le temple assis entre les docteurs. Ils lui demandèrent pourquoi il s'était ainsi arrêté à Jérusalem; il leur répondit : (Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de l'œuvre dont mon père m'a chargé?)

XII.e MEDITATION.

Du baptême de J. C. Math. 3.

I.er *Point.* Ayant dit adieu à sa mère, il partit de Nazareth et se rendit sur les rives du Jourdain, où Jean-Baptiste baptisait.

II.e *Point.* Il est baptisé par saint Jean. Celui-ci s'excuse d'abord comme étant indigne d'exercer cette fonction à son égard; mais Jésus-Christ l'y oblige en lui disant : (Faites ce que je vous demande; il faut que nous remplissions l'un et l'autre toute justice.)

III.e *Point.* L'Esprit-Saint descend sur Jésus-Christ, et la voix du Père éternel se fait entendre dans le ciel : (Voilà mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute ma complaisance.)



XIII.e MEDITATION.

De la tentation de Jésus-Christ.
Luc. 4. Math. 4.

I.er *Point.* Jésus-Christ, après son baptême, se retira dans le désert, et y jeûna pendant quarante jours et quarante nuits.

II.e *Point.* Il fut tenté trois fois par l'ennemi de notre salut. (Le tentateur s'approchant, lui dit : Si vous êtes fils de Dieu, ordonnez que ces pierres se changent en pains. .... Précipitez-vous du haut de cet édifice.... Je vous donnerai toutes ces richesses, toutes ces grandeurs, si vous vous prosternez devant moi pour m'adorer.)

III.e *Point.* (Les anges vinrent lui apporter à manger, et le servirent.)

XIV.e MEDITATION.

De la vocation des Apôtres.

I.er *Point.* Saint Pierre et saint André paraissent avoir été appelés trois fois : d'abord à une simple connaissance de J. C. (*Joan.* 1.); ensuite à suivre J. C. seulement pour un temps, dans l'intention de reprendre et de continuer leur métier de pécheurs. (*Luc.* 5.) Enfin à le suivre constamment et pour ne le plus quitter. (*Math.* 4. *Marc.* 1.)

II.e *Point.* Il appela les fils de Zébédée, comme il est rapporté au chap. 4 de saint Mathieu; Philippe, comme le raconte saint Jean, ch. 1, et Mathieu, comme il le dit lui-même, chap. 9.

III.e *Point.* Tous les autres apôtres furent appelés à peu près de même, quoiqu'il ne soit pas fait

une mention expresse dans l'évangile, de l'ordre et des circonstances de leur vocation.

Sur tout cela il faut faire trois réflexions : la première, sur la condition pauvre et abjecte des apôtres; la deuxième, sur l'éminence de la dignité à laquelle ils furent élevés, et sur la douceur de la grâce qui les choisit et les appela; la troisième, sur la multitude et l'excellence des dons surnaturels dont ils furent gratifiés, et qui les élevèrent bien au-dessus de tous les patriarches de l'ancien Testament et de tous les saints du nouveau.

XV.e MEDITATION.

Du premier miracle de J. C. opéré aux nôces de Cana. Joan. 2.

I.er *Point.* Jésus-Christ fut invité

avec ses disciples aux nôces qui se faisaient à Cana.

II.e *Point.* Sa mère l'avertit que les conviés manquaient de vin : (Ils n'ont point de vin.) Elle dit en même temps à ceux qui servaient : (Faites tout ce qu'il vous ordonnera.)

III.e *Point.* Le Seigneur changea l'eau en vin : (Ainsi il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui.)

XVI.e MEDITATION.

Des marchands chassés du temple la première fois. Joan. 2.

I.er *Point.* Il chassa du temple tous ceux qui vendaient et achetaient, faisant un fouet avec de petites cordes.

II.e *Point.* (Il répandit l'argent des

des banquiers, et renversa leurs comptoirs.)

III.e *Point.* Il dit avec douceur à ceux qui vendaient des colombes: (Otez d'ici tout cela, et ne faites point de la maison de mon père une maison de trafic.)

XVII.e MEDITATION.

Du sermon de Jésus-Christ sur la montagne. Math. 5.

I.er *Point.* Jésus-Christ propose à ses chers disciples huit espèces de béatitudes. Heureux, dit-il, les pauvres d'esprit, heureux ceux qui sont doux, ceux qui pleurent, ceux qui sont affamés et altérés de la justice, ceux qui sont miséricordieux, ceux qui ont le cœur pur, ceux qui aiment la paix, ceux qui sont persécutés.

II.e *Point.* Il les exhorte à faire un bon usage de leurs talens, c'est-à dire, des dons qu'ils ont reçus de Dieu. (Que votre lumière brille de telle sorte aux yeux des hommes, qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils en glorifient votre père céleste.)

III.e *Point.* Il montre qu'il ne détruit point la loi, mais qu'au contraire il la perfectionne ; il le montre, dis-je, par l'explication qu'il fait des préceptes contre l'homicide, le vol, la fornication et le parjure, et par le précepte particulier qu'il ajoute d'aimer nos ennemis : (C'est moi qui vous l'ordonne : aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.)

XVIII.e MEDITATION.

De la tempête appaisée. Math. 8.

I.er *Point.* Tandis que Jésus-Christ dormait, il s'éleva sur la mer une violente tempête.

II.e *Point.* Ses disciples effrayés l'éveillèrent. Il leur reprocha leur défiance : (Pourquoi vous troublez-vous, hommes de peu de foi ?)

III.e *Point.* Il commanda aux vents et à la mer de se calmer, et aussitôt il se fit un calme profond. Tous ceux qui en furent témoins, frappés d'étonnement, s'écrièrent : (Quel est cet homme-ci, à qui les vents et les tempêtes obéissent ?)

XIX.e MEDITATION.

Jésus-Christ marchant sur les eaux. Math. 14.

I.er *Point.* Jésus-Christ étant en-

core sur la montagne, où il venait d'enseigner le peuple, il ordonna à ses disciples de retourner à leur barque; et ayant congédié la multitude, il s'enfonça dans un lieu plus retiré de cette montagne, pour y prier seul.

II.e *Point.* Pendant la nuit, il survint, il s'éleva une tempête. La barque des apôtres était violemment agitée par les flots. Jésus y alla, et pour gagner la barque, il marchait sur les eaux. Les apôtres le virent, ils en furent effrayés, et crurent que c'était un phantôme.

III.e *Point.* Jésus dit à ses apôtres: (C'est moi, ne craignez point.) Après qu'il les eut rassurés par cette parole, saint Pierre lui demanda la permission d'aller le joindre; Jésus le lui ayant permis, Pierre marchant sur les eaux allait en effet à

sa rencontre. Mais un mouvement de frayeur ayant saisi Pierre, il commença à enfoncer. Le Seigneur le reprenant de la faiblesse de sa foi, entra dans la barque et le vent cessa.

XX^e. MEDITATION.

Jésus-Christ envoie ses apôtres prêcher. Math. 10.

II.^e *Point.* Jésus ayant assemblé ses disciples, il leur donna le pouvoir de chasser les démons et de guérir toutes sortes de maladies.

II.^e *Point.* Il leur enseigna la prudence et la patience : (Je vous envoie comme des brebis au milieu des loups ; soyez donc prudens comme des serpens, et simples comme des colombes.)

III.^e *Point.* Il leur explique de

quelle manière ils doivent faire leurs courses apostoliques : (Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement .... Ne possédez ni or ni argent.) De plus, il leur marque expressément ce qu'ils doivent prêcher : (Allez, prêchez que le royaume de Dieu est proche.)

XXI.e MEDITATION.

De la conversion de Magdelaine. Luc. 7.

I.er *Point.* Jésus étant à table dans la maison d'un pharisien, une femme pécheresse de la ville entra dans la salle du festin, portant un vase d'albâtre plein de parfums.

II.e *Point.* Se tenant derrière aux pieds de Jésus, elle les arrosait de ses larmes, les essuyait de ses che-

veux, les baisait, et y répandait des parfums.

III.e *Point.* Jésus prend sa défense contre le pharisien, à qui il dit : (Beaucoup de péchés sont remis à cette femme, parce qu'elle a beaucoup aimé.) Ensuite il lui dit à elle-même : (Votre foi vous a sauvée, allez en paix.)

XXII.e MEDITATION.

Des cinq mille hommes rassasiés. Math. 14.

I.er *Point.* Les disciples disaient à Jésus-Christ de renvoyer la multitude qui l'avait suivi dans le désert.

II.e *Point.* Jésus ordonne qu'on lui présente les pains que ses disciples avaient apportés : les ayant bénis, il les rompit et les fit distribuer au peuple.

III.e *Point.* Toute cette multitude en mangea, et après qu'elle fut rassasiée, on remplit cinq corbeilles des morceaux qui restèrent.

XXIII.e MEDITATION.

De la transfiguration de Jésus-Christ. Math. 17.

I.er *Point.* Jésus ayant pris avec lui ses trois plus chers disciples, Pierre, Jacques et Jean; (il fut transfiguré en leur présence. Son visage éclata d'une lumière pareille à celle du soleil; ses vêtemens devinrent blancs comme la neige.)

II.e *Point.* Jésus s'entretenait avec Moyse et Elie.

III.e *Point.* Pierre demandant la permission d'élever trois tentes sur cette montagne, une voix se fit entendre du ciel: (Voilà mon fils

bien-aimé, etc., écoutez-le.) Les disciples effrayés tombèrent la face contre terre. Jésus les rassura et les releva en les touchant, et leur dit : (Levez-vous, ne craignez rien, etc.; ne dites à personne ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité.)

XXIV.e MEDITATION.

De la résurrection de Lazare. Joan. 22.

I.er *Point.* Jésus ayant appris la maladie de Lazare, s'arrête pendant deux jours au même lieu où il était, afin que le miracle qu'il voulait faire en sa faveur fût plus éclatant.

II.e *Point.* Avant que de le ressusciter, il réveille et ranime la foi de ses deux sœurs. (Je suis, leur dit-il, la résurrection et la vie.

Celui qui croit en moi, vivra quoiqu'il fût déjà mort.)

III.e *Point.* Jésus-Christ commence par verser des larmes; il adresse une prière fervente à son père, ensuite il ressuscite le mort. Sur quoi il faut observer que c'est par un commandement absolu qu'il le ressuscite : (Lazare, paraissez, sortez du tombeau.)

XXV.e MEDITATION.

Du repas fait à Béthanie. Math. 26.

I.er *Point.* Jésus mangeait chez Simon le lépreux, et Lazare était un des conviés.

II.e *Point.* Marie répandit un parfum précieux sur la tête de Jésus.

III.e *Point.* Judas murmure de l'action de Marie : (A quoi bon cette profusion?) dit-il. Jésus ex-

cuse Magdelaine : (Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme? C'est une bonne œuvre qu'elle vient de faire à mon égard.)

XXVI.e MEDITATION.

Du jour des palmes. Math. 21.

I.er *Point.* Le Seigneur ordonne à ses apôtres d'aller lui chercher et de lui amener une ânesse avec son ânon : (Déliez-la, amenez-la moi, et si quelqu'un vous dit quelque chose, répondez-lui : le Seigneur en a besoin ; et sur-le-champ il vous laissera faire.)

II.e *Point.* Les apôtres ayant mis leurs habits sur l'ânesse, le Seigneur monta dessus.

III.e *Point.* Le peuple accourut en foule au-devant de lui pour le recevoir. Tous s'empressaient à cou-

vrir le chemin de leurs vêtemens et de branches d'arbres. On chantait de toutes parts : (Gloire au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. Gloire à Dieu au plus haut des cieux.)

XXVII.e MEDITATION.

De la prédication de Jésus dans le temple. Luc. 19.

I.er *Point.* Jésus enseignait tous les jours publiquemeut dans le temple.

II.e *Point.* La prédication finie, il retournait à Béthanie, personne ne le recevant à Jérusalem.

XXVIII.e MEDITATION.

De la dernière cène. Math. 26. Joan. 13.

I^er^. *Point.* Jésus-Christ mange avec ses disciples l'agneau paschal, et les avertit de sa mort prochaine : (Je vous le dis en vérité, un de vous me trahira.)

II.e *Point.* Il leur lave les pieds, et à Judas même. Il commence par Pierre. Celui-ci, considérant la majesté de Jésus-Christ et sa propre bassesse, s'y oppose d'abord : (Ah ! Seigneur, vous me laveriez les pieds !) Il ignorait encore que c'était un exemple d'humilité que prétendait leur donner ce divin maître, qui les en avertit ensuite : (Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez ce que je viens de faire.)

III.e *Point.* Ensuite il institua le

très-saint sacrement de l'Eucharistie pour être le gage de son amour. Voici les paroles dont il se servit : (Prenez et mangez, etc.) La cène finie, Judas sortit pour aller le vendre et le trahir.

XXIX.e MEDITATION.

Des mystères qui se passèrent après la cène et dans le jardin. Math. 26. Marc. 14.

I.er *Point.* La cène étant finie, et ayant rendu grâces à son père, Jésus se mit en chemin pour aller sur la montagne des Oliviers avec ses onze disciples. Il en laissa huit à Gethsémani : (Demeurez ici, tandis que je vais prier,) leur dit-il.

II.e *Point.* Ayant mené avec lui Pierre, Jacques et Jean, il répète

trois fois la même prière : (Mon Père, que ce calice, s'il est possible, passe loin de moi ; cependant qu'il en soit, non comme je le veux, mais comme vous le voulez.) Plus sa tristesse augmentait dans cette agonie mortelle, plus il redoublait l'instance de sa prière.

III.e *Point.* S'étant laissé réduire à un tel excès de crainte et de frayeur, qu'il disait : (Mon âme est triste jusqu'à la mort ;) il sua du sang en abondance, selon le témoignage de saint Luc : (Sa sueur devint comme des gouttes de sang qui mouillaient la terre.) On peut conjecturer que ses vêtemens en furent tout ensanglantés.

XXX.e MEDITATION.

Jésus-Christ pris et conduit à la maison d'Anne. Math. 26. Luc. 22. Marc. 14. Joan. 18.

I.er *Point.* Notre-Seigneur permit que Judas le trahît par un baiser, et que les soldats se saisissent de lui comme d'un malfaiteur : (Vous êtes venus en armes, leur dit-il, pour me prendre. J'étais tous les jours au milieu de vous dans le temple, où j'enseignais le peuple, et vous ne m'avez point arrêté.) Ensuite les ayant interrogés en ces termes : (Qui cherchez-vous?) tous ses ennemis tombèrent renversés à ses pieds.

II.e *Point.* Pierre frappe un des valets du pontife et le blesse. Jésus dit à Pierre : (Remettez votre épée dans son fourreau;) et il guérit le blessé.

III.e *Point.* Jésus est arrêté, abandonné de ses disciples, traîné à la maison d'Anne. Pierre l'y suit quelque temps après, et l'y renonce une première fois. Jésus reçoit un soufflet d'un autre valet du pontife, qui lui reproche de manquer de respect : (Est-ce ainsi que vous répondez au grand-prêtre ?)

XXXI.e MEDITATION.

De ce qui se fait ensuite chez Caïphe.

I.er *Point.* Jésus garotté est conduit de chez Anne chez Caïphe. Là, Pierre le renonce encore deux fois. Le Seigneur regardant son apôtre, celui-ci est touché de repentir. (Il sort de la maison et pleure amèrement.)

II.e *Point.* Jésus reste garotté toute la nuit.

*

III.e *Point.* Les satellites qui l'environnent l'outragent et le tourmentent. Ils lui bandent les yeux et lui donnent des soufflets, en lui disant par dérision : (Christ, prophétise à présent quel est celui qui t'a frappé.) Ils lui insultent ainsi toute la nuit par mille sortes de blasphèmes.

XXXII.e MEDITATION.

Jésus accusé chez Pilate. Math. 26. Luc. 23. Marc. 15. Joan. 18.

I.er *Point.* Jésus est traduit devant Pilate et calomnieusement accusé à son tribunal : (Nous avons surpris cet homme soulevant le peuple, et défendant de payer le tribut à César.)

II.e *Point.* Pilate l'ayant examiné plusieurs fois, répond aux juifs :

(Je ne trouve cet homme coupable d'aucun crime qui mérite la mort.).

III.e *Point.* Les juifs demandent la délivrance de Barrabas préférablement à celle de Jésus-Christ. (Ce n'est point celui-là que nous voulons que vous délivriez, mais Barrabas.)

XXXIII.e MEDITATION.

Jésus envoyé à Hérode. Luc. 23.

I.er *Point.* Pilate renvoie Jésus à Hérode, roi de Galilée, le croyant galiléen.

II.e *Point.* Hérode l'interroge pour satisfaire sa curiosité, Jésus ne lui répond rien, quoique les juifs le chargeassent d'accusations.

III.e *Point.* Hérode et sa cour le méprisèrent, et par dérision le firent vêtir de blanc.

XXXIV.e MEDITATION.

Jésus renvoyé à Pilate par Hérode. Math. 27. Luc. 23. Marc. 15. Joan. 19.

I.er *Point.* Hérode renvoya Jésus-Christ à Pilate. De ce jour Hérode et Pilate, qui avaient été brouillés jusque-là, se réconcilièrent.

II.e *Point.* Pilate fait battre de verges Jésus-Christ, les soldats le couronnent d'épines et lui jettent sur les épaules un vieux manteau de pourpre. Ensuite ils lui insultent en disant par dérision : (Je vous salue, roi des juifs.) En même temps ils lui donnaient des soufflets.

III.e *Point.* (Jésus sortit du prétoire couronné d'épines et vêtu de pourpre.) Pilate en le montrant aux juifs, leur dit : (Voilà l'homme.) Les prêtres, en le voyant, criaient : (Crucifiez, crucifiez-le.)

XXXV.e MEDITATION.

De la condamnation et du crucifiement de Jésus-Christ. Joan. 19.

I.er *Point.* Pilate s'étant assis sur son tribunal, jugea Jésus-Christ, et le livra aux juifs pour le crucifier, après que les juifs l'eurent renoncé pour leur roi, en disant : (Nous n'avons point d'autre roi que César.)

II.e *Point.* Jésus porta sa croix, jusqu'à ce que manquant tout-à-fait de forces, on obligea un nommé Simon, cyrénéen, à la porter derrière lui.

III.e *Point.* Il fut crucifié entre deux voleurs. Au haut de sa croix on mit cette inscription : (Jésus de Nazareth, roi des juifs.)

XXXVI.e MEDITATION.

De ce qui se passa tandis que Jésus fut attaché à la croix. Math. 27. Luc. 23. Joan. 19.

I.er *Point.* On blasphémait contre Jésus-Christ de toutes manières : (Te voilà donc, toi qui détruis le temple de Dieu, etc. Descends maintenant de la croix, etc.) Les soldats partagèrent ses vêtemens.

II.e *Point.* Jésus prononça sept paroles sur la croix. Il pria pour ceux qui le crucifiaient. Il pardonna à un des voleurs crucifiés avec lui. Il recommanda sa mère à saint Jean, et saint Jean à sa mère. Il s'écria qu'il avait soif; alors les soldats lui présentèrent du vinaigre à boire. Il se plaignit à son père de l'abandon où il le laissait. Il dit : (Tout est consommé.) Enfin, avant

que de mourir, il prononça ces mots : (Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.)

III.e *Point.* A sa mort, le soleil s'éclipsa, les pierres se brisèrent, les tombeaux s'ouvrirent, le voile du temple se déchira du haut en bas ; enfin, son côté ayant été percé d'un coup de lance, il en sortit du sang et de l'eau.

XXXVII.e MEDITATION.

Du mystère de sa sépulture, ibid.

I.er *Point.* Notre-Seignenr étant mort, fut détaché de la croix par Joseph et par Nicodeme, en présence de sa sainte mère accablée de la plus vive douleur.

II.e *Point.* Son corps embaumé fut porté au sépulcre, et y fut renfermé.

III.e *Point.* On mit une garde au tombeau.

DE LA RESURRECTION DE JESUS-CHRIST,

Et de sa première apparition.

Jesus-Christ apparut d'abord à sa très-sainte mère après sa résurrection. On ne peut en douter, puisque l'écriture dit qu'il apparut à plusieurs personnes. Car quoique Marie ne soit point expressément nommée, l'évangile nous le laisse à présumer, comme une chose très-certaine, supposant bien que nous avons assez d'intelligence pour le croire. Si nous pensions autrement, nous nous attirerions très-justement ce reproche : Quoi ! vous êtes encore sans intelligence ?

I.re APPARITION. *Marc.* 16.

1. Dès le grand matin, Marie-Magdelaine, la mère de Jacques et Salomé étaient sorties de Jérusalem pour aller au sépulcre ; elles se disaient l'une à l'autre : (Qui levera la pierre qui ferme l'entrée du tombeau ?)

2. Elles virent la pierre ôtée, et dans le tombeau un ange qui leur dit (Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié. Il est ressuscité, il n'est plus ici.)

3. Jésus apparut à Magdelaine, qui était restée seule auprès du tombeau, les autres femmes s'étant retirées.

II.e APPARITION. *Math.* 28.

1. Les femmes pieuses dont on vient de parler retournaient à Jéru-

salem, saisies d'une frayeur mêlée de la plus douce joie ; elles allaient raconter aux apôtres ce qu'elles venaient d'apprendre de la résurrection de leur maître.

2. Comme elles marchaient ensemble, Jésus leur apparut et leur dit : (Je vous salue.) Elles s'approchèrent, et prosternées à ses pieds, elles l'adorèrent.

3. Le Seigneur eut la bonté de leur parler, et leur dit : (Ne craignez point ; allez dire à mes frères de se rendre en Galilée : là ils me verront.)

III.e APPARITION. *Luc.* 24.

1. Pierre ayant appris de ces femmes la résurrection de Jésus-Christ, courut au tombeau.

2. Y étant entré, il ne vit que

les linceuls dans lesquels avait été enseveli le corps de son maître.

3. Pierre réfléchissant en lui-même sur cet événement, Jésus-Christ se montra à lui. De là vient que les apôtres disaient : (Le Seigneur est vraiment ressuscité, et il a apparu à Simon.)

IV.e APPARITION. *Luc.* 24.

1. Il apparut à deux disciples qui allaient à Emmaüs, tandis qu'ils s'entretenaient de lui.

2. Il leur reprocha leur incrédulité, et leur expliqua les mystères de la passion et de la résurrection : (Hommes peu sensibles, leur disait-il, et toujours si difficiles à convaincre, si lents à croire ce qu'ont annoncé les prophètes : ne fallait-il pas que le Christ souffrît

tout cela, et qu'il entrât ainsi dans sa gloire?)

3. Ces disciples le prièrent de demeurer avec eux : il demeura. Mais ensuite ayant pris du pain, l'ayant rompu et le leur ayant donné, il disparut. Aussitôt ils retournèrent à Jérusalem, et racontèrent aux apôtres comment ils avaient vu le Seigneur, et l'avaient reconnu à la fraction du pain.

V.e APPARITION. *Joan.* 20.

1. Tous les disciples, à l'exception de Thomas, se tenaient renfermés dans une maison, parce qu'ils craignaient les juifs.

2. Jésus-Christ entra dans la chambre où ils étaient, toutes les portes étant exactement fermées.

(Il parut au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous.)

3. Il leur donna l'Esprit Saint, et leur dit : (Recevez l'Esprit Saint. Les péchés seront remis à tous ceux à qui vous les remettrez.)

VI.e APPARITION. *Joan.* 20.

1. Saint Thomas, comme nous l'avons vu, ne s'était point trouvé avec les autres apôtres lorsque Jésus-Christ leur était apparu pour la première fois. Il avait protesté qu'il ne croirait point s'il ne voyait.

2. Huit jours après, les apôtres étant encore assemblés, et Thomas avec eux, toutes les portes étant exactement fermées, Jésus se fit voir une seconde fois, et dit à saint Thomas : (Portez ici votre doigt et voyez, etc. ; ne vous obsti-

nez plus dans votre incrédulité, croyez, etc.)

3. Thomas s'écria : (Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu !) Jésus-Christ répliqua : (Heureux ceux qui n'ont point vu et qui ont cru.)

VII.e APPARITION. *Joan.* 21.

1. Jésus apparut à sept de ses disciples qui pêchaient. Ils n'avaient rien pris toute la nuit ; mais ayant jeté leur filet par ordre de Jésus-Christ, (ils ne pouvaient plus le tirer de la mer tant il était plein de poissons.)

2. Jean reconnut Jésus-Christ à ce miracle, et dit à Pierre : (C'est le Seigneur.) Aussitôt Pierre se jetant à la mer, courut à Jésus.

3. Jésus leur fit manger du pain et du poisson. Ensuite ayant de-

mandé à Pierre par trois différentes fois s'il l'aimait, il lui confia le soin de son troupeau, en lui disant : (Paissez mes brebis.)

VIII.e APPARITION. *Marc.* 16.

1. Les disciples, par ordre de leur maître, vont sur la montagne de Tabor.

2. Là il leur apparut encore et leur dit : (Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.)

3. Les envoyant prêcher dans tout l'univers, voici les ordres qu'il leur donne : (Allez donc, enseignez toutes les nations, en les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.)

IX.e APPARITION. 1. *Cor.* 15.

Il se fit voir ensuite à plus de cinq cents disciples rassemblés.

X.e APPARITION. *Ibid.*

Il se fit voir aussi à Jacques en particulier.

XI.e APPARITION.

On lit dans quelques livres pieux, qu'il apparut aussi en particulier à Joseph d'Arimathie. Cela est assez probable, et l'on peut le méditer pieusement.

XII.e APPARITION. 1. *Cor.* 15.

Il apparut encore après son ascension à saint Paul, qui l'atteste lui-même : (Tout récemment encore il

s'est fait voir à moi, qui suis le plus vil, et comme l'avorton de ses disciples.)

Son âme aussi fit sentir sa présence aux patriarches et aux justes qui étaient dans les limbes ; et après les en avoir retirés, il se montra encore à eux plusieurs fois.

Enfin, après sa résurrection, il se faisait voir très-fréquemment à ses disciples, et conversait avec eux.

DERNIERE MEDITATION.

De l'ascension de Jésus-Christ.

ARTICLE PREMIER.

I.er *Point.* JESUS-CHRIST s'étant montré plusieurs fois à ses apôtres pendant quarante jours, et les ayant convaincus par plusieurs marques

qu'il était véritablement vivant, en les entretenant du royaume de Dieu, il leur ordonna de demeurer à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils eussent reçu l'Esprit Saint.

II.e *Point.* Il les conduisit sur la montagne des Oliviers. (Ils le virent s'élever peu à peu dans les airs, et une nuée le déroba enfin à leurs yeux.)

III.e *Point.* Comme ils le regardaient monter aux cieux, deux hommes habillés de blanc, que nous croyons être des anges, leur apparurent, et leur dirent : (Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous ici les yeux fixés au ciel ? Ce Jésus que le ciel vient de vous enlever, reviendra un jour de la même manière que vous l'y avez vu monter.)

REGLES

Pour discerner les mouvemens divers qu'excitent dans nos âmes les différens esprits, afin de nous mettre en état de suivre les uns et de rejeter les autres.

IL faut observer que ce que nous allons dire convient plus particulièrement au exercices de la première semaine.

I.re *Règle.* La méthode ordinaire du tentateur à l'égard de ceux qui tombent facilement et souvent dans le péché mortel, est de leur présenter sans cesse les charmes de la volupté, et toutes les amorces des sens, pour les retenir et les enfoncer de plus en plus dans l'abîme du crime. L'Esprit-Saint au contraire

ne cesse de troubler leurs consciences ; et par les glaçans remords qu'il leur imprime, par les reproches qu'il leur fait, il les détourne du péché.

II.e *Règle.* Pour ce qui est de ceux qui veulent sincèrement se purifier et se corriger de leurs vices, et qui font tous leurs efforts pour servir le Seigneur, l'esprit malin a coutume de jeter dans leurs cœurs des inquiétudes, des scrupules, des tristesses ; de leur mettre à l'esprit toutes sortes de faux raisonnemens, enfin de les troubler de mille manières, pour empêcher ou retarder leurs progrès dans la vertu. Au contraire, c'est le propre du bon esprit de fortifier, d'encourager, de consoler ceux qui vivent bien, de les attendrir jusqu'aux larmes, d'éclairer leurs esprits, de répandre l'onction de

de la paix dans leurs cœurs, et d'applanir toutes les difficultés, de lever tous les obstacles pour les faire avancer de plus en plus dans la vertu par la pratique des bonnes œuvres.

III.e Voici les marques auxquelles on reconnaît les vraies consolations spirituelles : ce sont ces mouvemens intérieurs qui réveillant l'âme, pour ainsi dire, l'animent et l'enflamment de l'amour de son Créateur, de telle sorte qu'elle n'aime plus aucune créature que pour lui et en vue de lui seul. Ce sont aussi ces larmes de tendresse que l'amour fait verser, et qui, bien loin d'éteindre, ne font qu'enflammer de plus en plus ce feu sacré, soit que ce soit la douleur et le regret de nos péchés, ou la méditation des souffrances de Jésus-Christ, ou toute autre con-

sidération relative à la gloire et au service de Dieu, qui fasse couler ces larmes. On peut aussi nommer consolation, tout accroissement sensible de la Foi, de l'Espérance et de la Charité, de même que tout sentiment de joie qui élève l'âme à la contemplation des choses célestes, augmente le désir et le soin qu'elle a de son salut, et lui procure la paix et un doux repos dans le Seigneur.

IV.e Au contraire, on appelle désolation spirituelle, tout obscurcissement, tout trouble de l'âme, tout mouvement qui entraîne aux choses de la terre, toute agitation, toute inquiétude qui inspire la défiance du salut, et qui abat l'espérance et attiédit la charité. De là il arrive que l'âme tombe dans la tristesse, l'accablement, l'indolen-

ce, et presque le désespoir. Car comme la désolation est opposée à la consolation, ainsi les pensées et les affections que produisent l'une et l'autre, sont également contraires et opposées entre elles.

V.e Jamais il ne faut former de délibération, ni faire aucun changement dans ses résolutions et dans son genre de vie pendant le temps de la désolation. Tant que dure cet état, il faut s'en tenir à ce qu'on avait déterminé auparavant, surtout dans le temps des consolations. La raison est, que c'est toujours le bon esprit qui nous inspire et nous dirige dans le temps des consolations; au lieu que c'est l'esprit malin qui nous conduit et nous pousse dans le temps de la désolation. Or il n'est pas possible de se bien décider par les instigations et les conseils du malin esprit.

VI.e Quoiqu'il soit vrai, comme je viens de le dire, qu'il ne faut jamais rien changer dans ses résolutions pendant le temps de la désolation, il sera cependant très à propos de se précautionner contre ses excès, et de pratiquer tout ce qui peut tendre à la modérer ou à la dissiper; comme par exemple, de s'appliquer davantage à la prière, à la méditation, à l'examen exact et rigoureux de soi-même, et de faire quelque pénitence.

VII.e Tant que nous sommes dans cet état de désolation spirituelle, il faut penser que Dieu nous abandonne à nous-mêmes pour nous éprouver, afin que nous résistions à l'ennemi par nos propres forces; je dis par nos propres forces, animées et soutenues par la grâce divine, qui nous est toujours pré-

sente alors même, mais dont nous ne sentons point le mouvement, parce que le Seigneur nous a soustrait la faveur de la charité sensible, sans nous soustraire la grâce vraiment suffisante pour nous soutenir dans le bien et nous faire opérer notre salut.

VIII.e Une personne en butte à cette sorte de tentation, tirera un grand profit des fréquens exercices de la vertu de patience; car la patience est précisément la vertu qui lui est diamétralement opposée. Il faudra s'exciter aussi à l'espérance d'un prompt retour de consolation; espérance qui sera d'autant plus solide, qu'on observera plus fidèlement la sixième règle que nous avons donnée pour rompre l'effort du tentateur.

IX.e Cet état de désolation peut

venir de trois causes : 1.° de ce que notre tiédeur et notre indolence dans les exercices spirituels nous prive très-justement des divines consolations ; 2.° de ce que Dieu veut nous faire sentir comment nous sommes au fond disposés à son égard, quelle est notre ardeur pour son service et sa gloire, et si ce n'est pas la seule douceur de ses consolations, par conséquent notre intérêt propre qui nous attache à lui. 3.° Ce peut être encore une grâce que Dieu nous fait, pour nous bien convaincre qu'il ne dépend nullement de nous de nous procurer ni de conserver la ferveur de la dévotion, l'ardeur de l'amour sensible, l'abondance des larmes et toute autre consolation intérieure quelle qu'elle soit ; mais que ce sont des dons de Dieu, dons tellement gra-

tuits, que nous ne pouvons nous les attribuer d'aucune sorte sans nous rendre coupables du plus monstrueux orgueil, au risque évident de notre salut.

X.e Dans le temps de la consolation, il faut prévoir comment on se comportera dans l'épreuve de la désolation, afin de faire provision de courage et de vigueur pour lui résister.

XI.e Celui qui se trouve inondé de consolations et de joies spirituelles doit alors, plus que jamais, se mésestimer, se mépriser lui-même. Pour cela, qu'il pense combien il paraîtra faible et lâche dans le temps de la désolation, si le Seigneur ne daigne le soutenir et le ranimer par l'onction de sa grâce, et en lui rendant bientôt quelques-unes de ses douceurs. Au contraire, celui

qui est dans le trouble de la désolation, doit estimer alors qu'il peut beaucoup avec la grâce du Seigneur; et qu'en effet la grâce le met en état de vaincre facilement tous ses ennemis, pourvu qu'il affermisse son courage en mettant toute son espérance en Dieu.

XII.e Notre ennemi est du caractère dont on accuse vulgairement le sexe, aussi opiniâtre que faible. De même qu'une femme en dispute avec son mari, si elle le voit tenir tête avec fermeté, perd courage aussitôt et s'enfuit; mais si elle le voit timide et craintif, elle redouble d'audace et de fierté. De même à peu près le démon se décourage et s'enfuit; toute sa férocité l'abandonne dès qu'il rencontre un athlète spirituel, qui se présente hardiment au combat; mais s'il aperçoit que

son adversaire tremble au premier choc, et se laisse abattre, il n'est point sur la terre de bête plus féroce et plus opiniâtrément cruelle que le démon l'est contre l'homme; il ne cesse point qu'il n'ait réussi tout-à-fait à contenter sa haine en nous perdant.

XIII.e On peut aussi le comparer à un jeune homme épris d'une folle passion, qui cherche à séduire une fille de famille ou l'épouse d'un honnête homme : il n'a rien plus à cœur que de tenir son dessein secret; et ce qu'il craint davantage, c'est que cette fille ne découvre à son père, ou cette femme à son époux, les tentatives qu'il fait auprès d'elle et les propos qu'il lui tient, parce qu'il sait que c'est ce qui peut plus sûrement ruiner ses projets. Pareillement, le grand artifice de satan,

c'est d'engager une âme, qu'il veut perdre, au silence et au secret. Tous ses efforts deviennent inutiles; aussi est-il désespéré, si l'on découvre ses suggestions à un confesseur ou à un directeur éclairé.

XIV.e Il imite encore très-ordinairement un général habile, qui voulant s'emparer d'une citadelle, la reconnaît d'abord avec soin, en examine les forces tant du côté de la nature que du côté de l'art, afin de l'attaquer par l'endroit le plus faible. C'est ainsi que notre ennemi a toujours une très-grande attention à examiner de tous côtés l'âme qu'il veut surprendre; il cherche habilement à découvrir quelles sont les vertus théologiques ou morales qui font sa force et sa défense, et qu'elles sont celles qui lui manquent. Ensuite il tourne toutes ses machi-

nes, il porte toutes ses forces du côté qu'il a remarqué le plus faible et le moins défendu.

Autres règles très-utiles pour un discernement encore plus exact et plus parfait des différens esprits.

Celles-ci conviennent surtout à la deuxième semaine.

I.re *Règle.* Toutes les fois que Dieu, soit par lui-même, soit par le ministère de quelqu'un de ses anges, agit sur une âme, il en bannit toujours toute tristesse, toute espèce de trouble que le démon y aurait excité, et il y répand une douce et tranquille allégresse. Tout au contraire, le démon y étouffe ces sentimens de joie par mille raisonnemens sophistiques, cou-

verts d'une apparence séduisante de vérité.

II.e Il n'appartient qu'à Dieu de consoler l'âme, sans qu'elle ait eu auparavant aucun sujet de consolation, parce que c'est le propre du Créateur d'entrer lui-même, quand il lui plaît, dans l'âme de sa créature, de s'en emparer et de l'enflammer de son amour. Nous disons qu'aucune cause naturelle ne précède la consolation, et que c'est Dieu par conséquent qui console l'âme immédiatement par lui-même, lorsque ni les sens, ni l'entendement, ni la volonté n'ont été frappés d'aucun motif qui puisse causer ce sentiment de consolation et de douceur.

III.e Quand la consolation a été précédée de quelque chose qui lui ait donné occasion, elle peut venir également

également et du bon ange et du mauvais ; mais leurs intentions sont bien différentes. L'ange de Dieu ne cherche qu'à faire profiter l'âme dans la connaissance et la pratique du bien ; le mauvais ange au contraire veut la faire pécher et périr.

IV.e C'est assez la coutume de l'esprit malin, de se transformer en ange de lumière. Connaissant les pieux désirs d'une âme, il paraît s'y prêter d'abord ; mais ce n'est que pour l'attirer ensuite à ses propres désirs, toujours criminels. Il feint, dans les commencemens, de se conformer aux pensées pieuses qu'il rencontre dans une âme, il l'y entretient, il l'y confirme ; mais peu à peu il l'attire et la surprend dans ses piéges trompeurs.

V.e Il faut avoir soin d'examiner, de discuter exactement nos pensées,

quant au commencement, au milieu et à la fin. Si rien ne s'y dément, c'est une preuve certaine qu'elles sont des suggestions du bon ange. Mais si en raisonnant sur ces pensées, nous venons à y découvrir quelque chose, ou qui soit mal en soi-même, ou qui détourne du bien, ou qui porte à un moindre bien que ce qu'on avait d'abord résolu, ou même quelque chose qui gêne, fatigue, tourmente l'âme, et lui ôte la paix et la tranquillité dont elle jouissait auparavant, ce sera un signe évident que l'auteur de cette pensée est l'esprit malin, qui toujours en effet s'oppose à notre salut et à notre véritable avantage.

VI.e Toutes les fois qu'il arrive que dans une inspiration qui nous est venue bonne d'abord, l'ennemi se décèle par sa queue de serpent,

c'est-à-dire par la fin pernicieuse ou dangereuse à laquelle il ne manque jamais de nous amener adroitement, alors il est très à propos de revenir sur nous-mêmes, de reprendre le fil et toute la suite de nos pensées, et d'observer quel prétexte honnête, raisonnable et chrétien en apparence, s'est d'abord présenté à nous ; par quel artifice, par quel détour le tentateur a commencé par étouffer en nous le goût spirituel que nous ressentions auparavant ; comment il a réussi peu à peu à troubler la sérénité de notre âme, pour y insinuer son venin. Cette exacte recherche nous fera connaître, par notre expérience, ses fraudes et ses supercheries, et nous mettra plus en état de les éviter dans la suite.

VII.e Les deux esprits s'insinuent

d'une manière bien différente dans les âmes qui sont soigneuses de leur salut. Le bon esprit y vient d'une manière aimable ; il entre doucement et tranquillement, comme l'eau pénètre dans une éponge, et la remplit peu à peu et sans effort. Le mauvais esprit au contraire vient avec une espèce de bruit et de fracas ; il est violent, impérieux et dur : c'est comme une pluie d'orage qui tombe avec impétuosité sur un rocher. Mais il arrive précisément tout le contraire aux âmes qui se pervertissent de jour en jour. La raison de cette diversité est la diversité même des dispositions de l'âme à l'égard de l'un et de l'autre esprit. Lorsqu'ils trouvent une âme qui leur est opposée, l'opposition qu'ils y rencontrent les oblige également tous deux à se présenter avec

éclat pour entrer comme de force ; mais s'ils trouvent une âme favorablement disposée et amie, ils entrent paisiblement comme dans une maison qui leur est toujours ouverte, puisqu'elle leur appartient.

VIII.e Toutes les fois que la consolation nous vient, sans qu'aucune cause naturelle l'ait précédée, quoiqu'on puisse sûrement, ainsi que nous l'avons dit, la regarder comme venant de Dieu, et s'y prêter par conséquent sans aucune crainte de surprise, il faut cependant faire sur ce sujet une réflexion importante : il faut bien distinguer le temps présent de la consolation, d'avec celui qui le suit immédiatement. Dans ce second temps, l'âme encore échauffée ne ressent plus que quelques restes des divines faveurs. Alors elle peut être sujette à quelque illu-

sion. Il arrive en effet assez fréquemment, que, suivant la disposition où elle se trouve, soit de son propre mouvement, soit par l'impression du bon ou du mauvais esprit, elle éprouve certaines affections sur lesquelles elle se sent portée à prendre des résolutions. Comme ces affections ne viennent point immédiatement de Dieu, il serait dangereux de se décider trop tôt. Il convient donc alors de se tenir comme en suspens, consulter, examiner avec soin, discuter de sang-froid se qui se présente à résoudre, avant que de rien décider, surtout avant que de rien exécuter.

REGLES

Qu'il faut observer dans la distribution des aumônes.

I.re *Règle.* SI j'ai quelque bien à faire à des amis ou à des parens, pour qui je me sens plus d'affection, il faut d'abord appliquer ici quatre règles qui ont été données sur l'élection. La première, est de m'assurer que cette inclination que je ressens pour mes parens ou amis, vient de Dieu, et que son amour est le vrai principe de toutes mes affections. J'aurai donc grand soin de faire en sorte que ce motif soit le mobile de tout ce que je ferai en cette occasion. La deuxième, est d'examiner si quelque personne inconnue, mais que je souhaiterais vrai-

ment parfaite en son état, me consultait sur pareille affaire, ce que je lui conseillerais ; comment je voudrais qu'elle se conduisît dans la distribution de ses aumônes pour la plus grande gloire de Dieu et le salut de son âme. C'est là précisément la manière dont il faut me conduire. La troisième, si j'étais sur le point de mourir, que voudrais-je avoir fait ? Voilà ce que je me déterminerai à faire dès à présent. La quatrième enfin, au jugement de Dieu, de quelle manière voudrais-je m'être comporté ? Il n'est pas douteux que ce ne soit là ce que la vraie sagesse m'engage à faire.

II.e Toutes les fois que je sens mon cœur pencher vers des personnes auxquelles des liens naturels m'attachent, je dois peser mûre-

ment, méditer soigneusement ces quatre règles, et sur elles, examiner l'affection que je ressens, sans m'occuper encore des aumônes ou distributions que j'ai à faire, jusqu'à ce que j'aie tout à fait purgé mon cœur de tout sentiment qui pourrait n'être pas exactement conforme à la droitnre chrétienne.

III.e Quoique les bénéficiers aient vraiment la disposition des biens de leurs bénéfices, et puissent très-légitimement en faire usage, et pour eux-mêmes et pour les autres, à titre de charité et d'aumône, selon la nature même de ces biens, qui sont essentiellement consacrés au culte de Dieu et aux usages ecclésiastiques, il arrive cependant que plusieurs ont des scrupules sur la portion qu'ils peuvent en appliquer à leurs besoins particuliers, et crai-

gnent d'excéder la juste mesure qui leur est nécessaire. Il est donc très-important que chacun, sur les règles qu'on vient de prescrire, détermine l'état qu'il doit tenir.

IV.e Pour les raisons qu'on vient de donner et pour plusieurs autres, le plus sûr sera toujours, que chacun, dans l'ordre qu'il met à ses affaires pour sa propre défense et celle de sa maison, se retranche à lui-même tout ce qu'il pourra, eu égard à sa condition, et se conforme le plus exactement qu'il sera possible, à Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre vrai Pontife souverain. Dans le troisième concile de Carthage, auquel assista S. Augustin, il fut décidé que tout l'ameublement d'un évêque devait être commun, de vil prix, et respirer la pauvreté. Cette règle générale peut s'appliquer

à tous les états et à toutes les conditions, aux bienséances desquels il faut cependant, comme on vient de le dire, avoir toujours égard. Saint Joachim et sainte Anne nous en donnent un bel exemple dans le mariage. Ils partageaient tous les ans leurs revenus en trois parties : l'une était pour les pauvres, l'autre était consacrée au temple pour le culte divin ; ils se servaient de la troisième pour leurs propres besoins.

REMARQUES IMPORTANTES

Sur les scrupules que le démon jette dans une âme.

I.re *Rem.* ON appelle vulgairement scrupule un jugement libre et volontaire, par lequel nous prononçons

que telle action est péché quoiqu'elle ne le soit pas. Par exemple, si quelqu'un apercevant à terre une croix formée par hasard avec des pailles, se fait un crime de l'avoir foulée aux pieds en passant, sans y faire réflexion ; ce n'est point là proprement un scrupule, c'est un jugement erroné.

II.e Voici ce qu'on doit proprement appeler scrupule. Après avoir marché sur cette croix, ou après quelqu'autre pensée, discours ou action, il nous vient un soupçon que nous avons péché ; d'autre part cependant il nous vient à l'esprit qu'il n'y a point de péché dans ce que nous avons fait ; alors nous nous trouvons dans une perplexité, un trouble intérieur dont le démon est l'auteur.

III.e La première espèce de scrupule,

pule, qui n'est qu'improprement nommée ainsi, doit être rejetée comme pleine d'erreur. Pour la seconde, il faut plus de précaution. Dans les commencemens d'une conversion, le scrupule proprement dit est, pendant quelque temps, très-utile à une âme qui veut se donner à la piété. Il la purifie merveilleusement et l'éloigne de toute apparence de péché, selon ce beau mot de saint Grégoire : Qu'il est d'une bonne âme de trouver du péché où il n'y en a point.

IV.e L'ennemi du salut observe avec attention quelle est la situation de chaque conscience, si elle est tendre et délicate, ou relâchée. S'il trouve une conscience tendre et délicate, il tâche de la porter jusqu'au dernier degré d'anxiété et de perplexité, pour retarder ses

progrès dans la vie spirituelle par les dégoûts que ses inquiétudes lui causent. Par exemple, s'il voit qu'une âme non-seulement ne consente jamais à aucun péché, ni mortel ni même véniel, mais de plus, qu'elle ne puisse souffrir l'ombre même, comme on le dit, de tout péché volontaire, en vain lui présenterait-il l'amorce et l'appas du crime. Il s'efforce donc de l'amener à ce point de délicatesse inquiète, qui fait voir le péché partout où il n'est pas, jusque dans les paroles et les pensées les plus légères et les plus innocentes. Pour les consciences relâchées, son art et son étude est de les rendre plus relâchées encore. Cette âme n'était point effrayée des péchés véniels; il la familiarise peu à peu avec les mortels, et fait en sorte qu'elle les regarde avec moins d'horreur de jour en jour.

V.e Pour qu'une âme puisse sûrement avancer dans les voies spirituelles, il faut qu'elle se roidisse tellement contre les suggestions du tentateur, qu'elle tende toujours avec effort à l'opposé de ce où celui-ci la pousse et la veut entraîner : s'il relâche la conscience, il faut la resserrer ; et la relâcher au contraire, s'il la resserre. Il arrivera ainsi qu'évitant les deux extrêmes, nous établirons solidement notre âme dans une assiette aussi sûre que tranquille.

VI.e Toutes les fois que nous voulons dire ou faire quelque chose qui ne s'écarte ni des usages de l'Eglise ni des traditions de nos pères, et que nous croyons propre à procurer la gloire de Dieu, s'il nous vient une suggestion qui nous en dissuade sous prétexte ou de la vaine gloire

ou de quelqu'autre mauvaise intention qui pourrait s'y glisser de notre part, il faut aussitôt élever notre âme à Dieu ; et s'il nous paraît que ce que nous méditons est en effet pour sa gloire, ou même seulement qu'il n'y est point contraire, il faut se roidir contre la pensée qui nous trouble, passer hardiment à l'exécution, en répondant à l'ennemi avec saint Bernard : Ce n'est pas pour toi que j'ai commencé, je ne finirai point pour toi.

REGLES

Qu'il faut observer, pour être toujours d'accord avec l'Eglise catholique et orthodoxe.

I.re *Règle.* RENONCEZ à votre propre jugement, et soyez toujours prêt

à obéir promptement à la véritable épouse de Jésus-Christ notre sainte mère, l'Eglise orthodoxe, catholique et hiérarchique, sitôt qu'elle commande quelque chose.

II.e Ne sachez qu'approuver et louer la confession des péchés, telle qu'elle se pratique dans l'Eglise, et la réception de la sainte Eucharistie : je dis, du moins la réception annuelle dont l'Eglise fait un précepte rigoureux. Il est beaucoup plus louable de communier chaque huitième jour, du moins tous les mois une fois, en s'y disposant auparavant, comme il convient, suivant les intentions de l'Eglise.

III.e Ne manquez pas de recommander aux fidèles d'assister fréquemment et dévotement au saint sacrifice de la messe. Approuvez aussi, et louez en toute occasion

*

les chants ecclésiastiques, les psaumes, et en général toutes les prières qu'on récite, soit en public dans les temples, soit en particulier, de même que les temps et les heures déterminés pour les offices divins, et toutes les prières que nous nommons *Heures canoniales.*

IV.e Il faut louer l'état religieux, et préférer la virginité au mariage.

V.e Conséquemment il faut louer les vœux de religion qui obligent à la chasteté, à la pauvreté et à l'obéissance, ainsi que les autres œuvres de surérogation qui conduisent à la perfection évangélique. Sur quoi il est à propos de remarquer, que comme le vœu par sa nature même doit porter à la perfection de la vie chrétienne, on ne doit jamais s'obliger par vœu à ce qui est un obstacle à la perfection.

VI.e L'invocation des saints, le culte qu'on leur rend, le respect qu'on porte à leurs reliques sont aussi des objets sacrés pour quiconque est sincèrement attaché à l'Eglise. Les stations, processions, pèlerinages, les indulgences et jubilés, l'usage de brûler de la cire dans nos temples, sont pareillement respectables, et sont des soutiens de la piété et de la dévotion chrétienne.

VII.e Approuvez les abstinences et les jeûnes, non-seulement ceux qui sont de précepte, tels que sont ceux du carême, des quatre-temps et des vigiles, mais encore ceux qui sont de pure dévotion, comme ceux du vendredi, du samedi et autres. Les mortifications volontaires, tant extérieures qu'intérieures, qu'on appelle *pénitences*, ne doivent pas moins être les objets de notre respect et les sujets de nos éloges.

VIII.e Pensez sincèrement et en toute occasion ; faites profession de penser ainsi, qu'il est très-agréable à Dieu de lui bâtir des temples et de les orner ; que les saintes images doivent être respectées à cause des objets qu'elles représentent.

IX.e Loin de prendre jamais la hardiesse de blâmer, de censurer aucun des préceptes de l'Eglise, il faut les appuyer de toutes vos forces, et toujours être prêt à les défendre par toutes sortes de raisons contre ceux qui les attaquent.

X.e Un de vos soins principaux doit être, non-seulement d'obéir, et de vous conformer aux décrets, statuts, ordonnances de vos supérieurs, qui sont vos véritables pères, de suivre en tout les traditions, les coutumes qu'ils ont établies, les rits qu'ils ont prescrits, mais de les

approuver intérieurement, et de marquer à l'extérieur dans toutes vos paroles, et par toute votre conduite, l'approbation réelle et sincère que vous leur donnez intérieurement. Il n'est que trop vrai que tous les supérieurs ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être; cependant il faut bien vous donner garde de faire connaître leurs défauts, ni de mal parler d'eux dans vos conversations ordinaires, bien moins dans les discours publics. Ces sortes d'invectives causent bien plus de scandale qu'elle ne procurent d'utilité. Au lieu d'apporter quelque remède au mal, elles ne servent qu'à aigrir et révolter les peuples contre leurs princes et leurs pasteurs. Il faut donc vous en abstenir absolument. Mais, d'autre part, autant il est dangereux et même nuisible

de mal parler des supérieurs, quels qu'ils soient, en présence du peuple, autant il semble avantageux d'avertir en particulier ceux qui peuvent remédier au mal.

XI.e Estimez la théologie, et marquez en toute occasion le cas que vous en faites ; ce que je dis, non-seulement de la théologie positive, mais de la scholastique. Comme nos anciens docteurs, saint Jérôme, saint Augustin et les autres ont eu intention d'exciter les cœurs à l'amour de Dieu et à son service, de même les modernes, saint Thomas, saint Bonaventure, le maître des sentences, et les théologiens encore plus récens ont cherché à développer, à éclaircir, à exposer avec plus d'exactitude les dogmes nécessaires au salut, selon ce qui convenait à leurs siècles et aux suivans, pour la réfu-

tation des hérésies. Ces docteurs, en effet, postérieurs aux premiers, n'ont pas moins l'intelligence des divines écritures. De plus, ils ont l'avantage de s'aider des écrits de ceux qui les ont précédés. Eclairés des lumières de l'Esprit Saint, ils profitent des décisions et des décrets des conciles, et des différentes constitutions de la sainte Eglise, pour régler et établir solidement tous les différens points de la doctrine chrétienne qui ont rapport au salut.

XII.e Il ne faut jamais comparer les hommes qui vivent encore, avec les saints, quels qu'ils soient, qui jouissent de la gloire. Ces sortes de comparaisons sont odieuses et criminelles. Gardez-vous donc de dire jamais : Celui-ci est plus savant que saint Augustin; celui-là est un nou-

veau saint François ; cet autre est égal en sainteté à saint Paul, ou ne lui est point inférieur en telle autre vertu.

XIII.e Pour être vraiment d'accord avec la sainte Eglise catholique, il faut porter la soumission à tel point, que si elle décidait contradictoirement au rapport et au témoignage de tous nos sens, nous ne devrions point hésiter à prononcer que tous nos sens nous trompent. Car il faut croire, sans en faire le moindre doute, que l'esprit de Jésus-Christ Notre-Seigneur, est le même que celui de l'Eglise catholique son épouse ; que c'est cet Esprit, vraiment un, qui nous conduit et nous dirige pour le salut, et que le Dieu qui donna autrefois les préceptes du décalogue, n'est point autre que le Dieu qui gouverne actuellement

actuellement l'Eglise, et lui inspire toutes ses décisions.

XIV. Pour se conformer encore sûrement à la doctrine de l'Eglise, il faut prendre garde à ce qui suit. Quoiqu'il soit très-vrai que personne n'arrive au salut s'il n'est prédestiné, il faut cependant parler avec beaucoup de circonspection sur cette matière, crainte qu'en relevant l'efficace de la grâce et l'infaillibilité de la prédestination de Dieu, on ne semble détruire le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres. Mais il faut éviter également l'écueil opposé, pour ne point trop donner au libre arbitre aux dépens de la prédestination et de la grâce.

XV.^e Pour cette même raison, et crainte de donner dans l'un des deux extrêmes, il ne faut pas trop souvent parler de la prédestination;

mais si le discours tombe sur cette matière, il faut se ménager de telle sorte, qu'on ne donne au peuple aucune occasion de tomber dans l'erreur, et de dire : S'il est déjà décidé de mon salut ou de ma damnation éternelle, il ne peut arriver autre chose que ce que Dieu a décidé, soit que je fasse bien, soit que je fasse mal. Ce prétexte détestable ne fait que trop souvent négliger la pratique des bonnes œuvres et les autres moyens de salut.

XVI.e Il arrive aussi très-souvent qu'à force de relever le mérite de la foi, sans ajouter aucune explication ni correctif, on fournit au peuple un prétexte de se relâcher sur la pratique des bonnes œuvres. La foi cependant doit être toujours précédée ou suivie des bonnes œu-

vres, auxquelles elle reste intimément unie par le nœud de la charité.

XVII.e Pareillement, il ne faut pas tant insister sur la grâce, qu'il puisse en résulter dans l'esprit de ceux qui nous entendent, l'erreur pernicieuse qui détruit la faculté du libre arbitre. Sans doute on peut parler de la grâce, éclairé des lumières de la grâce même; mais il faut que ce soit d'une manière qui tourne toujours à la plus grande gloire de Dieu. Ayons surtout égard aux malheureuses circonstances où se trouve notre siècle, et craignons de donner aucune atteinte à la liberté et à l'efficacité des bonnes œuvres.

XVIII.e Quoiqu'il soit très-louable et très-utile de servir Dieu par le motif de la charité pure, cependant il faut recommander instamment la crainte de la divine Majesté.

Je dis la crainte, et j'entends non-seulement cette crainte très-pieuse et très-sainte, qu'on appelle filiale, mais la crainte servile même. Celle-ci, en effet, est très-utile à l'homme, souvent même elle lui est nécessaire pour se relever promptement du péché, quand il a eu le malheur d'y tomber. Exempts de péché, et détachés de toute affection au péché, nous nous éleverons bien plus aisément à cette crainte filiale qui est si agréable au Seigneur, et qui nous conduit à l'union du pur amour, et nous y conserve.

PRIERE
A JESUS-CHRIST,

Par laquelle saint Ignace conseille de terminer la plupart des colloques.

ANIMA Christi sanctissima, sanctifica me.
Corpus Christi sacratissimum, salva me.
Sanguis Christi pretiosissime, inebria me.
Aqua lateris Christi purissima, munda me.
Sudor vultûs Christi virtuosissime, sana me.
Passio Christi piissima, conforta me.
O Jesu! bone Jesu, custodi me.
Intra vulnera tua absconde me.
Ne permittas me separari à te.
Ab hoste maligno deffende me.
Jube me venire ad te.
Pone me juxta te.
Ut cum angelis tuis laudem te in sæcula sæculorum. Amen.

*

La même en français.

Ame très-sainte de Jésus-Christ, sanctifiez-moi.
Très-sacré corps de Jésus-Christ, sauvez-moi.
Très-précieux sang de Jésus-Christ, enivrez-moi.
Eau très-pure qui sortîtes du côté de Jésus, lavez-moi.
Sueur pleine de vertu qui coulâtes du sacré visage de Jésus-Christ, guérissez-moi.
Passion de J. C., qui marquez si bien tout son amour, fortifiez-moi.
O Jésus! bon Jésus, gardez-moi.
Cachez-moi dans vos plaies.
Ne permettez pas que je sois jamais séparé de vous.
Défendez-moi des piéges de l'ennemi qui veut me perdre.
Ordonnez que j'aille à vous.
Placez-moi auprès de vous,
Afin que je vous loue avec vos saints anges dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

FIN.

TABLE

Des différens articles qui composent cet ouvrage, suivant l'ordre dans lequel ils ont été placés.

PRÉCIS *méthodique de toute la doctrine spirituelle de saint Ignace dans ses exercices*, page ix

Ce que c'est qu'exercices spirituels ; division analitique de tout l'ouvrage, ibid.

CHAPITRE PREMIER.

Règles générales qui conviennent à toutes les semaines, xj

ARTICLE I.er *De la méditation*, xij

§ I.er Préparation à la méditation, xiij

§ II. Des différentes parties de la méditation, xv

§ III. Ce qu'il faut faire après la méditation, xvij

§ IV. Des répétitions, xviij

ART. II. *De la prière*, ibid.

ART. III. *De l'examen particulier*, xx

ART. IV. *De la mortification, etc.*, xxj

ART. V. *Manière de faire les exercices*, page xxij
§ I.er Dispositions pour bien faire les exercices, xxiij
§ II. Du nombre et de la durée des exercices, xxv
§ III. De l'étendue des semaines, etc., xxvj

CHAPITRE II.

Règles particulières pour chaque semaine, xxx
ART. I.er *Première semaine.* ibid.
§ I.er Sujets des méditations de la première semaine, xxxj
§ II. Règles qu'il faut suivre dans ces méditations, xxxiij
§ III. Fin qu'on doit se proposer dans cette semaine, xxxiv
ART. II. *Seconde semaine.* xxxvj
§ I.er Fin qu'on doit se proposer dans la seconde semaine, ibid.
§ II. Sujet des méditations, xxxix
§ III. Règles pour les méditations de la troisième semaine, xlij
ART. III. *Troisième semaine*, xliv
ART. IV. *Quatrième semaine*, xlvij

CHAPITRE III.

Règles de conduite pour un directeur qui donne les exercices spirituels, lj
§ I.er Règles qu'il faut suivre à l'égard de tous ceux que l'on dirige, ibid.

§ II. Règles particulières suivant les différentes situations de ceux qu'on dirige, page liv

---

OBSERVATIONS *importantes pour l'intelligence parfaite des exercices, etc.*, p. 1
Exercices spirituels, pour instruire l'homme à se vaincre soi-même; etc., 25
Avertissement important, ibid.

PREMIÈRE SEMAINE.

Principe et fondement de tous les exercices.

La fin de l'homme, 27
Examen particulier qu'on doit faire tous les jours, etc., 29
Quatre additions très-utiles pour parvenir, etc., 31
Examen général de conscience, etc., 34
De la pensée, ibid.
De la parole, 36
Des péchés d'action, 43
Méthode d'examen général partagé en cinq points, 44
De l'usage de la confession générale et de la communion, 46

I.er Exercice. *Méditation par les trois puissances de l'âme, sur trois sortes de péchés*, page 48

II.e Exercice. *Autre méditation sur le péché*, 59

III.e Exercice. *Répétition des deux précédens*, 65

IV.e Exercice. *Répétition du troisième*, 68

V.e Exercice. *Méditation sur l'enfer*, 69

Additions très-utiles pour tirer plus de profit des exercices, 75

SECONDE SEMAINE.

Méditation sur le règne de Jésus-Christ, 87

Méditation sur l'incarnation, 95

Méditation sur la naissance de J. C., 101

Répétition des méditations précédentes, 105

Autre répétition des mêmes, 106

Application des sens aux méditations précédentes, ibid.

Cinq remarques essentielles à faire, 109

Sujets des méditations du second jour de la seconde semaine, 113

Sujets des méditations du troisième jour, 114

Prélude essentiel pour considérer et méditer avec fruit les différens états et genres de vie. page 115

Méditation des deux étendards, 117

Méditation des trois différentes classes, etc., 126

Sujets des méditations du cinquième jour, 131

Sujets des méditations du sixième jour et des suivans, 132

Remarques importantes sur ces sujets, 133

Des trois degrés d'humilité, 135

Prélude pour se préparer à faire un bon choix, 138

Introduction à l'élection. *Connaissance exacte des choses entre lesquelles il faut choisir*, 140

Des trois temps propres à faire un bon choix, 144

Première méthode pour faire une bonne élection, 146

Seconde méthode pour bien choisir, 150

De la réforme que chacun doit faire de sa vie, selon l'état qu'il a embrassé, 153

TROISIEME SEMAINE.

Première méditation du premier jour, sur sur ce que fit Jésus-Christ depuis son départ de Béthanie, jusqu'à la dernière cène, 156

Deuxième méditation du premier jour, sur ce qui se passe après la cène et dans le jardin, page 161
Remarques sur ces sujets, 163
Sujets des méditations pour les jours suivans, 166
Observations sur ces sujets, 168
Règles sur la tempérance, 170

QUATRIEME SEMAINE.

Première méditation sur l'apparition de Jésus-Christ ressuscité, à sa très-sainte mere, 175
Sujets des méditations suivantes, 177
Observations à faire sur ces méditations, 178
Méditation pour s'exciter à l'amour de Dieu, 182
Trois manières de prier, 190
Première manière de prier, ibid.
Seconde manière de prier, 195
Trois règles à observer dans cette prière, 196
Troisième manière de prier, 199
Deux règles à observer à ce sujet, 200
Précis de méditations sur les mystères de la vie de J. C. N. S. 201

I.re Méditation. *L'incarnation*, page 202
II.e *La visite de Marie à sainte Elisabeth*, 203
III.e *Naissance de Jésus-Christ*, 204
IV.e *Sur les bergers*, 205
V.e *Circoncision*, ibid.
VI.e *Adoration des mages*, 206
VII.e *Purification*, 207
VIII.e *Fuite en Egypte*, 208
IX.e *Retour d'Egypte*, 209
X.e *Vie de J. C. depuis douze ans jusqu'à trente*, 210
XI.e *Voyage au temple de Jérusalem*, 211
XII.e *Baptéme de J. C.*, 212
XIII.e *Tentation de J. C.* 213
XIV.e *Vocation des apôtres*, 214
XV.e *Premier miracle de J. C.* 215
XVI.e *Marchands chassés du temple*, 216
XVII.e *Sermon de J. C. sur la montagne*, 217
XVIII.e *Tempête appaisée*, 219
XIX.e *Jésus-Christ marchant sur les eaux*, ibid.
XX.e *Il envoie ses apôtres prêcher*, 221
XXI.e *La conversion de Magdelaine*, 222
XXII.e *Cinq mille hommes rassasiés*, 223
XXIII.e *Transfiguration de J. C.*, 224

XXIV.e *Résurrection de Lazare*, page 225
XXV.e *Repas fait à Béthanie*, 226
XXVI.e *Du jour des Palmes*, 227
XXVII.e *Prédication de Jésus dans le temple*, 228
XXVIII.e *La dernière cène.* 229
XXIX.e *Ce qui se passa après la cène*, 230
XXX.e *Jésus pris et conduit chez Anne*, 232
XXXI.e *Ce qui se fait chez Caïphe*, 233
XXXII.e *Jésus accusé chez Pilate*, 234
XXXIII.e *Jésus envoyé à Hérode*, 235
XXXIV.e *Jésus renvoyé à Pilate*, 236
XXXV.e *La condamnation et le crucifiement de Jésus-Christ*, 237
XXXVI.e *Ce qui se passa tandis que J. C. fut en croix*, 238
XXXVII.e *De la sépulture de J. C.*, 239
De la résurrection et de la première apparition de J. C., 240
I.re *Apparition*, 241
II.e *Apparition*, ibid.
III.e *Apparition*, 242
IV.e *Apparition*, 243
V.e *Apparition*, 244
VI.e *Apparition*, 245
VII.e *Apparition*, 246

VIII.e *Apparition*, page 247
IX.e *Apparition*, 248
X.e *Apparition*, ibid.
XI.e *Apparition*, ibid.
XII.e *Apparition*, ibid.
Dernière méditation. *De l'ascension de Jésus-Christ*, 249
Règles pour le discernement des esprits, 251
Autres règles pour un discernement encore plus exact des différens esprits, 263
Régles qu'il faut observer dans la distribution des aumônes, 271
Remarques importantes sur les scrupules que le démon jette dans une âme, 275
Règles qu'il faut observer pour être toujours d'accord avec l'Eglise catholique, 280
Prière à J. C., par laquelle saint Ignace conseille de terminer la plupart des colloques, 293
La méme en français, 294

Fin de la table.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de M.gr le Chancelier, un manuscrit qui a pour titre : *Exercices spirituels de saint Ignace, traduits en français.* L'estime qu'on a toujours fait de ces Exercices donne lieu d'espérer que cette première traduction qu'on en présente en notre langue, sera reçue avec plaisir par les directeurs des âmes, et par les personnes qui désirent faire des progrès dans la vie spirituelle, et qu'elle sera également utile aux uns et aux autres.

A Paris, ce 10 mars 1761.

MILLET.

